

Jura : réduction du personnel dans une manufacture de boîtes de montres

(PAGE 7)

Selon une déclaration du président Ford La guerre du pétrole n'est pas à exclure

NEW-YORK (AFP). — Le président Ford a réaffirmé dans une interview publiée par le magazine « Time » qu'il « soutient » les déclarations de M. Kissinger sur une possible intervention militaire américaine au Proche-Orient pour assurer l'approvisionnement en pétrole de l'Occident.

Le chef de l'Etat a souligné, tout d'abord, que le « mot clé est étrangement » dans les commentaires faits sur cette question récemment par le secrétaire d'Etat dans l'hebdomadaire « Business-Week ». « Il n'a pas dit que la force serait employée pour amener un changement dans les prix du pétrole venant du Proche-Orient » mais qu'il « n'éliminerait pas la force si, le monde, libre ou le monde industrialisé, devait être étranglé », a noté M. Ford. « Je

réaffirmerais mon soutien à cette position » a-t-il ajouté.

Le président se déclara ensuite inquiet de la situation au Proche-Orient où, selon lui, les risques de guerre « sont très sérieux ». En ce qui concerne une « garantie formelle d'Israël par les Etats-Unis », le président a déclaré : « Nous avons tout donné sauf cela ». Il ne l'a pas éliminée a priori mais seulement « dans certaines circonstances et il doit y avoir (...) de vrais progrès réalisés là-bas avant que cette étape ne soit entreprise ».

M. Ford reconnaît qu'il y a « actuellement des relations réelles entre les intérêts de la sécurité nationale des Etats-Unis et ceux d'Israël », mais, ajoute-t-il « en dernière analyse, nous avons à

juger ce qui est dans notre intérêt national avant toute autre considération ».

Sur le problème de l'émigration des juifs soviétiques, M. Ford a déclaré qu'il a « beaucoup travaillé » pour améliorer les possibilités des juifs désireux de quitter l'URSS, mais que « l'importante publicité donnée par certains à cette question (...) pourrait bien avoir porté tort plus qu'aide l'émigration juive ».

« Nous ne pouvons pas contrôler » les quotas d'émigrations d'Union soviétique et nous ne le pourrions sans doute jamais » a-t-il ajouté, en se référant aux conditions mises par le Congrès pour accorder à ce pays la clause de la nation la plus favorisée dans le cadre du « trade-bill ».



Les Italiens et Mattle au « géant » d'Adelboden

Si les Italiens, avec Piero Gros (1er) et Gustavo Thoeni (2me), ont réussi un beau doublé à Adelboden, en revanche, les Suisses placent quatre coureurs dans les dix premiers, dont Mattle (notre téléphoto AP).

Lire page 14.

Gaz d'échappement, bruit des véhicules: le Conseil fédéral propose des mesures

De notre correspondant à Berne: Le bruit et les gaz d'échappement des véhicules à moteur étaient lundi à l'ordre du jour de la conférence de presse tenue par le chef du département fédéral de justice et police, M. Furgler.

C'est qu'ils font partie des nuisances contre lesquelles il convient de lutter en priorité. Le Conseil fédéral présente un message à ce propos aux Chambres fédérales. Faute de véhicules silencieux et non polluants à moteurs électriques, il faut améliorer sans cesse les moteurs à

combustion, pourtant grands consommateurs d'oxygène de l'air, dont l'humanité manquera un jour au rythme actuel de son gaspillage.

Mais des mesures plus sévères sont demandées par le Conseil fédéral pour diminuer la pollution de l'atmosphère que provoquent les moteurs. Quant au bruit, si certains véhicules sont très silencieux, d'autres sont capables de réveiller des milliers de personnes en traversant un quartier de nuit. Il y a aussi la manière de conduire. On pourrait ainsi dissuader quelques conducteurs de continuer à prendre les routes et les rues des villes pour des pistes de course et les empêcher de bondir de feux rouges en feux rouges pour le seul plaisir d'établir leurs chevaux agressifs et polluer d'autant plus.

Mais, les opinions ne sont pas unanimes sur la qualité du bruit des moteurs. Un docte personnage ne déclarerait-il pas publiquement sur les antennes de télévision que le vrombissement des moteurs représentait une beauté sonore, à encourager...

En termes concrets, le Conseil fédéral a édicté de nouvelles prescriptions qui entreront en vigueur le 1er octobre prochain pour les automobiles, et, en 1977

seulement pour les motocycles et les véhicules diesel. A plus long terme encore, un groupe de travail étudie le moyen de diminuer la teneur en plomb de l'essence. Dans ce domaine, les constructeurs devront aussi mettre du leur et des normes internationales seules auront tout le poids souhaitable.

On précise au Palais fédéral, que les usagers qui auront pris normalement soin de leurs véhicules ne seront pas obligés d'en changer du fait des nouvelles prescriptions. Toutefois, le gouvernement se réserve de prescrire des mesures d'adaptation au moyen de pièces ou d'appareils à installer sur les véhicules immatriculés précédemment.

On examine aussi actuellement si les tests sur le bruit et les gaz d'échappement ne devraient pas être faits complètement par les garagistes ou des organismes privés.

Essentiellement, il s'agit d'éveiller la conscience de l'acheteur à la protection de l'environnement. A ce titre, on devrait pouvoir rendre publiques les caractéristiques des nouveaux véhicules en ce qui concerne les gaz d'échappement et le bruit.

(Lire la suite en page 9)

J.P.G.

LES IDÉES ET LES FAITS Au pied du mur

Bien que déçu, sinon navré, d'avoir été, avec le parlement et la plupart des partis politiques, désavoué par le souverain, il y a un peu plus d'un mois, le Conseil fédéral a prouvé qu'il entend bien tenir compte de la volonté populaire, dans la mesure où elle juge bon de s'exprimer. Il vient de présenter un nouveau budget qui doit alléger de quelque 1200 millions les charges financières de la Confédération, telle que les avaient fixés les Chambres dans leur session de décembre.

Par leur vote, les citoyens et les cantons ont nettement choisi une politique d'austérité. On leur en propose une qui ne pêche certes point par timidité.

Cependant, tout n'est encore qu'en projet, il ne faut pas l'oublier. Non seulement les Conseils législatifs ont encore leur mot à dire, mais plusieurs des lois ou arrêtés qui doivent assurer la mise en vigueur des mesures prévues sont soumis au référendum facultatif. C'est le cas, en particulier, des dispositions qui tendent à réduire de 540 millions les dépenses pour les œuvres sociales de la Confédération, dépenses — soit dit en passant — qui ont décuplé en douze ans.

Rien n'est donc définitivement réglé et si les premières réactions ne sont pas absolument négatives, le débat s'annonce fort animé déjà. Il sera surtout l'occasion de montrer ce qui se cache vraiment sous cette « volonté d'économies » que le scrutin du 8 décembre a révélée, une fois que l'on passe des solennelles déclarations au fait et au prendre.

Il sera intéressant de voir si les cantons, apparemment si soucieux de leur autonomie financière, sauront faire l'effort qu'exigera la quête de recettes nouvelles pour compenser celles dont ils seront privés après la réduction sensible des subventions et des ristournes. Car on se tromperait en pensant que les caisses publiques ou encore la communauté nationale vont faire l'économie d'un bon milliard. Certes, la Confédération dépensera moins, mais ce qu'elle ne paiera plus, d'autres devront s'en charger et tout d'abord les salariés appelés à nourrir les caisses de compensation pour l'AVS, mais aussi les grands argentiers cantonaux qui, dans certains cas, se trouveront réduits à la portion congrue de la part de « Berne ».

Comme il ne peut être question, après le 8 décembre, de rejeter en bloc le projet du gouvernement (ce serait alors se moquer du peuple), il faudra bien, pour 1975, se restreindre quelque peu ou alors demander aux citoyens les sacrifices qu'on pensait pouvoir leur épargner en continuant à traire la bonne vache à lait fédérale. Au terme de l'exercice, on pourra juger et apprécier la solidité des convictions qui ont déterminé l'issue du récent scrutin et obligé les autorités à changer d'aiguillage. La situation économique pourrait évoluer, plus rapidement qu'on ne le désirerait et on ne tarderait pas à entendre de nouveaux appels à l'aide de la Confédération. Alors, il faudra bien en convenir: la caisse commune ne peut distribuer que l'argent qu'elle a d'abord recueilli et l'on verra reparaître, en plus lourd peut-être, les projets fiscaux mis, pour l'heure, au rancart. Georges PERRIN



Ford et Kissinger à l'heure des confidences. (Téléphoto AP)

Bazooka: attentat manqué à Orly contre un Boeing 707 israélien

PARIS (AP). — Un « Boeing 707 » de la compagnie israélienne « El-Al » en partance d'Orly pour New-York hier à 12 h 20 avec 136 passagers, a échappé à un attentat.

Des membres d'un commando dont la nationalité n'a pu être déterminée jusqu'ici ont en effet tiré dans sa direction deux roquettes à l'aide d'un bazooka installé sur l'esplanade de l'aérogare d'Orly-ouest donnant sur le parking d'embarquement. Le Boeing roulait en direction de la piste pour prendre son envol.

Le premier projectile le manqua et vint s'enfoncer dans les sous-sols d'un bâtiment où sont préparés les repas des passagers, ne causant que peu de dégâts.

Le second projectile vint frapper un « DC-9 » de la compagnie yougoslave Jal, en partance pour Zagreb mais dont l'embarquement des passagers n'avait pas encore

commencé. Des éclats métalliques vinrent blesser un steward de la compagnie et un gendarme mobile qui se trouvaient auprès de l'appareil.

Aussitôt après la déflagration, gendarmes mobiles, C.R.S., pompiers et ambulances se rendaient sur les lieux, tandis que la tour de contrôle ordonnait au pilote du « Boeing » israélien qui ne s'était rendu compte de rien, de s'immobiliser.

DISPARUS

Pendant ce temps, des recherches étaient entreprises sur la terrasse d'où étaient parties les roquettes. On devait retrouver sur place un pistolet. Mais les membres du commando — au nombre de deux semble-t-il, bien que l'opération ait sans doute demandé un personnel plus nombreux — avaient disparu en emportant le bazooka. En fait, l'affaire a été sans doute montée grâce à

deux lance-engins si l'on en juge par la découverte, peu après, à Thiais, de la voiture blanche qui avait servi aux agresseurs pour prendre la fuite et dans laquelle deux bazookas devaient être retrouvés.

DE LOIN

A l'aéroport d'Orly, on déclare que l'attentat aurait pu avoir des conséquences plus graves sans les consignes de sécurité particulièrement rigoureuses qui sont appliquées.

Ce sont ces consignes, en effet, qui ont contraint les agresseurs à tirer de plus de 300 mètres, donc dans des conditions les plus imprécises qui soient. Ce tir se serait produit, selon les premières constatations, dans une zone publique sur la rampe d'accès d'Orly-ouest, côté départ, d'où une vue partielle sur les parkings d'Orly-sud, fort lointains, est possible.

Plus de Sibérie

MOSCOU (AFP). — La Sibérie centrale connaît un temps exceptionnellement doux cet hiver à la suite d'une remontée de l'air chaud et humide de l'Atlantique.

C'est ainsi que dans la région de Krasnoïarsk, située à la même altitude que Copenhague, le thermomètre qui ne remonte guère habituellement, à cette époque de l'année, au-dessus de moins trente degrés centigrades, a enregistré, au cours des derniers jours, des températures de plus cinq. Le dégel et les pluies continuels ont recouvert de flaques d'eau le sol gelé en profondeur et rendu la circulation extrêmement dangereuse.



L'avion yougoslave atteint par l'un des projectiles. (Téléphoto AP)

ETRANGE SITUATION

Faut-il les prendre au sérieux? Doit-on s'en alarmer, ou convient-il de les balayer d'un revers de main, comme on fait généralement quand il s'agit d'arguments de propagande?

C'est des propos du président des Etats-Unis, M. Gerald Ford, relatifs à l'hypothèse d'une intervention militaire américaine au Moyen-Orient qu'il s'agit. La réponse à ces questions est moins facile à faire que l'on ne penserait à première vue. La conjoncture mondiale au sommet est caractérisée depuis quelque temps par une mobilité pouvant remettre en cause bien des positions qui paraissent stabilisées: coopération économique américano-soviétique, entente sino-américaine, fragile équilibre en Moyen-Orient, etc...

Il serait peu sage toutefois de se livrer à des spéculations aventureuses, notamment dans le sens d'une aggravation des tensions entre « grands », pouvant déboucher sur un conflit armé pour une raison, ou pour une région ou une autre.

Mais une chose est certaine: l'équilibre sur lequel repose la paix mondiale maintenant se trouve menacé de façon sérieuse par l'augmentation monstrueuse des recettes qu'encaissent les pays producteurs de pétrole. Elles s'élèvent à un montant annuel de soixante milliards de dollars, soit quelque cent soixante millions de dollars par jour. Cela signifie qu'au cours de deux francs cinquante suisses pour un dollar, les producteurs de pétrole pourraient acheter tous les billets de banque suisses en quarante jours, et tous les marks de l'Allemagne fédérale en quatre mois!

Cette étrange situation cependant ne menace pas les Américains au premier chef, ne serait-ce que parce qu'ils disposent d'un volume de pétrole substantiel d'origine non-arabe. C'est l'Europe occidentale et le Japon, partenaires « intimes » des Etats-Unis, qui sont menacés en première ligne. Les tarifs usurairens du pétrole arabe et iranien seraient de nature à les saigner à blanc en peu de temps, deux ans au maximum. Et l'Amérique ne résisterait pas longtemps à l'effondrement de ses alliés européens et japonais.

C'est sous cet angle également qu'il est utile d'examiner les propos de MM. Ford et Kissinger. La solution que beaucoup d'observateurs préconisent pour détendre l'atmosphère internationale, pendant qu'il en est encore temps, est par conséquent la suivante: les producteurs de pétrole doivent en baisser le prix massivement, et ces derniers et les pays industrialisés devraient inventer une formule de coopération d'un style tout à fait nouveau. Sinon...

R. A.

VIGNOBLE

Statistique de l'état civil 1974 de Colombier

Cinquante naissances ont été enregistrées, toutes en dehors de Colombier, en 1974. (En 1973, il avait été enregistré 64 naissances, 69 en 1972 et 84

en 1971). Le sexe des nouveau-nés de 1974: 22 filles; 28 garçons. Les origines des nouveau-nés de 1974 se répartissent comme suit: Neuchâtelois: 8; autres cantons: 22; Italiens: 15; Espagnols: 3; Portugais: 1; Belge: 1.

Cinquante promesses de mariage ont été publiées, dont 29 signées à Colombier. (En 1973, il avait été publié 65 promesses de mariage). Vingt-huit mariages ont été célébrés à l'état civil de Colombier (1973: 27). Dix mariages ont été célébrés en dehors de Colombier (1973: 24). Si bien qu'il y a eu 38 mariages concernant des habitants de Colombier (1973: 51).

Quinze décès ont été enregistrés à Colombier (1973: 12), tandis que 26 décès ont été enregistrés en dehors de Colombier (1973: 27). Si bien que 41 personnes habitant Colombier sont mortes en 1974 (1973: 39).

Il a été enregistré 18 divorces concernant des habitants de Colombier (1973: 16), tandis que neuf enfants ont été trouvés des parents adoptifs en la personne d'habitants de Colombier (1973: 0).

Il a été enregistré deux changements de nom concernant des habitants de Colombier, soit le même chiffre que l'année dernière.

En 1974, une interdiction concernant un habitant de Colombier (1973: 1) a été prononcée. Trois naturalisations ont été accordées en 1974 (1973: 0), tandis que quatre naturalisations facilitées ont été accordées (1973: 2). Enfin, deux agrégations ont été accordées en 1974 (1973: 1).

Etat civil de Colombier (décembre)

Naissances: 28 novembre (à Neuchâtel) Vuillienmet Eve-Marie, fille de Vuillienmet Roger-Enri et de Rose-Marie, née Schud. 3 décembre (à Boudévillers) Duc Florian, fils de Duc René-Jean-Pierre et de Anne-Françoise, née Scherly; 10 (à Neuchâtel) Gaudiano Tommaso, fils de Gaudiano Salvatore et de Anna, née De Maria; 18 (à Neuchâtel) Henchoz Vanessa, fille de Henchoz Pierre-Samuel et de Margrit, née Engler.

Décès: 15 (à Boudry) Perrenoud Paul-Emile, né le 30 avril 1901; 26 (à Neuchâtel) Dubois Jeanne-Clara, née Jaquet le 30 mai 1891; 28 (à Colombier) Jeanneret Léon-Gustave, né le 19 décembre 1903.

Promesses de mariage: 19. Comte Georges-Paul et Schulzendorf Marie-Rose-Marthe; 23. Strohheker Gilbert-Carlos et Pousaz Anne-Lise-Clara.

Naissances

Monsieur et Madame Roland WALTER-BANDI ont la joie d'annoncer la naissance de

Nathalie

13 janvier 1975

Maternité Rte de Sauges
Pourtalès 2028 Vaumarcus

Monsieur et Madame Serge TETAMANTI-FUCHS ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils

Yves

le 13 janvier 1975

Maternité Chaux-Emancion 24
2300 La Chaum-de-Fonds

Prime enfance

Tous les articles pour futures mères, bébés et petits enfants
CAP 2000 PESEUX, tél. 31 25 46

Nomination à l'OFIANT

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a nommé M. Roger L'epplattier, de Les Geneveys et Reng, au poste de chef de section « enseignement professionnel » de la division de la formation professionnelle de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIANT). M. L'epplattier était, jusqu'à maintenant, adjoint de cette section et s'occupait de l'enseignement professionnel en Suisse romande et au Tessin.

Coup d'œil sur le Musée suisse des transports

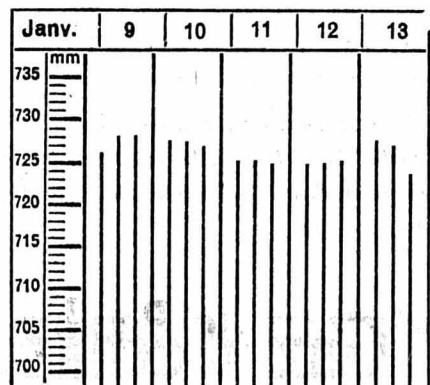
LUCERNE (ATS). — Le Musée suisse des transports à Lucerne, a accueilli 557.860 visiteurs en 1974, soit 10% de plus que l'année précédente, et notamment révéla l'ancien conseiller fédéral Ludwig von Moos, président du musée, au cours d'une conférence de presse tenue à l'occasion de l'ouverture des salles réservées aux postes et à la navigation, ainsi que de l'inauguration de l'exposition consacrée aux vols spatiaux soviétiques.

63% des visiteurs du Musée suisse des transports sont des adultes et 37% des enfants de moins de 16 ans. 95% ne sont pas domiciliés à Lucerne. Pendant la haute saison, les étrangers constituent environ la moitié des visiteurs de ce musée, dont deux tiers s'y rendent en automobile, les autres préférant le train, le bus ou le bateau.

Le planétarium dont dispose le musée était jusqu'ici dirigé par le professeur Lorenz Fischer. Il a été confié dès le début de cette année à M. Franz Bucher, diplômé en astronomie de l'EPFZ.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 13 janv. Température: moyenne: 2,0; min.: -0,7; max.: 4,2. Baromètre: moyenne: 725,9. Vent dominant direction: sud-ouest faible jusqu'à 11 h, ensuite est faible jusqu'à 14 h 45. Etat du ciel: couvert jusqu'à 11 h 30; nuageux ensuite.



Niveau du lac le 13 janv. 1975: 429,05

Prévisions météorologiques pour toute la Suisse: le temps sera en bonne partie ensoleillé, avec des passages nuageux, plus importants en fin de journée au sud des Alpes.

Une couche de brouillard se reformera sur le Plateau, jusque vers 600 ou 800 m d'altitude. Elle se dissipera en fin de matinée.

La température atteindra 4 à 10 degrés l'après-midi.

Vents modérés du sud-ouest en montagne, foehn temporaire dans les vallées du versant nord des Alpes. Isotherme zéro degré vers 2000 mètres.

Evolution pour mercredi et jeudi: dans l'ouest et le sud, augmentation de la nébulosité, puis précipitations temporaires, surtout jeudi. Limite des chutes de neige 1000-1500 m. Dans l'est, partiellement ensoleillé sous l'influence du foehn.

Extraits de la Feuille officielle suisse de commerce

4 novembre. Garage-Carrosserie des Vignes S.A., à Cornaux. Suivant acte authentique et statuts du 28 octobre 1974, il a été constitué sous cette raison sociale une société anonyme, ayant pour but, l'exploitation d'un garage avec atelier de réparations d'automobiles, de peinture et de carrosserie, l'achat et la vente de véhicules automobiles neufs et d'occasion. La société peut participer à d'autres entreprises. Le capital social est de 50.000 fr. Il est divisé en 50 actions de 1000 fr. chacune, nominatives, entièrement libérées par des apports en nature. La société a acquis de la société simple formée de Mario Giovanni Cao, à Cornaux; Willy Seiler, à Neuchâtel, et Nicola Armenti, au Landeron, selon convention et inventaire du 21 octobre 1974, annexés au statuts, du matériel, de l'outillage, de l'agencement et des marchandises pour 60.000 fr. Les apports en nature sont acceptés pour ce prix contre remise aux apporteurs de 50 actions, la différence étant couverte par des créances contre la société par 10.000 fr. La société est administrée par un conseil d'administration d'un ou de plusieurs membres. Il est composé de Mario Giovanni Cao, d'Italie, à Cornaux, président; de Rachel Armenti, de Saint-Blaise, au Landeron, vice-président, et de Willy Seiler, de Mägenwil AG, à Neuchâtel, secrétaire; tous avec signature collective à deux. Procuration collective à deux avec un administrateur a été octroyée à Nicola Armenti, d'Italie, au Landeron. Locaux: Clos St-Pierre 27, chez Mario Giovanni Cao.

5 novembre. Modalex, A. Jucker et Cie, à Neuchâtel. Sous cette raison sociale, il a été constitué une société en commandite qui a commencé le 5 novembre 1974. Elle a pour seul associé indéfiniment responsable Alexandre Matthias Renato Jucker, de Zurich, à Neuchâtel, et pour administrateur d'administration Ursula Franziska Studer, de Trimbach SO, à Franchthal, avec une commandite de 1000 fr. La maison reprend l'activité et le profit de la maison Modalex, Alexandre Jucker, à Neuchâtel, achat et vente en gros d'articles textiles. Rue Coulon 10.

5 novembre. Marema La Chaux-de-Fonds S.A., à La Chaux-de-Fonds. Fondat. achat, vente, importation, exportation dans tous les pays du monde de matériel d'équipement de tout genre et de pièces de rechange y relatives. Suivant procès-verbal authentique de son assemblée générale extraordinaire du 8 mai 1974 la société a acquis de la société anonyme « Philips S.A. », à Zurich, l'immeuble situé rue de la Paix 152, formant l'article 2657 du cadastre des Eplatures, pour le prix de 1.000.000 fr., comptabilisés sous forme de reprise de biens. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Jean-Marino Bucuzzi, secrétaire du conseil d'administration a démissionné; ses pouvoirs sont éteints. Luigi Amati, d'Italie, à Milan, a été nommé secrétaire. Les administrateurs signent dorénavant collectivement à deux. Les pouvoirs de Marc Sandoz, président, et de René Jeanraud, vice-président, sont modifiés en ce sens.

5 novembre. Transair S.A. (Transair A.G.) (Transair Ltd), à Boudry, représentation, achat, vente, fabrication, réparation d'avions et de matériel aéronautique, électrique et industriel, etc. Selon procès-verbal authentique de l'assemblée générale des actionnaires du 21 juin 1974, la société Transair S.A. a modifié ses statuts. La nouvelle raison sociale est: Transair (Suisse) S.A. [Transair (Schweiz) A.G.] [Transair (Switzerland) Ltd]. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Louis de Pourtalès, administrateur, démissionné; Jean-François Diakon, administrateur et directeur, démissionnaire, ne font plus partie du conseil d'administration; leurs signatures sont radiées. Fernand Chanron, de nationalité française, à Paris, a été nommé membre du conseil d'administration, avec signature collective à deux. Pierre Monneron, administrateur déjà inscrit, est maintenant domicilié à Lausanne.

Informations suisses

Le tri-ski dans les stations

(c) Une nouveauté fait son apparition ces jours dans certaines stations valaisannes: le tri-ski. C'est le cas notamment sur les pistes de Nendaz, Verbier et Orvonnaz. L'invention est valaisanne et déjà certains s'y intéressent tant en Suisse qu'à l'étranger.

Le grand avantage de cette nouveauté, et en cela elle rejoint le ski-bob, c'est qu'il n'est plus nécessaire de savoir aller à ski pour s'élever sur les pistes avec ce nouvel engin. Comme son nom l'indique, le sportif glisse sur trois skis au lieu de deux. N'importe quel débutant, quel que soit son âge, prétendant les promoteurs de ce nouvel engin, peuvent ainsi s'adonner au ski.

On veut faire renaître Saxon-les-Bains

SAXON (ATS). — Vendredi ont été déposés plans et maquette en vue de la construction à Saxon d'une usine d'emouteillage destinée à exploiter à nouveau les fameuses eaux qui firent jadis la renommée de l'humble cité valaisanne. On parle d'un investissement de quelques dizaines de millions de francs à longue échéance. Il est question tout d'abord de commercialiser les eaux de la source toujours existante et qui débite plus de 2500 litres à la minute puis de créer, dans une seconde étape, un ensemble de baignoires.

L'une des sociétés a acquis déjà 200.000 mètres carrés de terrains pour le prix de cinq millions de francs.

Saxon-les-Bains connu à la fin du siècle passé une histoire aussi mouvementée que fabuleuse autour de son fameux casino.

Bibliographie

UN PASSIONNANT SAFARI-PHOTO

AUTOUR DU MONDE
L'intérêt porté aujourd'hui au monde des animaux sauvages croît aussi vite que les moyens dont l'homme use, hélas, pour le détruire.

L'équilibre réalisé et maintenu naturellement pendant la plus grande partie de l'histoire du monde est en passe de se rompre définitivement. Les animaux sauvages qui, jusque naguère, étaient en nombre infiniment plus grand que les hommes disparaissent à toute vitesse, exterminés par ceux-là mêmes dont ils furent longtemps la première nourriture. L'explosion démographique actuelle étendra-t-elle sous peu toute vie animale sauvage? On peut le craindre si tous les moyens ne sont pas immédiatement groupés et intelligemment utilisés pour arrêter le massacre. Une meilleure information des bienfaits que nous devons à ces animaux — que, souvent bien à tort, l'on nomme sauvages — est immédiatement nécessaire, car seule une connaissance approfondie éveillera la conscience humaine. L'homme a tout à gagner en apprenant de La Faune les conditions mêmes d'un équilibre biologique harmonieux.

Mieux connaître c'est apprendre à respecter et à maintenir cet équilibre.

Mieux connaître, tel est le but que s'est fixé La Faune, première publication qui traite sur un plan encyclopédique le monde des animaux sauvages. Passant en revue l'ensemble des espèces

Hanna Malewska et Gise Amzallag
L'apprentissage du comportement sexuel
Ed. Casterman

Cet ouvrage permet de mieux comprendre les mécanismes de l'apprentissage du comportement sexuel et, sans prétendre apporter de solutions, éclaire bien les données des problèmes posés par la vie affective et sexuelle dans une civilisation en mouvement.

Le tri-ski ressemble un brin au ski-bob mais le skieur est debout au lieu d'être assis, ce qui élimine les maux causés au dos au passage des bosses.

L'engin pèse une dizaine de kilos, coûte moins cher qu'un ski-bob, ne nécessite aucun équipement spécial, pas même une paire de chaussures de ski. Il permet de faire des virages, de freiner, l'engin peut être accroché au téléski et se lie. Ses inventeurs ont surtout songé aux débutants, aux étrangers qui viennent chez nous et qui veulent s'élever sur les pistes sans être obligés de passer toutes les vacances à suivre des cours fastidieux et coûteux. Outre cet aspect du problème, le tri-ski, paraît-il, procure même aux excellents skieurs des joies aussi nouvelles qu'inattendues en matière sportive.

Notons que des démonstrations officielles sur pistes sont prévues à Orvonnaz dans le cadre, ce week-end, des championnats valaisans O.J. alpins, qui se dérouleront à Orvonnaz.

L'ascension de l'Eiger à la TV.

Le service de presse de la SSR communiqué: Après des discussions et examens approfondis, la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR) et la BBC de Londres ont décidé, d'un commun accord, de renoncer à la retransmission télévisée en direct de l'ascension de la paroi nord de l'Eiger en 1975. Cette décision a été prise surtout pour des raisons de sécurité, d'ordre matériel et technique. La SSR et la BBC n'excluent pourtant pas la production d'une telle émission à une date ultérieure.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Raoul Nicoud-Viquerat et ses enfants:

Monsieur et Madame Claude Nicoud et leurs enfants;

Monsieur et Madame Daniel Benoit-Nicoud et leurs fils, à La Chaux-de-Fonds;

Monsieur et Madame Daniel Guyot-Nicoud, à Couvet;

Monsieur et Madame Samuel Nicoud; Madame Suzanne Feierabend-Nicoud;

Monsieur et Madame Frédéric Jeanneret-Nicoud et leur fils;

Monsieur et Madame Paul Nicoud, à Vevey;

Monsieur et Madame Claude Nussbaumer-Nicoud et leurs fils;

Monsieur et Madame Michel Parisod-Nicoud et leurs enfants, à Genève;

Madame Jacqueline Siegenthaler-Nicoud et ses fils, à La Chaux-de-Fonds;

Madame Bluette Widmer et ses enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Raoul NICOU

leur très cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 70me année, après une longue et pénible maladie supportée avec courage.

2000 Neuchâtel, le 13 janvier 1975.

(Fahys 31)

Heureux l'homme qui supporte patiemment l'épreuve; car après avoir été éprouvé, il recevra la couronne de vie, que le Seigneur a promise à ceux qui l'aiment.
Jacques 1: 12.

L'incinération aura lieu mercredi 15 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauraigue.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Société coopérative Fruits-d'Or, a le regret de faire part du décès de

Monsieur René GAILLE

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

REMERCIEMENTS

La famille de

MYRIAME

profondément touchée de la sympathie et de l'affection qui lui ont été témoignées, remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons. Elle les prie de trouver ici, l'expression de sa reconnaissance émue.

Cortaillod, janvier 1975.

La famille de

Monsieur Maurice RENAUD

très émue de tous les témoignages d'affection et de sympathie reçus lors de son deuil, prie toutes les personnes qui l'ont entourée de trouver ici l'expression de sa reconnaissance.

Neuchâtel, janvier 1975.

La famille de

Madame Auguste BERGER-BRACHER

profondément touchée des nombreux et amicaux témoignages reçus à l'occasion de son grand deuil, exprime sa très vive reconnaissance à tous ceux qui y ont pris part.

Boveresse, Saint-Aubin et Fleurier, janvier 1975.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

La société de musique « La Constante », de Dombresson, a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Reynold ZURCHER

membre honoraire.

Le Parti radical de Chézard-Saint-Martin, a le regret de faire part du décès de

Monsieur

François DIACON

père de Monsieur Daniel Diacon, conseiller communal et de Monsieur Jean-François Diacon, membre du parti.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Monsieur

Elvezio BOTTINELLI

membre retraité.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Le Parti radical de Chézard-Saint-Martin, a le regret de faire part du décès de

Monsieur

Elvezio BOTTINELLI

membre retraité.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale: Marc Wolfrath
Rédacteur en chef: Jean Hostettler

La famille de

Monsieur Albert ROSAT-FLEUTI

profondément touchée des très nombreux marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil remercie très sincèrement les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leurs dons, leurs envois de fleurs, leurs messages de condoléances, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Les Cottards, janvier 1975.

Profondément touchée des nombreuses marques de sympathie reçues lors de son grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Monsieur Frédéric FRAUCHIGER

exprime sa profonde reconnaissance et ses remerciements sincères à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, l'ont entourée durant ces jours de cruelle épreuve.

Neuchâtel, janvier 1975.

Les enfants, petits-enfants et sa famille, profondément touchés des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Monsieur Maurice GUYOT

remercie sincèrement les personnes qui ont pris part à leur douloureuse épreuve, par leur envoi de fleurs, leur don, leur message ou leur présence.

Ils les prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

Neuchâtel, janvier 1975.

Sécurité totale par la

NATIONAL SUISSE ASSURANCES
Agence générale
André BARMETTLER
NEUCHÂTEL

AVIS TARDIFS

Fr. 3.30 par millimètre de hauteur
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Urgent, nous cherchons aide en pharmacie

2 ou 3 jours par semaine.
Veuillez vous adresser à
Manpower, Seyon 8 A,
tél. 24 76 76.

Aula du nouveau Gymnase NEUCHÂTEL

Mardi 14 janvier 1975, à 20 h 15

Récital Jan DOBRZELEWSKI

violon

June PANTILLON

piano

Œuvres de Vivaldi, Mozart, Villa Lobos, Kodaly, Martinu.

Entrée libre - Collecte à la sortie.

Nous cherchons, pour station, COIFFEUSE

sachant travailler seule et aimant les responsabilités.
Tél. (038) 24 54 89.

POUR LES « LÈVE-TOT »...

mercredi 15 janvier

de 8 à 10 heures

des rabais supplémentaires de

50%

sur nos soldes de confection dames, messieurs, enfants

armourins neuchâtel

LE DERNIER COMMANDEMENT

Une occasion unique vous est offerte d'assister à la projection du film présenté au congrès mondial de Lausanne, l'an dernier.

Vous êtes tous cordialement invités à cette « première neuchâteloise ».

mardi 14 janvier à 20 h 15

au Temple du bas.

Entrée libre.

TEEN-Jeunesse en Mission.

De bonnes affaires à ne pas manquer

Prix exceptionnels

Prêt-à-porter

ST-HONORÉ 2 - NEUCHÂTEL - TÉL. 25 43 46

Formule de changement d'adresse

Pour être agréables à nos abonnés, nous procédons gratuitement aux changements d'adresses qu'ils nous demandent d'opérer en Suisse. Afin d'éviter l'interruption de la distribution du journal, nous les prions de nous adresser leurs instructions

PAR ÉCRIT

trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu

FAN-L'EXPRESS

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

L'absentéisme scolaire : plus grave que l'école buissonnière, les demandes de congés

Nous avons vu, hier (en page 2), que l'absentéisme scolaire au niveau secondaire inquiète à juste titre les responsables de l'enseignement public.

Dans son dernier numéro, le périodique de l'ESRN (Ecole secondaire régionale de Neuchâtel) qui accorde à ce problème toute l'importance qu'il mérite, parle notamment de l'absentéisme admis, sinon encouragé, par les parents, un mal bien plus grave que la classique école buissonnière qui est aussi vieille que l'école !

« Là où il n'y aurait pas d'école buissonnière, il n'y aurait pas d'école. » Cette phrase prononcée par le directeur Sutter, du Gymnase cantonal de Neuchâtel, relève ladite revue « ESRN-Contacts », nous choque peut-être... Elle est pourtant si juste. En effet, qui pourrait affirmer n'avoir jamais fait l'école buissonnière ?

Bien que punie — et même très sévèrement dans certains cantons — l'école buissonnière existe toujours. Mais elle s'est assortie, depuis quelques années, de perfectionnements contre lesquels le corps enseignant et les commissions scolaires ont énormément de difficultés à lutter.

Il s'agit de l'absentéisme admis, sinon encouragé par les parents. Nous pensons, écrit la revue, aux heures « courbées » pendant les ACO, les joutes sportives, les enseignements de branches secondaires. Nous pensons enfin à la centaine de demandes de congés anticipés envoyés à la veille des vacances d'été.

● **L'ÉCOLE A CHANGÉ.** — Dans le canton de Vaud, le nombre des heures sautées a pratiquement triplé depuis cinq ans ! Tout laisse à penser que la situation est sensiblement identique dans le canton de Neuchâtel.

Analysons par conséquent les raisons de ce phénomène qui, semble-t-il, est caractéristique du niveau secondaire.

Tout d'abord, reconnaissons que l'autorité de l'école s'est effritée. Autrefois considérée comme élément irréprochable dans la société, elle est devenue de plus en plus controversée. Son prestige s'est terni. Contestée, elle est devenue délicate, contaminable. Elle a donc fait son autocritique, et elle a changé. Pour beaucoup elle est méconnaissable.

● **MOTIFS FUTILES.** — Tout le monde n'a pas compris l'importance de certaines innovations. Considérant l'introduction de activités complémentaires à l'option comme peu importante voire superflue, certains parents n'hésitent pas, pour des motifs souvent futiles, à empêcher sur le travail scolaire afin d'occuper différemment leur enfant.

Pire, ils donnent toute liberté à leur

ou à leur fille de juger de l'opportunité de « courber » une leçon plutôt qu'une autre.

A cet effet, ils signent des excuses en blanc. Précisons qu'ils ne sont pas légions. Mais cela se fait et c'est grave. — Tu dois aller à un régal, à une fête de famille, chez ta grand-mère malade, etc., ne t'inquiète pas, j'écrirai au directeur.

Certains mois de l'année ces excuses sont si nombreuses, qu'elles inquiètent le directeur et les autorités.

● **CRITÈRES DE CHOIX.** — Comment répondre ? Pourquoi autoriser l'un et pas l'autre ? Faut-il se cantonner dans une attitude intransigeante ou tenir compte de certains cas ?

Le problème est ardu. Il est en voie d'être résolu, car à tous les niveaux du corps enseignant, on est décidé à freiner cette vague d'excuses. Des critères de choix seront déterminés. Si besoin est, la direction demandera des certificats médicaux, voire des expertises médicales. Dans les cas abusifs, elle n'hésitera pas à aller jusqu'au bout, c'est-à-dire devant les autorités judiciaires. Il ne s'agit pas de faire la loi, mais de l'appliquer.

Ces considérations ne devraient intéresser qu'une minorité de parents, les autres n'ayant rien de tel à se reprocher. Il faut espérer qu'elles atteindront leur but : rendre responsables ceux qui n'ont pas encore su « responsabiliser » leur enfant à l'égard de l'école.

● **POURQUOI UNE EXCUSE DE COMPLAISANCE ?** — Le rôle d'éducateur est périlleux. N'importe qui le joue. La personne qui ne prend pas sa tâche au sérieux est un mauvais éducateur.

Trop souvent, les parents n'assument pas toutes leurs responsabilités vis à vis de l'école. Les loisirs de la famille passent alors avant le travail scolaire. On ne s'arrange plus en fonction de l'horaire de l'enfant, on s'accorde du bon temps.

— Tant pis, mon chéri, je te ferai une excuse. Mais ton père veut absolument être au chalet ce soir.

— Tu dois aller chez le dentiste. Ne t'inquiète pas pour le rendez-vous, je te ferai une excuse s'il tombe pendant une heure de cours.

— L'heure de ton entraînement de hockey est avancée ! Cela ne fait rien. Je ferai une demande pour que tu sortes avant tes camarades.

— Nous avons avancé nos vacances. Cela tombe sur les joutes ! Je demanderai une dispense. Ce n'est pas important.

Quatrième concert d'abonnement

La deuxième symphonie de G. Mahler par W. Sawallisch et l'O.S.R.

Peu de compositeurs auront été aussi diversément appréciés que Gustave Mahler. Surtout en pays latins où, il y a une quinzaine d'années encore, ses monumentales symphonies, considérées comme trop typiquement « germaniques » n'étaient guère jouées. Et l'on ne trouvait pas alors de mots assez forts pour justifier ce goût du « kolossal » et plus encore ce curieux mélange de sublime et de sarcastique, d'idéalisme grandiose et de réalisme presque trivial, de somptuosité dans l'orchestration et d'apparente simplicité dans l'invention mélodique.

Aujourd'hui Mahler est à la mode. Ses symphonies figurent en bonne place chez tous les disques. Et des films tels que « Mort à Venise » ou sa musique joue un rôle essentiel, ont contribué à faire monter sa cote en flèche, au point qu'elle dépasse nettement celle des plus célèbres compositeurs post-romantiques : Bruckner ou Richard Strauss.

DEBOUSOLEMENT

Il est assez aisé de comprendre ce spectaculaire revirement. Le ton fiévreux et survolté de ces symphonies où s'expriment l'amour de la nature, la tristesse de la condition humaine, la hantise de la mort et de l'au-delà, l'intense

nostalgie de « cet adieu résigné de l'homme moderne au beau rêve du romantisme » ; les citations anecdotiques de thèmes populaires — procédé analogue aux « collages » de certains peintres — et qui donnent l'impression que l'œuvre évolue simultanément sur deux plans différents : tout cela préfigure étrangement l'inquiétude, pour ne pas dire le débousolement de notre époque...

Par l'ampleur des moyens mis en œuvre par la présence de chanteurs solistes et d'un chœur final, la Deuxième symphonie de Mahler s'apparente visiblement à la « Neuvième » de Beethoven. La magistrale interprétation de W. Sawallisch, à la fois fougueuse et d'une probité exemplaire, nous en a montré toutes les richesses, mais aussi la mesure et les faiblesses. Richesse sonore de ces somptueux chœurs de cuivres, de ces alternances d'intense lyrisme et de déchaînements apocalyptiques. Sans oublier l'humour typiquement « mahlerien » du troisième mouvement, où le grotesque le dispute au sentimental.

HELAS !

Hélas ! Les grands coups de poing sur la table ne rendent pas les arguments meilleurs et Mahler nous propose trop souvent des entrées tonitruantes de thèmes sans grande originalité... Sur-

tout le problème de l'unité de l'œuvre n'est pas entièrement résolu et cet art composite donne à l'auditeur l'impression d'entendre une série de « moments » symphoniques, plutôt qu'une véritable symphonie. Nous n'en avons apprécié que davantage la qualité de l'exécution : voix magnifiques d'Arlette Chédel dans le poignant « Urlicht » et d'Evelyne Brunner (qui remplaçait Ursula Buckel) dans le dernier mouvement. Splendide prestation des Chœurs de la R.S.R. et Pro Arte préparés par A. Charlet. Quant à l'O.S.R., depuis la venue de Sawallisch et la réorganisation de l'orchestre, il peut se flatter d'avoir désormais un ensemble de cordes parfaitement discipliné et homogène, vraiment digne de ses bois et de ses cuivres.

Il n'en demeure pas moins que les 25 minutes de la Suite en si mineur, jouée au début de la soirée, m'ont paru plus précieuses que les 90 minutes de Mahler ! W. Sawallisch qui tenait lui-même la partie de clavecin, nous en a donné une version inoubliable : à la fois chantante, finement ciselée et d'une merveilleuse « élasticité » rythmique. Et Jean-Claude Hermenjat, flûte solo à l'O.S.R., aura été pour beaucoup une révélation.

L. de Mv.

Deux fois plus qu'en décembre...

Trente-quatre chômeurs dans le canton !

L'office cantonal du travail communal que la situation du marché du travail et l'état du chômage à fin décembre 1974 s'établissent comme suit : demandes d'emploi : 34 (16) ; places vacantes : 23 (23) ; placements : 11 (3) ; chômeurs complets : 34 (16) ; chômeurs partiels : 12 (3).

Les chiffres entre parenthèses indiquent la situation du mois précédent.

CRESSIER

Entrepôts visités

Durant le week-end, les entrepôts de l'entreprise Schmutz à Cressier ont été cambriolés. Les auteurs ont fait main basse sur une somme de 8 à 900 francs.

Informations horlogères

Depuis 1969, plus de 1.500.000 montres russes sont entrées en France !

« La Suisse horlogère », organe officiel de la Chambre suisse de l'horlogerie a tiré, de la revue « France horlogère » de décembre dernier, quelques lignes qui démontrent l'importance des exportations soviétiques de montres et de produits industriels fins. Il est intéressant d'en connaître davantage sur ces exportations soviétiques qui, bien que modestes encore, n'en sont pas moins croissantes. Il ne faut pas perdre de vue le fait que chaque montre en provenance d'URSS placée sur le marché français élimine, pour nous, la possibilité d'exporter une montre helvétique. L'article qui suit le montre clairement, qui met l'accent sur l'expansion de la centrale soviétique en France.

Les articles de l'industrie soviétique d'optique, d'appareillage et de radioélectronique sont connus sur le marché mondial. L'exportation des articles de cette branche de l'industrie est la centrale « Mashpriborintorg », l'organisation soviétique de commerce extérieur, bien connue des hommes d'affaires et des consommateurs de plusieurs pays du monde.

«... Les articles qui constituent le vaste programme d'exportation de la centrale comptent 80.000 pièces diverses comprenant notamment des montres et autres produits de l'horlogerie, des instruments de mesure, depuis le manomètre jusqu'aux moyens d'automatisation et aux processus technologiques. Ils sont exportés dans plusieurs pays d'Europe, d'Asie, d'Afrique et du Continent américain, en tout : 92 pays du monde.»

« Le marché le plus important du commerce de la Centrale « Mashpriborintorg » est celui de la France. C'est en 1960 que « Mashpriborintorg » a commencé les livraisons de ses produits en

France. Au début le volume des livraisons était insignifiant. Par exemple, de 1960 à 1963 le volume annuel des livraisons de montres était de moins de dix mille pièces. « Mashpriborintorg » a connu ensuite une forte demande sur le marché français.

« Les montres et autres produits de l'industrie horlogère sont importés en France par la société « Slava » créée en 1972 avec la participation financière de « Mashpriborintorg ». Pour l'année courante, la société a importé 275.000 pièces de montres et mouvements et 140.000 réveils. Au total, depuis 1969, la Centrale a exporté vers la France plus d'un million et demi de montres. Quarante et un ateliers assurent le service technique après-vente pendant la période de garantie des montres, des postes radio et des téléviseurs, des appareils optiques à usage industriel et scientifique.»

« Mais la centrale est également cliente de plusieurs maisons françaises. La France a livré en URSS des équipements de radio à relais de géophysique, des appareils de mesure radio et autres instruments de mesure.»

« Depuis 1960, la Centrale a exporté dans divers pays plus de 100 millions de montres et de mouvements, 9 millions de pièces de postes de radio, de radiophonie et de téléviseurs ; 6 millions de pièces d'appareils photographiques et de caméras de cinéma et une grande quantité d'appareils à usage industriel et scientifique.»

« Slava, en pleine expansion, construit d'importants ateliers en Franche-Comté et les responsables soviétiques pensent encore intensifier leurs rapports commerciaux avec la France dans le domaine de l'horlogerie, notamment de la montre.»

Franz Weber n'a pas convaincu les téléspectateurs de Boudry

De notre correspondant :

L'émission présentée par Claude Torcinta au cours de laquelle Franz Weber se trouvait au centre d'un débat, a suscité passablement d'intérêt, car nombre sont ceux qui se posent des questions au sujet du bouillonnant « défenseur » de l'environnement. Après la brillante réussite de Surlei dans les Grisons, on s'est fort étonné que F. Weber ait concentré son activité sur la Suisse romande en particulier.

Un sondage d'opinion semble donner un avis relativement unanime : F. Weber n'a pas convaincu. Répondant le plus souvent par des biais aux questions précises qui lui étaient posées, il prenait parfois un ton désagréable lorsque ces questions l'embarraissaient. Oh ! si peu, car dans ce cas, il arguait de son « leit-motiv » à jets continus : Je fais ce que je fais pour la sauvegarde de la vie « sacrée » un point c'est tout. Les moyens

employés ? La provenance des fonds ? L'étude des dossiers ? La provenance de ceux-ci ? Quels sont les collaborateurs de ses campagnes ? Les intérêts en jeu ? Et tant d'autres questions encore dont on attendait une réponse. Rien, désespérément rien. Si ce n'est pourtant que F. Weber aime bien Don Quichotte, mais ne veut pas s'apparenter avec lui... N'y a-t-il pas dans les deux cas un idéal désintéressé ?

SI...

Les participants au forum étaient diverses personnes de Suisse romande voulant être renseignées, comme tous les téléspectateurs l'auraient été par la même occasion, si M. Weber avait voulu répondre avec clarté et ne pas qualifier de ridicules les questions posées. Personne n'est assez naïf pour penser que F. Weber finance lui-même ses entreprises.

Alors qui ? Pourquoi ne peut-il ou ne veut-il pas le dire ? Pourquoi, en vertu des facilités que lui offre sa langue maternelle, F. Weber ne réserve-t-il pas son activité à la Suisse alémanique d'abord, qui en a autant besoin que la Suisse romande ?

Comment peut-il prétendre aussi étudier en quelques heures des dossiers « d'une hauteur impressionnante » lorsqu'on lui reproche d'agir parfois sans avoir une connaissance approfondie du sujet ? Et, quand on parle des gros bonnets gouvernementaux avec lesquels il serait en rapport à tous les échelons, communaux, cantonaux et fédéraux, un seul nom précis est donné : celui d'un conseiller d'Etat vaudois avec lequel il aurait bu deux bouteilles de Dézaley...

Tout au long des entretiens, a régné

un anonymat étrange, ambigu, pour ne pas dire équivoque !

A entendre F. Weber, les autorités chargées de la protection de la « vie sacrée » ne font qu'une toute petite partie de leur travail. Au moins le font-elles à ciel ouvert sans se retrancher derrière des tabous mystérieux. Et pourquoi encore, lorsque M. Weber demande qu'on lui écrive pour lancer une initiative ou un référendum, ne désire-t-il pas que cette correspondance se fasse par le canal de la télévision, qui pourrait ainsi établir une statistique, mais bien à son adresse privée ?

SEUL DANS LE COUP

M. Weber tient donc essentiellement à rester seul dans le coup, à la tête de ses entreprises et cela n'est pas pour plaire à ceux qui aiment les situations nettes.

Non, M. Weber, nous sommes de simples citoyens peut-être, mais conscients de nos devoirs. Point n'est besoin d'utiliser des procédés de « Schulmeister » pour nous montrer la voie à suivre. Nous disons tous « bravo » à vos entreprises, mais nous n'admettons pas que tous les moyens soient bons pour parvenir au résultat. Supposons qu'un jour, un scandale financier se déclare, mettant votre œuvre en cause, sans que vous soyez personnellement en cause vous-même, vous entendriez alors des centaines de voix proclamant : « On l'avait bien dit et prévu que cela arriverait, avec tout ce qu'on nous cachait ».

Voilà ce qu'on pense de cette histoire dans le district de Boudry, du moins selon la quasi totalité des témoins recueillis.

Wr.

RÉGION DES LACS

Les Neuvevillois invités à trier leurs ordures

De notre correspondant :

Le ressort d'une enquête faite par les services techniques de La Neuveville, que le citoyen neuvevillois jette par année quelque 200 kg de déchets, soit 30 % de carton et papier, 8 % de métaux, 10 % de verre, 12 % de matière plastique ou diverse et 40 % de déchets ménagers proprement dits. Pour lutter contre le gaspillage d'une part, et en tenant compte des facteurs écologiques et économiques, et pour rationaliser le ramassage d'autre part, les autorités de La Neuveville ont établi de nouveaux plans de ramassage des ordures.

En ce qui concerne les papiers, journaux, revues, etc., les usagers sont invités à faire une plus large utilisation de la possibilité de remettre ceux-ci au ramassage par les écoliers, ce qui amortit ainsi les frais de leurs courses d'école et des camps de ski.

Actuellement, on compte qu'annuellement, La Neuveville fournit environ 200 tonnes de papier mélangés aux déchets ménagers qui sont brûlés à l'usine d'incinération, ce qui coûte au bas mot 14.000 fr. aux contribuables.

Les verres et bouteilles vides seront — et c'est ici que réside l'innovation principale — ramassés une fois par trimestre, soit les 15 janvier, 16 juillet et 15 octobre 1975. Entre ces dates de ramassage, un conteneur de 800 l sera à disposition du public pour recueillir chaque lundi matin les débris de verre. Son emplacement est prévu à côté de la station de relevage des eaux usées de Vichon. Un autre conteneur pourra aussi recueillir les huiles de toutes sortes, afin d'éviter les perturbations qu'elles causent à la station d'épuration. La population est invitée à faire un large usage de cette possibilité.

Les métaux et la ferraille seront ramassés quant à eux le quatrième mercredi de chaque mois.

Pour tous les autres objets encombrants (on entend par là ce qui ne peut être placé dans un sac à ordures, tels que cartons, harasses, débris de meubles, etc.), de nouvelles directives seront publiées prochainement par les services techniques. Espérons que chacun aura à cœur d'utiliser ces nouveaux modes d'élimination des déchets qui présentent le double avantage d'économiser tout en préservant l'environnement.



Le professeur Rossel retrouve son mandat

● LE Conseil fédéral a réélu membre de la commission fédérale de la radioactivité M. Jean Rossel, professeur, directeur de l'Institut de physique de l'Université de Neuchâtel.

Voiture volée

● LA voiture Morris mini rouge, portant plaques NE 66578, a été volée à Neuchâtel, ruelle Vaucher, dans la nuit de dimanche à lundi.

La toilette des arbres



● COMME chaque année à pareille époque, les arbres du chef-lieu ont droit à un brin de toilette. C'est ainsi qu'hier, par exemple, alors que le brouillard s'étendait sur Neuchâtel, les employés de la voirie, armés de tronçonneuses et de sécateurs, ont taillé les branches des arbres du quai Léopold-Robert et offert à notre photographe des poses parfois pittoresques.

(Avipress J.-P. Baillo)

Chaussé pour... un franc !

● NON, ce n'est pas une plaisanterie ! Un magasin de chaussures de la place propose à sa clientèle des paires de souliers pour... un franc !

tout à fait au goût du jour, mais pour moins du prix d'un paquet de cigarettes, on ne peut tout de même pas exiger le Pérou !

(Avipress J.-P. Baillo)



De Neuchâtel à Saint-Mandé en passant par Saint-Blaise et Malakoff

● CRÉÉE en 1957, alors qu'il fallait disparaître la dernière ligne de tramways de la région parisienne, l'Association pour le musée des transports urbains, interurbains et ruraux (AMTUIR) a pu conserver un grand nombre de tramways ou d'autobus.

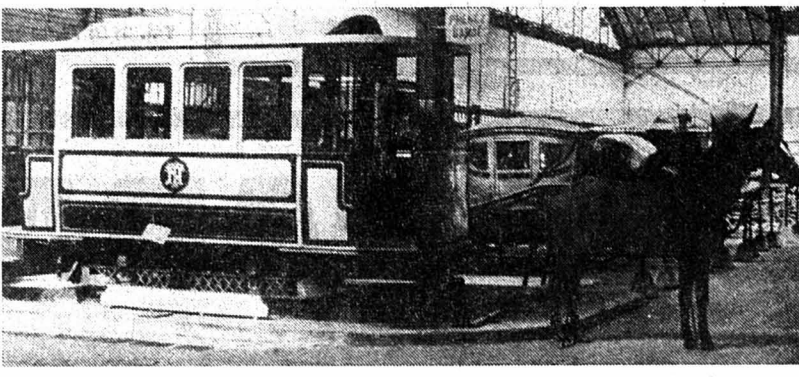
Jusqu'à présent, l'AMTUIR utilisait un des dépôts de la RATP situé à Malakoff. Ce toit étant provisoire, la RATP lui a offert un dépôt définitif, celui de Saint-Mandé, ancien garage d'autobus qui fut déclassé en 1971. Depuis deux ans, l'AMTUIR a figuré son nouveau musée des transports qui comprend deux halls principaux : un pour les tramways, l'autre pour les véhicules routiers.

Faisant avec bonheur la transition entre les deux salles, la remorque hippomobile du tram Neuchâtel-Saint-Blaise se trouve entre les deux halls. Il s'agit de la remorque 102, d'une série de six construite par SIG en 1894.

Cette solution avait été choisie après les pépins des automotrices à gaz de Gillieron et Amrein dont les essais ne furent pas concluants.

Dans son livre « Neuchâtel en tram », M. Sébastien Jacobi écrit ce propos : «... Après les déboires causés par la traction mécanique, le Neuchâtel-Saint-Blaise s'en remet au cheval. Le service débute le 22 décembre 1894 et la traction hippomobile offre enfin la fiabilité nécessaire pour gagner la confiance du public. Pourtant, sa durée est éphémère après deux ans et cinq mois d'exploitation, la traction électrique prend la relève. La carrière des petites voitures n'en est pas terminée pour autant ; Ce sont des remorques appréciées notamment sur les déclivités. Quatre d'entre elles resteront en service jusqu'en 1964, soit durant soixante-dix ans ! »

(Photo « Loco-Revue »)



PLATEAU DE DIESSÉ

Cinéma pour tous

Du 15 janvier au 20 mars, les habitants du Plateau de Diessé sont conviés au cinéma. Six films figurent au programme de cette saison. Mercredi 15 janvier, ce sont les enfants qui sont invités à suivre un merveilleux spectacle qui porte la griffe de Walt Disney. Puis à partir du 23 janvier, tous les deux jours à la salle communale de Lamboing, seront projetés des longs métrages. On retrouvera notamment le grand acteur Fernandel dans deux des six films présentés.

LE BON TUYAU POUR LES POTS D'ÉCHAPPEMENT, MONTAGE RAPIDE

Prix et service imbattables Plus de 250 pots en stock

PNEUS NOBS S.A.

Saars 14 - Tél. 25 23 30

IMMEUBLES

A vendre à Bevaix
TERRAIN

de 4000 m² en zone Industrielle.
Accès facile. Prix intéressant.
Faire offres sous chiffres AT 3558
au bureau du journal.

A vendre, au cœur
de la vieille ville de
Neuchâtel,

**ancien
immeuble
locatif**

entièrement rénové.
Prix intéressant.
Hypothèques à
disposition.

Ecrire sous chiffres
28-20047 à Publicités
Terreaux 5,
2001 Neuchâtel.

A vendre,
éventuellement à
louer,

maison

à deux appartements
de 6 pièces et 3
pièces, avec tout
confort, à
Saint-Aubin (NE).
Tél. (031) 56 37 11
de 18 à 20 heures.

Baux à loyer
au bureau du journal

A LOUER

A louer à Boudry, libre immédia-
tement,

1 studio

location mensuelle, sans charges, 310 fr.

1 appartement

de 2 1/2 pièces
location mensuelle, sans charges,
455 fr.

1 appartement

de 3 1/2 pièces
location mensuelle, sans charges,
515 fr. libre dès le 1er avril 1975.

Fiduciaire Seller & Mayor
Trésor 9 - Neuchâtel
Tél. (038) 24 59 59.



A louer immédiatement

**CRESSIER
beaux studios**

non meublés avec tout confort et
place de parc.
Loyer : Fr. 275.— plus charges.

**NEUCHATEL Grand-Rue 3
bel appartement**

de 3 chambres et salle de bains.
Chauffage électrique par apparte-
ment système moderne.
Loyer : Fr. 400.—

**NEUCHATEL, Monruz 23
appartement meublé**

de 3 chambres avec tout confort.
Loyer : Fr. 550.— charges compris-
es.

**PESEUX, Uttins 17
appartement**

de 3 chambres avec tout confort.
Loyer, après déduction d'un servi-
ce partiel de conciergerie :
Fr. 260.— plus charges.

**AVENDRE
CAFÉ DU JURA**

Mise à prix à partir de
Fr. 20.000.— plus
inventaire marchandises environ Fr. 3000.—

**NEUCHATEL, Evole 35,
magasin d'épicerie**

Agencement : Fr. 12.000.— plus
inventaire marchandises.

A louer à Auvernier

VILLA de 3 1/2 pièces

plus dépendances et garage, beau jardin, vue éten-
due, libre 1er mai 1975.

Prix : Fr. 1200.— + charges.

Adresser offres sous chiffres KC 3566 au bureau du
journal.

A louer tout de suite, à Cortailod,
bel et confortable

**appartement
de 2 pièces**

cuisinette, salle de bains, cave.
Loyer mensuel : Fr. 333.— plus
acompte sur charges.

Se renseigner pendant les heures
de bureau (du lundi au vendredi
de 7 h 30 à 12 h, de 13 h à 17 h 15)
tél. (031) 42 42 26.

A louer, à Areuse, dès le 24 jan-
vier 1975,

**appartement 3 pièces
confort**

Loyer mensuel : Fr. 425.— charges
comprises.
Tél. 24 42 40.

A louer, à Colombier, dès le 1er
mars 1975

bureau de 4 pièces

Surface totale 76 m². Place de
parc à disposition. Location men-
suelle : Fr. 600.—

Fiduciaire Seller & Mayor,
Trésor 9, Neuchâtel.
Tél. 24 59 59.

A louer, tout de suite, à Marin, si-
tuation tranquille et ensoleillée,

**appartement
de 3 1/2 pièces**

tout confort, balcon.
Loyer : Fr. 570.— plus charges.

S'adresser à : Etude Fr. Cartier,
notaire, Concert 6, Neuchâtel.
Tél. 25 12 55.

A louer, pour le 24 mars,

2 pièces

tout confort à Neuchâtel, à per-
sonne pouvant s'occuper de la
conciergerie.
Tél. 25 76 51, après 17 heures.

A louer à Colombier rue de la
Colline 1, pour le 1er avril 1975

**appartement
2 1/2 pièces**

tout confort, loyer mensuel
Fr. 398.— charges comprises.

S'adresser à : Etude Fr. Cartier,
Concert 6, 2001 Neuchâtel.
Tél. 25 12 55.

A louer, à Neuchâtel, tout de suite
ou pour date à convenir,

**appartement
de 2 1/2 pièces**

tout confort, tapis tendus, cuisine
agencée, Fr. 545.— charges compris-
es.
Fiduciaire Leuba & Schwarz,
1bg de l'Hôpital 13,
2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 76 72.

A louer à Neuchâtel

magnifique bar à café

de 60 à 70 places.
Location mensuelle charges com-
prises : Fr. 2500.—

Faire offres sous chiffres BV 3559
au bureau du journal.

A louer, à Serrières,
pour date à convenir

studio

non meublé
1 1/2 pièces, cuisine
et bains, 381 fr.
charges comprises.
Tél. 22 14 26, heures
de travail.

Tél. 31 61 71, le soir.

A louer à Boudry, route de la Ga-
re 33, pour le 1er février 1975,

**1 appartement
de 3 pièces**

confort au prix de 346 fr. char-
ges comprises.

S'adresser à : Etude Fr. Cartier,
Concert 6, Neuchâtel.
Tél. (038) 25 12 55.

A louer à Boudry,
fbg Ph.-Suchard 26 pour le
1er février 1975,

appartement 1 1/2 pièce

tout confort, 340 fr. charges com-
prises.

S'adresser à : Etude Fr. Cartier,
Concert 6, Neuchâtel.
Tél. (038) 25 12 55.

A louer à Cornaux
pour date à convenir

**appartement
de 3 pièces.**

Location mensuelle,
sans charges, 368 fr.
Garage 65 fr.

Fiduciaire Seller &
Mayor
Neuchâtel - Trésor 9
Tél. 24 59 59.

A louer aux
Hauts-Geneveys, dès
le 1er avril 1975,

**magnifique
attique**

de 4 1/2 pièces
Location mensuelle,
sans charges,
Fr. 845.—

Fiduciaire Seller &
Mayor - Trésor 9,
Neuchâtel,
Tél. 24 59 59.

A louer pour fin
mars, à la Vy-d'Etra,

**studio
non meublé**

avec tout confort.
Loyer charges non
comprises, 275 fr.

S'adresser à l'Etude
Jacques Ribaux,
Neuchâtel,
Tél. (038) 24 67 41.

A louer à
Gletterens
pour le 1er mars,

appartement

de 3 chambres
cuisine, bain-douche,
W.-C., garage.
S'adresser à
M. Frédy Bonjour,
administrateur
communal,
2523 Lignières.
Tél. 51 35 84 (heures
des repas).

A louer pour fin
mars, à la rue
de la Dime,

**appartement
de 2 pièces**

avec tout confort.
Loyer, charges
comprises, 275 fr.

S'adresser à l'Etude
Jacques Ribaux,
Neuchâtel
Tél. (038) 24 67 41.

A louer à
Bevaix

**studio
non meublé**

Loyer, charges
comprises, 290 fr.

S'adresser à l'Etude
Jacques Ribaux,
Neuchâtel,
Tél. (038) 24 67 41.

A louer à
Bevaix

**appartement
de 4 1/2 pièces**

avec tout le confort.
Tél. (038) 24 70 52,
Neuchâtel.

Beau choix de cartes de visite
à l'imprimerie de ce journal

A louer, près de Morat,

jolie maison

6 chambres, salle de bains, cuis-
ine agencée, grand garage, buan-
derie, chauffage central, jardin et
place de jeux pour enfants, pour
le 1er mai ou date à convenir,
700 fr. par mois + chauffage.

S'adresser à G. Kämpfer,
Gressing FR - 3280 Morat.
Tél. (037) 71 28 82 ou (038)
33 11 42.

CORNAUX à louer tout de suite
et pour fin mars :

**appartement
de 4 pièces
appartement
de 3 pièces
studio non meublé**

avec tout confort.
Loyer : Fr. 420.—, 355 fr., 250 fr.,
charges non comprises.
S'adresser à l'Etude
Jacques Ribaux, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 67 41.

LE LANDERON à louer pour fin
mars, au bord du lac,

**appartement
de 2 pièces**

avec tout confort. Loyer, charges
non comprises, 405 fr.
S'adresser à l'Etude
Jacques Ribaux, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 67 41.

BOUDRY

A louer magnifique et spacieux
appartement de

2 1/2 chambres

cuisine agencée, salle de bains,
W.-C., balcon, tout confort, pour
le 1er avril 1975.

S'adresser à l'Etude Wavre,
Neuchâtel. Tél. 25 10 63.

A louer au Landeron
**appartements
tout confort**

immédiatement ou pour date à
convenir
3 pièces Fr. 470.— et Fr. 480.—
4 pièces Fr. 615.— et Fr. 625.—
pour le 24 mars 1975
1 pièce Fr. 220.—
2 pièces Fr. 365.—
charges comprises.
Gérances Bruno Müller,
Temple-Neuf 4, Neuchâtel,
Tél. 24 42 40.

A louer à Cortailod, route de
Boudry 8, tout de suite,

**un appartement
de 3 pièces**

loyer mensuel 414 fr. + 80 fr. de
charges.
A Colombier, rue du Collège 2,
pour le 1er février 1975,

**un appartement
de 3 pièces**

loyer mensuel 520 fr. + 60 fr. de
charges.
S'adresser à Pellegrini & Induni,
tél. 42 03 87, à 12 h 30.

A LOUER

A Neuchâtel :

rue des Moulins,
appartement de 1 pièce, cuisine,
sans confort, libre tout de suite.
Fr. 130.—

rue des Carrels,
appartement de 3 pièces, cuis-
ine installée avec cuisinière à gaz
frigo, machine à laver la vaisselle,
bains-toilettes, balcon et cave,
dès le 24 mars. Fr. 505.— +
180 fr. charges.

A Cormondèche

2 studios, cuisinette installée,
douche-toilettes, dès le 24 février
et 24 mars. Fr. 235.— + 30.—
charges.

A Pesieux :

appartement 2 pièces, cuisine,
bains, cave, confort, libre tout de
suite. Fr. 385.— + 60.— charges.

appartement de 3 pièces, cuisine,
bains, cave, confort, dès le 24
mars. Fr. 460.— + 75.— charges.

S'adresser à l'Agence 13 + 13,
Orangerie 8, Neuchâtel.
Tél. 25 13 13.

**APPARTEMENTS
DE VACANCES****DEMANDES À LOUER**

Nous cherchons

local avec vitrine

25 à 40 m², au centre de la ville,
pour mars ou avril 1975.
Adresser offres écrites à BT 3556
au bureau du journal.

**On cherche
à louer**

appartement 3 ou 4
pièces pour
week-end (avec ou
sans confort) pour
Jardin, aux abords
d'un village du
Val-de-Ruz.
Tél. (039) 23 05 37,
heures des repas.

Fonctionnaire, marié
sans enfants,
cherche

appartement

de 3 pièces, confort,
à Neuchâtel, pour
fin septembre.
Adresser offre
détaillée sous chiffre
GA 3564 au bureau
du journal.

Je cherche, à
Neuchâtel,

locaux ou

appartement

de 2 ou 3 pièces
à l'usage de bureaux
près du centre.
Tél. (024) 24 17 89.

Offres d'emplois

Sommelière

2 services serait
engagée tout de
suite à
l'hôtel du Commerce
2114 Fleurier.
Tél. (038) 61 17 33,
H. Huguenin.

**Travail pour
étudiante**

Qui s'occuperait du
ménage d'un
monsieur seul, à la
rue des
Champrévères 9 ?
Travail facile du
lundi à vendredi,
maximum 2 heures
par jour.
Bonne paie.
Tél. bureau
33 36 00; tél. privé
25 91 02, dès
20 heures.

Nous cherchons,
pour le 16 janvier,

vendeuse

ou aide-vendeuse,
éventuellement
débutante à mettre
au courant.

Faire offres à la
papeterie
Bickel & Co,
place de la Poste,
Neuchâtel.

A toute demande de
renseignements, prière
de joindre un timbre
pour la réponse

Feuille d'avis
de Neuchâtel

CONFISERIE ZURCHER,
MARCEL POL successeur,
2013 Colombier,

cherche pour le 15 février ou da-
te à convenir une

jeune vendeuse

Se présenter ou téléphoner au
(038) 41 24 12.

**GAIN ACCESSOIRE
DAME OU
DEMOISELLE**

de bonne présentation, ayant le
contact facile, trouverait activité
intéressante. Nécessite : 1 ou 2
soirs ou après-midi par semaine.
Prenez contact par téléphone au
(038) 24 77 09, de 8 à 10 heures.

EUREST S.A.
Société européenne de restaura-
tion cherche :

**DIRECTEURS-GÉRANTS
CUISINIERS-GÉRANTS
CHEFS DE PARTIE
GARÇONS ET FILLES
D'OFFICE**

pour : restauration collective et
publique dans divers cantons.
Faire offres manuscrites, avec
curriculum vitae, à EUREST S.A.,
case postale 15,
1224 Chêne-Bougeries (GE).

Maculature en vente
au bureau du journal

**Vaudoise
Assurances**
Mutuelle Vaudoise + Vaudoise Vie

L'extension de notre agence générale et l'arrivée de
nouvelles possibilités de prestations dans cette bran-
che, nous incitent à engager un

**INSPECTEUR
PRINCIPAL VIE**

Fonctions :
Direction et animation d'un groupe d'agents profes-
sionnels.

Conditions requises :
Formation et pratique en assurances sur la vie.
Aptitudes pour la conduite d'une équipe de 10
collaborateurs du service externe.

L'importance du poste justifie les remarquables
prestations financières offertes.

Les candidats prendront contact avec
M. J. Etzensperger rue du Musée 5,
Neuchâtel, tél. 25 76 61.

Etes-vous

**le (la) dessinateur (trice)
industriel (le)**

que désire engager notre bureau technique ?

Entreprise industrielle de moyenne importance, nous
offrons :

— place stable, dans une ambiance de travail agré-
able

— semaine de 5 jours et horaire libre

— salaires selon capacités et expériences.

Connaissances ou certaines expériences de la bran-
che tôle seraient appréciées.

Aimeriez-vous, par un travail indépendant, assumer
les responsabilités de ce service, alors n'hésitez
pas.

Veillez envoyer votre offre manuscrite accompa-
gnée d'un curriculum vitae et des prétentions de
salaire, sous chiffres 87-234 - Aux Annonces Suisses
S.A., « ASSA », 2 fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

**DES RABAIS INOUIÏS
JUSQU'À**

70 %

ÉCHEC TOTAL À L'INFLATION

le plus grand centre neuchâtelois spécialisé

JEANNERET & C^{ie}
S.A.

Durant les soldes, nos prix s'entendent départ magasin. Petite participation pour livraison.

Vente autorisée

AU CONFORT MÉNAGER
SEYON 26, 28, 30 - NEUCHATEL - Tél. 24 57 77

LA CHAUX-DE-FONDS

Au tribunal de police

Quand un conseiller communal lève un lièvre au cours d'une promenade

Le tribunal de police de La Chaux-de-Fonds a siégé vendredi sous la présidence de M. Daniel Blaser, juge suppléant, assisté de M. Blaise Marti, commis-greffier.

L'une des affaires a abouti devant la justice par pur hasard. En effet, au mois d'août dernier, le conseiller communal Etienne Broillet, chef des travaux publics, qui se promenait dans les environs de la ville, découvrit avec un profond étonnement l'existence d'une nouvelle étable préfabriquée. Etonnement, car aucun plan n'avait été déposé. Plainte ayant été déposée, quatre personnes furent citées à comparaître sous la prévention d'infraction à la loi cantonale sur les constructions. Trois d'entre elles, J.L., J.-P. P. et R.S., étaient présentes à cette séance, la quatrième, A.C., faisant défaut bien que son avocat se soit déplacé.

Chaque prévenu bien sûr témoigna de sa bonne foi. En fait, il s'agit d'un concours de circonstances d'où une certaine négligence n'est pas absente. R.S., un agriculteur, propriétaire et maître de l'ouvrage, avait donné une mission bien précise à un entrepreneur pour l'édification de cette étable. Le tribunal admit que S., ayant fait pleine confiance à son mandataire, pouvait se désintéresser des problèmes administratifs. Il a été libéré et les frais mis à la charge de l'Etat.

J.-P. P., responsable des travaux, domicilié dans un autre canton, s'en remit à un architecte neuchâtelois pour le contrôle et la signature des plans, ainsi que les formalités à remplir auprès de l'autorité. Il s'adressa à J.L., qui accepta, mais pour diverses raisons garda ces plans dans un tiroir. A chaque rappel de P., il lui répondit que le dépôt allait

se faire incessamment. Mais en aucun cas, il n'indiqua à l'un des trois autres prévenus que les démarches avaient été effectuées. L. est donc également libéré, de même que A.C., l'entrepreneur, qui fort de la promesse du propriétaire lui assurant que tout était en ordre, fit démarrer le chantier.

LE VRAI RESPONSABLE

Reste J.-P. P., responsable des travaux, et ainsi seul responsable dans cette affaire, encore qu'il bénéficie de circonstances atténuantes en ayant trop fait confiance à l'architecte qu'il connaissait pourtant. Bien qu'il n'ait jamais eu de confirmation officielle de la part de ce dernier, P. avait estimé que le dépôt des plans était imminent lors de leur ultime entretien. En effet, L. savait qu'il fallait commencer au plus tôt la construction, pour qu'elle soit achevée avant l'automne qui est parfois fort capricieux dans le Jura. Il avait donc laissé entendre que tout serait réglé au moment voulu. On enregistre ainsi d'un côté un certain laisser-aller et un retard non compréhensible de la part de l'architecte, mais qui ne sont pas punissables; de l'autre, J.-P. P., trop confiant, a commis néanmoins une faute en ne s'assurant pas de l'état des démarches. Faute qui sera sanctionnée par une amende de principe de 100 fr. et 50 fr. de frais.

AUTRES JUGEMENTS

En outre, le tribunal a condamné G.B., pour ivresse au volant et infrac-

Etat civil de La Chaux-de-Fonds (8 janvier).

NAISSANCES: Favre-dit-Jeanfavre Raphaël, fils d'Eric-Ernest, ferblantier couvreur, et d'Ingrid-Jacqueline, née Stalder; Huguet Véronique-Françoise, fille de Jean-Michel, inspecteur d'organisation, et de Nicole-Marie-Marguerite, née Noroy; Cattin Christian, fils de Roger-Henri-Hubert, horloger, et de Danielle-Marthe-Alphonse, née Gigon; Beer Ursanne-Arnéde-Conrad, fils de Johann-Baptist-Arnold, hôtelier et de Danièle, née Convers.

PROMESSES DE MARIAGE: Mendieta José, ouvrier de fabrique, et Receveur Jacqueline; Bachelard Christian-Adrien-Louis, chef d'orchestre, et Fillon Yvette-Marie.

DÉCÈS: Steinweg, née Schiffmann, Gisèle-Lucette, ménagère, née le 14 juin 1939, épouse de René-Lucien; Guinand Armand-Louis, horloger, né le 25 mars 1886, époux d'Emma-Olga, née Giger.

Dépassement imprudent

Hier, vers 9 h 10, M. N. R., de Cortaillod, circulait rue Fritz-Courvoisier en direction est. A la hauteur de l'immeuble No 38, il dépassa un camion, piloté par M. G. S.-V., de La Chaux-de-Fonds. Au cours du dépassement alors qu'il reprenait sa droite, l'aile avant-droite de sa machine heurta l'aile avant-gauche du camion. Dégâts.

Concert Pierre Cochereau renvoyé

(c) Mercredi soir, à la salle de musique de La Chaux-de-Fonds, devait avoir lieu le 7me concert de l'abonnement. Pierre Cochereau, organiste à Notre-Dame de Paris étant malade, cette manifestation est renvoyée.

LE LOCLE

LES PONTS-DE-MARTEL

Un nouveau fromager remplacera M. Maillard

(c) M. Maillard, l'actuel fromager des Ponts-de-Martel, quittera la localité, le 1er mai prochain, pour aller reprendre une fromagerie à Saint-Aubin (FR). Dans leur assemblée de vendredi dernier, les membres de la société de laiterie, réunis au buffet de la Gare, ont décidé de faire appel à M. Ernest Moeri pour le remplacer. M. Moeri exerce actuellement au Cachot.

Décès d'un ancien conseiller communal

(c) Vendredi dernier, M. Georges Descoudres est décédé, emporté par la maladie. Il était âgé de 72 ans. Le défunt était un commerçant bien connu et apprécié de la population des Ponts-de-Martel. Il avait remis son commerce, en 1969, après de nombreuses années d'activité. M. Descoudres avait, également, fait partie des autorités exécutives de 1948 à 1956 où il avait la charge du diacêtre du service des eaux et de la police du feu.

Etat civil du Locle (2 janvier)

Naissance: Maire Valérie, fille de Willy-Henri, chauffeur, et d'Anne-Marie, née Dubois.

Décès: Scherz Marthe-Lina, née Dentan le 9 mai 1889, ménagère, veuve de Jean-Christian; Stoppa Giovanni-Giuseppe, né le 19 août 1902, concierge retraité, époux de Rosa-Maria-Giovanna, née Conti; Boss Edith-Mathilde, née le 21 avril 1890, retraitée, célibataire.

(4 janvier)

Naissance: Comello Daniele-Luigi, fils de Valentino-Antonio-Vincenzo, mécanicien, et de Rita, née Fona.

(10 janvier)

DÉCÈS. — Ducommun née Matthey-Doret, Julie-Esther, née le 28 novembre 1888, ménagère, veuve de Ducommun George-René-Marcel; Santschi Marie-Louise, née le 13 mars 1902, ménagère, célibataire.

PROMESSES DE MARIAGE. — Zagrodnik Miccio-François, mécanicien-rectifieur et Pellaton Marie-claude.

MARIAGES. — De Boni Giovanni, peintre en carrosserie et Koller Francine-Florine-Marie.



Maurice Mathey dans son atelier, lors de son nonantième anniversaire.

(Archives)

Les obsèques de Maurice Mathey

De notre correspondant :

L'estime et la sympathie que Maurice Mathey avait su grouper autour de lui ont été témoignées lors de ses obsèques qui se sont déroulées hier après-midi, au Temple français. C'est devant une assistance recueillie parmi laquelle on releva la présence du préfet J.-A. Haldimann, de M. Jean-Pierre Renk, conseiller communal, que le pasteur Eric Perrenoud

célébra le culte. Celui-ci retraça la carrière de Maurice Mathey relevant ses qualités de cœur et sa grande probité. Maurice Mathey fut très près de la nature et il sut nous la communiquer. C'est ainsi que sa maison fut toujours une terre d'accueil.

LE CERNEUX-PEQUIGNOT Activités réjouissantes des Samaritains

(c) L'assemblée générale de la société des samaritains du Cerneux-Péquignot, assemblée précédée d'un exercice pratique, réunissait, à la fin de la semaine dernière, une vingtaine de membres. Les débats étaient placés sous la présidence de M. Joseph Kuster. Les principaux faits de l'année écoulée furent évoqués, soit un cours de sauveteur suivi par quatorze élèves, l'organisation de la Fête villageoise qui fut, comme chaque année, un succès, la remise, enfin, de trois médailles pour 25 ans d'activités. Pour 1975, il est prévu dix exercices, la plupart en plein air dont un en collaboration avec les sapeurs-pompiers. Au cours de l'assemblée, quatre admissions furent enregistrées. Il est réjouissant de constater que cette société reste bien vivante.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel
Direction générale: Marc Wolfrath
Rédacteur en chef: Jean Hostettler

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS

Corso: 20 h 30, Le Mouton enragé, (16 ans).

Eden: 18 h 30, L'Erotisme sauvage des Américaines, (20 ans); 20 h 30, La Bonne année, (16 ans).

Plaza: 20 h 30, Les Durs, (16 ans). Scala: 18 h 45, Le Trio infernal, (18 ans, prolongations); 21 h, Zardoz, (16 ans).

DANSE ET ATTRACTIONS
Rodéo-club bar 72: 21 h 30 à 4 h.
Le Scotch: 21 h 30 à 4 h.
La Boule d'Or: 21 h à 2 h.
Cabaret 55: 21 h 30 à 4 h.
Chez Jeanine: 21 h à 4 h.

EXPOSITIONS

Musée d'histoire: les collections (le week-end ou sur demande).

Musée des beaux-arts: rétrospective Hubert Queloiz.

Musée d'histoire naturelle: coquillages et faune marine.

Musée international d'horlogerie: l'homme et le temps.

Galerie du Club 44: peintures et dessins de Michel Valdrac.

Musée des beaux-arts: le peintre Fritz Winter.

Permanence médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.

Pharmacie d'office: Wildhaber, 7, av. Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 111.

MANIFESTATION
Aula des Forges: 20 h 30, L'Utilité des tests scolaires, par M. Marcel Calame, (Association des parents d'élèves).

Le Locle

EXPOSITIONS

Musée des beaux-arts: les collections. Château des Monts: Musée d'horlogerie et d'histoire, les collections.

Pharmacie de service: Philippin, 27, Daniel-Jean Richard; dès 21 h, tél. 117.

Permanence médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

En janvier, c'est moins cher!

Qu'est-ce qui est vendu en ce moment

au Super-Centre à prix coûtant?

- Mandarines
- Bananes
- Champignons de Paris frais
- Saucisse à rôtir
- Wienerli Bell en vrac ou sous vide
- Poules à bouillir
- Fromage fondu Chalet
- Bière Muller en litre
- Costa Doro un excellent rouge de table

Hôtel Gomésia

3985 MÜNSTER
Tél. (028) 8 23 18

vous propose pour vos sorties en famille
Ses menus pour enfants de Fr. 3.80 à Fr. 4.50
Son assiette skieur à Fr. 7.50 et sa carte gastronomique
En janvier, profitez de nos prix de basse saison, week-ends forfaitaires.
Deux jours de neige pour francs 100.— par personne.

Machines à laver

Linge-vaisselle légèrement griffées ou petits défauts d'émail, à céder avec rabais élevé. Services assurés. Pose gratuite. Grandes facilités de paiement, par leasing, sans versement à la livraison, occasions à partir de 400 francs.
Réparations toutes marques.

Magic Neuchâtel

Tél. (038) 41 17 98 en cas de non-réponse de 7 à 22 h (021) 20 26 77.
rue du Tunnel 3 - 1000 Lausanne.
20 ans d'expérience.

DÉMÉNAGEMENT

M. DANUSER. Tél. (038) 33 17 48,
31 57 83. Tires 22, 2034 Peseux.

Transports dans toute l'Europe.



HILDENBRAND
FERBLANTERIE SANITAIRE
Saint-Nicolas 10
Tél. 25 66 86

VITRERIE - MIROITERIE
M. KAUFMANN
Tél. 25 22 77 Neuchâtel

ENCADREMENT
de restauration
abel rejchland
parcs 10
neuchâtel
tel: 24 62 12

TAPIS D'ORIENT

LES TAPIS SOLDÉS NE SONT PAS DONNÉS AU CHOIX

HAMADAN DES INDES40 x 60	19.-
HAMADAN DES INDES50 x 70	25.-
HAMADAN DES INDES90 x 190	129.-
KARADJA80 x 60 environ	119.— soldé 98.-
ANATOL YASTIC 95 x 50 environ	135.— soldé 98.-
NIRIS190 x 135 environ	490.— soldé 290.-
KHAMSE200 x 130 environ	790.— soldé 590.-
CHINOIS300 x 210 environ	1090.— soldé 690.-
AFGHAN300 x 200 environ	1450.— soldé 1090.-
MACÉDONIEN310 x 200 environ	1480.— soldé 1190.-
CHINOIS200 x 300 environ	2400.— soldé 1590.-
KIRMAN310 x 231	4350.— soldé 2900.-
KIRMAN415 x 305	12.900.— soldé 6500.-

etc., etc.

SUPERBES OCCASIONS
à des prix jamais vus

(vente autorisée)

NATURELLEMENT CHEZ:

E. GANS-RUEDIN - TAPIS
Grand-Rue 2 Neuchâtel

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

121^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL - DE - TRAVERS

Au tribunal de police du Val-de-Travers Un taux d'alcoolémie extraordinaire

Composé de MM. Philippe Favarger, président, et Adrien Simon-Vermet, substitut-greffier, le tribunal de police du Val-de-Travers a siégé en partie à Môtiers et en partie à la montagne entre Les Verrières et le Mont-des-Verrières. Le 2 septembre 1973, G. del M., de Neuchâtel, circulait en auto sur la route Buttes-Fleurier. Après le dangereux virage du Crêt-de-la-Cize, il vit arriver en sens inverse une voiture. Craignant la collision avec elle, G. del M. donna un coup de volant à droite, mais son véhicule partit ensuite sur la gauche de la chaussée et faucha un piéton de Couvet, qui fut projeté sur la ligne de chemin de fer. Celui-ci fut grièvement blessé, notamment à son oeil. Il est atteint de lésions dont le pourcentage ne peut être encore fixé par le médecin. Après avoir été plaignant, la victime a retiré sa plainte. Le mandataire de G. del M. a soutenu que son client n'avait pas commis de faute de circulation, mais qu'il avait réagi face au danger qui se présentait devant lui de la seule façon qu'il était possible de le faire. Il a demandé un acquittement pur et simple. Jugement lundi prochain.

ACQUITTEMENT

En octobre 1974, G.B., qui avait terminé son travail à Fleurier puis s'était rendu dans un garage à Boveresse, était la route Les Verrières - Le Mont-des-Verrières où il habite. Après le « virage des Français », négocié à la vitesse de 25 km/h, il remit des gaz, accéléra légèrement mais en raison de la chaus-

sée mouillée et de la présence de feuilles mortes, l'arrière de sa voiture tangua. G.B. mourut, l'arrière se redressa en donnant un coup de volant à gauche mais l'auto sortit de la route et heurta un arbre. La voiture a été démolie. C'est un miracle que G.B. s'en soit tiré indemne.

Un rapport de police fut dressé contre lui. Après avoir vu les lieux de l'accident, le tribunal, se rangeant aux arguments de la défense, a considéré qu'on ne pouvait retenir un excès de vitesse à l'encontre du conducteur ni une faute subjective de maîtrise au sens où l'entend la jurisprudence du Tribunal fédéral. En conséquence, G.B. a été libéré des fins de la poursuite pénale dirigée contre lui et les frais mis à la charge de l'Etat.

D.K., des Verrières, était renvoyé pour ne pas avoir, après la transmission du dossier au Ministère public, le solde de sa taxe militaire 1972. Depuis lors, le dû a été réglé. Devant appliquer la loi, le tribunal a infligé à D.K. trois jours d'arrêts avec sursis pendant une année et 20 fr. de frais.

ALCOOL ET MÉDICAMENTS

Le dimanche de l'Abbaye de Fleurier, Mme A.-M. S., de Môtiers, s'y rendit l'après-midi avec des enfants. Puis elle regagna le domicile de ses parents, mangea et but considérablement. Son intention était de retourner en train à Fleurier. Mais elle le manqua et enfourcha alors son cycloMOTEUR. Peu avant la ferme de Chauv, l'engin toucha la banquette et A.-M. S. fit une chute. Elle

fut transportée à l'hôpital où elle resta une quinzaine de jours.

Le résultat de la prise de sang indiqua une alcoolémie moyenne de 4 gr pour ‰, ce qui est absolument extraordinaire! Ce résultat a-t-il été influencé par un médicament? La chose n'est pas impossible selon un médecin, mais il aurait fallu faire une analyse pour en être absolument certain.

Depuis cet accident, A.-M. S. s'est soumise volontairement à un traitement. C'est une employée travailleuse, honnête et aimable. Après avoir entendu deux témoins, le tribunal, pour invendu du gain et perte de maîtrise, a condamné A.-M. S. à dix jours d'arrêts, à payer 100 fr. d'amende et 249 fr. de frais. En raison des bons renseignements obtenus sur la prévenue, de sa volonté de refaire une nouvelle vie, le juge lui a octroyé le sursis pour la peine privative de liberté et a fixé la durée d'épreuve à une année.

G.D.

Assemblée générale de l'« Union » à Saint-Sulpice

La fanfare l'« Union » a siégé récemment à Saint-Sulpice sous la présidence de M. Daniel Cochand. Deux membres d'honneur étaient associés à l'assemblée: MM. Arthur Baumann et Maurice Tuller. M. Eugène Herrmann, caissier, a présenté les comptes de l'année écoulée et décharge lui fut donnée par l'assemblée. Dans son rapport, le président retraça l'activité de la société durant l'année 1974. Il y eut 57 répétitions et sorties. Il adressa, ensuite, des félicitations à MM. Freddy Guder, et Pierre Jeanneret pour leur prochaine nomination de vétérans cantonaux le 2 février. Le directeur, M. Gaudin, lança un appel afin de recruter des membres.

M. Pierre Jeanneret a reçu l'insigne pour 25 ans d'activité; Jean Schneider pour 10 ans, et André Glardon pour cinq ans. Une censure d'argent a été remise à MM. Thalman, Cochand, Guder, Glardon, Meyer, Walther, Perrinjacquet, Schneider et Cochand pour leur assiduité aux répétitions. Le comité a été renouvelé comme suit: président: Daniel Cochand; vice-président: Pierre Thalman; caissier: Eugène Herrmann; secrétaire: Fernand Meyer; secrétaire aux verbaux: André Glardon; vérificateurs Claude Perrinjacquet et Eric Walther.

Le directeur est M. Guder, le sous-directeur M. Thalman. La commission musicale est composée de MM. Guder, Thalman, Cochand, Jeanneret, Meyer, Cochand et Delagrang. Les délégués à l'assemblée cantonale et de district sont MM. Schneider et Walther et auprès des sociétés locales, M. Meyer; à la commission de recrutement sont nommés MM. Cochand, Jeanneret et Meyer. La soirée annuelle de la fanfare est fixée en avril. Le président leva ensuite la séance avant que les membres et leurs épouses ne prennent place pour le repas traditionnel.

Lutte contre la vie chère à Saint-Sulpice

(sp) Pour lutter contre la hausse du coût de la vie, un habitant de Saint-Sulpice, vient d'inviter hôteliers, agriculteurs et particuliers à faire boucherie ensemble estimant trop onéreux l'intermédiaire des maîtres-bouchers. Cette initiative rencontrera-t-elle le succès et sera-t-elle suivie ailleurs?

CARNET DU JOUR

Couvet: cinéma Collisée, 20 h 30 « Fantomas contre Scotland Yard » (16 ans). Môtiers: musée Rousseau, ouvert. Fleurier: le Rancho, bar-dancing, ouvert jusqu'à 2 heures. Médecin et pharmacien habituels. Ambulance, tél. 61 12 00 ou tél. 61. 13. 28. Hôpital et maternité de Couvet, tél. 63. 25. 25. Hôpital de Fleurier, tél. 61. 10. 81. Service d'aide familiale, tél. 61. 23. 74. Fleurier: infirmière visitante, tél. 61. 38. 48. Les Verrières: bureau de renseignements; banque cantonale. Fleurier: service du feu, tél. 61 12 04 ou 118. Police cantonale, tél. 61. 14. 23.

FRANCE VOISINE

Le moteur rotatif amélioré par un Franc-Comtois Une invention qui permettrait de faire 100 km avec un seul litre de carburant!

De notre correspondant:
A 72 ans, M. Etienne Gaijfe, domicilié aux Aves-de-Loray (Doubs) n'est pas un de ces farfelus qui réinventent le moteur à eau toutes les décadennies! Aussi, l'annonce de sa nouvelle trouvaille a-t-elle fait l'effet d'une bombe.
Très jeune, il se passionnait déjà pour l'automobile et une bonne dizaine de brevets en témoignent. M. Gaijfe estime que le moteur à combustion interne est plein de défauts, polluant et gaspillant l'énergie. Bien avant que Wankel le commercialise, M. Gaijfe avait découvert le moteur rotatif. Entre-temps, il inventa également le dispositif de suspension de la 2 CV et le fit breveter.

RÉSOLVRE LA CRISE DU PÉTROLE

— Aujourd'hui, après une bonne

De l'un de nos correspondants:

Le public valloisier serait-il subitement devenu sadomasochiste? En tout cas, il ne s'est point fait prier pour venir recevoir, en guise d'entrées du petit Nouvel-An, la magistrale fessée que lui ont conjointement administrée, samedi soir, à Couvet, les Artistes associés de Lausanne et la Société d'émulation du Val-de-Travers. Et qui plus est, tout au long de la soirée, il n'a cessé de manifester sa pleine satisfaction par des cataraques de rires et des trombes d'applaudissements!

COMME SON TITRE NE L'INDIQUE PAS

En effet, l'autre soir, à la salle de spectacles covassonne, on a joué, à guichet fermé (le fait est de plus en plus rare), l'ébouriffant vaudeville, en trois actes, de Jean de Létra: « La fessée » une pièce qui, comme son titre ne l'indique pas, tient davantage de la satire sociale que de l'apologie de la correction corporelle. Motivée pour la sixième fois consécutive par le passage « du » spectacle gai de la mi-janvier, à « Occupe-toi d'Amélie » de Feydeau, « Arsenic et vieilles dentelles » de Kesselring, « Le dindon » de Feydeau, « Et moi, j'ai dit qu'elle t'a fait d'œil! » de Hennequin et Veber, et « Vous n'avez rien à déclarer », également de Hennequin et Veber, et conditionnés, cette fois-ci, par la présence de la comédienne Irène Vidy qui a remporté à Fleurier, en novembre dernier, un immense succès dans la revue « Et que ça tourne », quelque 600

spectateurs se sont laissés entraîner par les réactions en chaîne qui se succèdent, sans répit, d'un bout à l'autre de « La fessée ». Réactions dues aux traditionnels artifices, utilisés par les vaudevillistes: situations loufoques, rencontres imprévues, quiproquos embarrassants, clin d'œil comiques, gags verbaux et visuels, etc. Mais aussi, chez Jean de Létra, à la confrontation de deux classes sociales dont l'une, surtout, au contact de l'autre, révèle involontairement ses travers, ses ridicules, ses compromissions, ses bassesses, ses faiblesses et ses tics.

UNE RÉUSSITE ENVIABLE

Dès lors, le public a été, implicitement, sensible à l'intention de l'auteur de dépasser l'habituel schéma, coulé de fil blanc qui régit le genre vaudevillesque pour atteindre une construction plus élaborée en apparence, mais tout aussi invraisemblable en réalité. Avec « La fessée » auteur, acteurs, metteur en scène et spectateurs se trouvent, en quelque sorte, dans la situation d'un mécanicien qui devrait monter une machine à coudre avec les pièces d'une pendule... Logique et absurde sont tous deux présents, convergent ici ou là, se heurtent ailleurs, se rapprochent plus loin sans jamais s'identifier. Sinon le but même visé par une telle pièce serait annihilé: « J'ai voulu écrire une œuvre comique sans prétention, mais qui fasse vraiment rire, car faire rire toute une soirée n'apparaît, à notre époque, comme un tour de force et comme une des réussites les

plus enviables qu'un acteur puisse souhaiter. » (Jean de Létra).

Mis en scène par un des « grands » du théâtre romand, Paul Pasquier, dans des décors sortis des ateliers du Théâtre municipal de Lausanne, les artistes associés ont su créer cette atmosphère indécise qui doit baigner, du début à la fin, un vaudeville aussi habilement emberlificoté que « La fessée ». D'abord, la pétulante Irène Vidy (Hermine Pousset), récipiendaire de la fessée, parfaite dans son rôle ambigu de trait d'union entre la « gentri » et la roturière. Puis le fin Daniel W. Fillion (Lucien Pousset), dispensateur du geste incongru, excellent plébéteu, au bon sens jamais mis en défaut, terre à terre de nature, sublimé quand les circonstances l'exigent. C'est le cas aussi de l'équivoque René Serge (Vicente Doudeu), caricature à peine forcée d'un monde en déclin à force de vouloir trop briller; celui également de François Silvant (Albert Grésillon), photographe myope, remarquable dans son jeu de composition; et encore de Camille Fournier, Patricia Maselli, Jane Savigny, Catherine Gérard et Bernard Junod, peut-être un peu moins éblouissants que leurs camarades, mais comme eux bien dans la lettre et l'esprit de cette mémorable « Fessée » qui, selon le principe des vases communicants, a opéré un incessant va-et-vient entre la scène et la salle tout au long d'une très charmante soirée. Conclusion: à Couvet, la preuve en est faite, un certain théâtre populaire n'est pas prêt de mourir... sinon de rire!

Assemblée générale de la fanfare « Helvétia »

Samedi après-midi, à l'hôtel Central de Couvet, les membres de l'Helvétia se sont réunis en assemblée générale sous la présidence de M. Eric Reymond. Trente six musiciens et de nombreux membres honoraires et d'honneur étaient présents. Alors que sept démissions sont arrivées, MM. Jean-Paul Jeanneret, Roberto Alonzo, Pablo Alonzo, Pierre Hobi et Patrice Rudaz seront admis dans la société ce qui porte à 42 l'effectif actuel.

Le procès-verbal de la dernière assemblée lu par M. Alain Didier, a été adopté à l'unanimité. Dans son rapport, M. Jean-Paul Martinet, caissier, a annoncé un lourd déficit pour l'exercice écoulé. Les vérificateurs de compte, M. Ernest Langenegger et André Marti, après avoir demandé décharge des comptes à l'assemblée, suggèrent de trouver des moyens pour tenter d'équilibrer le budget 1975. En ce sens, MM. F. Juvet et J.-L. Baillods firent plusieurs propositions et, finalement, le comité du 75^e anniversaire tentera de trouver une solution pour assainir les finances.

RÉCOMPENSES

Rodolphe Büttikofer et Gilbert Jelmini au sujet du matériel ainsi que celui du président qui retraça brièvement les faits principaux de 1974. M. Reymond remit ensuite des récompenses pour assiduité à MM. Patrice Rudaz, Pierre Hobi, Jean-Claude Jampen (aucune absence), Achille Vaiani (1), Roberto et Pablo Alonzo, Bernard Borel, André Marti, Rodolphe Büttikofer, Evariste Musitelli, Claude Jeanneret, Eric Reymond (2), Pierre-Yves Reymond (4), et Willy Bouquet (5).

Cinq membres seront récompensés pour leur fidélité: MM. Ernest Langenegger (20 ans), René Jeanneret et Claude Jeanneret (25), Walther Kohler (35) et Maurice Petitpierre (50 ans).

Afin de remettre les membres du comité d'organisation du 75^e anniversaire, la société a décerné un diplôme de membre d'honneur à MM. Jean-Louis Baillods, Robert Girard, Claude Jornd, Claude Jeanneret, Eric Reymond (2), Pierre-Yves Reymond (4), et Willy Bouquet (5).

Après un vote de principe devant permettre à la commission prévue à cet effet de modifier les statuts de la société, l'assemblée procéda aux différentes nominations. M. Eric Reymond désirant



De gauche à droite, les « Fidèles »: MM. Langenegger, Cl. Jeanneret, R. Jeanneret et W. Kohler.

se retirer après cinq années de présidence, le doyen de la société présenta un nouveau candidat: M. Alain Didier. Elu par acclamations, le nouveau président sera assisté de MM. René Crisinel vice-président, Jean-Louis Baillods secrétaire-correspondance, Jean-Paul Martinet caissier, Eric Reymond, procès-verbaux, Evariste Musitelli, matériel, et Jean-Claude Jampen, assesseur. La commission musicale sera composée de MM. Alain Didier, Gérard Viète, Jean-Claude Jampen, Fernand Vaucher, Claude Jeanneret, Evariste Musitelli,

COUVET

Brillant classement pour un joueur d'échecs

(sp) Trois jeunes Neuchâtelois ont pris part au 3^e tournoi romand de Noël, organisé par le club d'échecs de Sion et réunissant 38 participants des cantons francophones. Si la première place du classement final est revenue à Eddy Zahnd, de Neuchâtel, il s'en est fallu de peu pour qu'elle soit reportée par un Covassone. En effet, il a fallu recourir à un match d'appui pour départager Zahnd et Claude-Alain Juvet, de Couvet, celui-ci de battre la deuxième place du classement. Quant à Stéphane Emery, lui aussi de Couvet, il a terminé le tournoi en 17^e position. Lors de la proclamation des résultats, les concurrents ont été félicités par M. Gérard Grend, directeur du tournoi, et des prix ont récompensé les vainqueurs.

Le travail reprend à l'usine Dubied

(sp) Les ouvriers et employés de l'usine Dubied à Couvet ont repris le travail, après des vacances forcées, lundi matin. Déjà, on parle d'un nouveau pont prolongé à Pâques, bien que nous n'ayons reçu aucune confirmation officielle.

AVIS DIVERS



CHÉZ JOSEPH
Hôtel de l'Ours
Travers
Tél. (038) 63 16 98

Lutte contre l'inflation DÈS AUJOURD'HUI nous proposons servi midi et soir

- apéritif
- potage du jour
- côte de porc all'osteria (spécialité)
- garnitures
- forêt-noire glacée ou cassata
- 2/10 de réserve du patron pour
- café et pousse-café

le tout pour Fr. : 25.— Veuillez réserver votre table.

Un spéléologue valloisier autour du monde

De l'un de nos correspondants:

Vendredi soir, la Société de spéléologie du Val-de-Travers a reçu Kurt Stauffer, membre actif, de retour de son périple autour du monde. Il était parti le 20 novembre de Paris, avec l'équipe d'Haroun Tazief, pour étudier un volcan situé sur le Mont-Erèbus, au pôle Sud. Une quinzaine de personnes avaient pris part à cette expédition, dont neuf Français, cinq Américains, et un Suisse. Le trajet passait par Los-Angeles, Tahiti, et la Nouvelle-Zélande.

MOIS DE DÉGRÉS!

Avant d'aller près du volcan, sur le Mont-Erèbus, à plus de 4000 m d'altitude, l'équipe fit un séjour d'adaptation à 3000 mètres. A partir de cet instant, les choses se compliquèrent car la température était d'environ -40 degrés, jour et nuit. Pendant une dizaine de jours, le blizzard a soufflé et la tempête de neige renversait les tentes. Kurt Stauffer eut ses poignets et son nez gelés. Un autre équipier, qui portait une longue barbe, a dû faire bouillir une marmite d'eau pour la dégeler,



Kurt Stauffer: près de deux mois en compagnie d'Haroun Tazief.

en la trempant dans la casserole. Les explorateurs ont même trouvé les restes d'un hélicoptère transportant de la nourriture, qui s'était écrasé quatre ans auparavant. Tout était en parfait état: congelé! Autre fait particulier: à cette époque, il fait jour 24 heures sur 24.

CONDITIONS TRÈS DIFFICILES

M. Stauffer était responsable des problèmes techniques concernant la mécanique. C'est lui qui était chargé de construire un treuil capable de travailler dans des conditions difficiles. Il a dû également fabriquer un téléphérique pour descendre le matériel au bord du lac de lave. Car, chose à peine croyable, dans cette région où tout gèle par -40 degrés, au fond du volcan, la roche est en fusion, c'est-à-dire qu'il y fait +1400 degrés. Ce cratère en activité a même failli anéantir le camp des explorateurs, une « bombe » d'un mètre cube ayant été projetée à 500 m de haut et étant retombée à 300 m des tentes. Pendant un mois, l'équipe a vécu dans ces conditions très difficiles où chaque jour est une lutte pour surmonter le froid et les dangers. Une fois le but de l'expédition rempli, les explorateurs ont regagné des terres plus chaudes et ils ont pu guérir leurs plaies dues au gel, en se baignant dans un lac de source volcanique, en Nouvelle-Zélande.

C'est le jeudi 9 janvier que l'expédition a pris fin à Paris. Kurt Stauffer est rentré de son expédition avec une longue barbe, comme tout explorateur qui se respecte. En souvenir de son mémorable voyage, la société de spéléologie du Val-de-Travers lui a remis un bronze de Traversier représentant un pingouin. M. Stauffer a expliqué que les autres membres de l'expédition qui eux sont tous professionnels, allaient repartir dans un mois, dans l'endroit le plus chaud du globe. Inutile de dire que le contraste doit être énorme: ce serait idéaliser le rêve de Kurt, mais il doit réagir sur son usure où il occupe une place de choix. I.à, la vie lui semblera certainement monotone.
R. B.

Chronique du Val-de-Ruz

FONTAINES

Encore une pharmacie cambriolée

Dans la nuit de dimanche à lundi, la pharmacie de Fontaines a été visitée par des cambrioleurs qui se sont intéressés, tout particulièrement, à des stupéfiants. Une certaine quantité de ces derniers a été emportée, de même qu'une petite somme d'argent.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service: Marti, Cernier; Piergiorgio, Fontaines. Permanence médicale: votre médecin habituel. Ambulance: tél. 53 21 33. Pompes funèbres: tél. 57 17 70. DANSE Les 20 h à 24 h. Le Grenier, de 9 h à 24 h.

Réveillez la bile de votre foie

Vous vous sentirez mieux ensuite. Un afflux insuffisant de la bile peut entraîner des ballonnements et de la constipation. Les petites pilules Carter augmentent l'activité de votre estomac et des intestins sans causer de la diarrhée et stimulent l'évacuation de la bile. En pharmacies et drogueries. **Pilules CARTER**

VALANGIN

Timbres pour rêver

(c) Une maison neuchâteloise de timbres-images a présenté, hier, au collège de Valangin, ses plus belles collections. Les élèves ont pu la visiter et rêver ainsi de pays lointains ou d'espaces interplanétaires...

Prochaine séance du Conseil général

(c) Le Conseil général de Valangin siégera jeudi, à l'ordre du jour figurent, notamment, le budget 1975, l'adoption d'un nouveau règlement et plan d'aménagement, des transactions immobilières au chemin de Biolet et une participation des propriétaires aux dessertes des services publics.

Distribution de pommes

(c) Depuis quelques jours, une distribution de pommes aux écoliers a lieu, chaque matin. Cette campagne a été lancée par le canton et la commune et, à Valangin une somme modique a été demandée aux parents pour couvrir les frais.

CERNIER

Séance d'information

(sp) Sur le thème « Passage de l'école à la vie professionnelle » une séance d'information pour parents et élèves sera organisée, demain, au Centre scolaire de Cernier, avec une introduction de MM. W. Veuve, H. Rawlyer, R. Zahner, et J. Zimmermann.

JURA - JURA - JURA - JURA - JURA

Réduction de personnel chez E. Piquerez : de 25 à 30 personnes seraient touchées

Au cours du premier semestre 1975, la manufacture de boîtes de montres E. Piquerez S.A., de Bascourt, va prendre des mesures de rationalisation afin de faire face à la situation économique. Au nombre de celles-ci, il est prévu un allègement du personnel.

Dans un communiqué diffusé hier, à la suite d'Informations tendancieuses

ayant été diffusées dans la presse romande», la direction d'E. Piquerez S.A. indique ce qui suit :

« Notre maison, comme beaucoup d'entreprises horlogères subit les coups de la situation économique et financière actuelle, d'autant plus qu'elle est spécialisée dans la boîte de montre étanche de haute qualité.

» Notre conseil et notre direction se préoccupent depuis de longs mois de cette situation et des remèdes à prendre pour parer à ces difficultés. Des mesures ont été arrêtées pour entrer successivement en vigueur. Parmi celles-ci figure une rationalisation de nos moyens de production qui aura comme conséquence d'alléger quelque peu notre effectif.

» Il s'agit spécialement de collaborateurs ayant atteint l'âge de la retraite, de collaborateurs à horaire temporaire et de quelques frontaliers.

» Sur le plan social et humain, poursuit le communiqué, la politique de l'entreprise vise à analyser lucidement mais sereinement, d'entente avec tous les partenaires touchés, les mesures à prendre. Cet allègement sera limité au strict minimum afin de ne pas affecter le niveau de l'emploi sur le plan local et régional.

» Sur le plan industriel et économique, l'entreprise s'efforce actuellement de renforcer les relations qu'elle entretient de longue date, tant avec ses principaux clients qu'avec d'autres entreprises du secteur horloger.

Renseignements pris auprès de la direction de l'entreprise de Bascourt, 5 à 10 % au maximum, du personnel d'E. Piquerez S.A. pourrait être touché par les mesures d'allègement d'effectif, soit de 25 à 30 personnes.

Au Centre culturel scout de Tavannes

Le Centre culturel scout de Tavannes vient d'établir le programme de sa saison. Il présente un cycle de six conférences qui touchent aux domaines les plus divers.

Cette saison sera inaugurée par le Dr Dave James, médecin de l'équipe suisse de ski aux Jeux olympiques de Sapporo et ancien recordman du monde des 60 et 100 yards, qui traitera de la médecine sportive (17 janvier).

La deuxième conférence sera consacrée à un problème qui prend de plus

en plus d'ampleur, l'écologie et la futurologie. « Comment vivre demain », ce sera le thème dont parlera M. Bernhard Liebherr, de Berne, diplômé en sciences naturelles, écologiste et collaborateur de la Fondation suisse pour la protection du paysage (31 janvier).

M. J.-A. Tschoumy, directeur de l'Ecole normale de Delémont, abordera une question qui touche particulièrement le Jura, avec « L'école jurassienne et l'école romande » (14 février).

« Les relations juridiques des époux », ce sera le thème que développera

M. Jean Guinand, docteur en droit et professeur de droit civil à l'Université de Neuchâtel (21 mars).

Autre problème intéressant directement le Jura avec la conférence de M. Michel Rey, de Bienne, délégué au développement économique, qui parlera précisément du développement économique du Jura (4 avril).

Enfin, les problèmes sociaux ne seront pas oubliés, avec M. Michel Girardin, avocat des mineurs, de Moutier, qui traitera de « La jeunesse inadaptée » (18 avril).

Trop à l'étroit, le Musée jurassien fermé deux ans pour faire peau neuve

Pour permettre sa rénovation et surtout son agrandissement, le Musée jurassien, à Delémont, vient de fermer ses portes pour une période de deux ans. En effet, ses collections sont à l'étroit dans le bâtiment où elles sont installées, depuis 1909, dans la vieille ville de Delémont.

Grâce à la Municipalité qui a mis à disposition du musée un immeuble attenant, le projet de transformation du musée a été lancé déjà il y a trois ans. Lorsque les travaux seront achevés, le musée disposera d'une trentaine de locaux sur une surface de quelque 750 mètres carrés, soit le double environ de la surface actuelle d'exposition.

Il sera notamment aménagé une

grande salle destinée à accueillir des expositions temporaires. D'autre part, l'installation du chauffage dans l'édifice permettra d'ouvrir le musée tout au long de l'année, ce qui n'est pas actuellement le cas. Une chambre forte sera également aménagée pour y conserver certaines pièces de haute valeur déposées aujourd'hui dans des coffres de banque.

L'agrandissement du Musée jurassien coûtera environ 300.000 fr., couverts en partie par les subventions de la ville de Delémont et les fonds constitués en vue de cette réalisation. Cependant, les responsables du musée devront encore faire appel aux pouvoirs publics et à une souscription pour mener à chef l'entreprise.

FRIBOURG

Rentes AVS et AI adaptées : neuf séances d'information à l'intention des bénéficiaires

Les quelque 18.500 personnes qui bénéficient des rentes AVS et AI ont commencé hier à recevoir ce qui leur est dû selon la dernière révision de l'AVS : l'augmentation des rentes de 25 % en moyenne. L'augmentation n'est pas identique, selon qu'il s'agit de rentes en cours ou nouvelles. D'autre part, cette augmentation a des conséquences, négatives parfois, sur les prestations complémentaires.

Pour informer les bénéficiaires, la Fondation pour la vieillesse organisera neuf séances d'information. Hier, lors d'une conférence de presse, M. Denis Clerc, directeur du département des affaires sociales, a parlé des maisons pour personnes âgées, et M. René Déglise, administrateur-adjoint de la caisse de compensation, des nouvelles rentes et prestations.

Les bénéficiaires obtiendront tout éclaircissement lors de ces séances. En outre, dans chaque commune, un agent de l'AVS est à même d'informer les bénéficiaires qui en dernier ressort peuvent s'adresser à la Caisse cantonale de compensation.

Notons que c'est à la demande des PTT que les rentes n'ont pu être versées qu'à partir d'hier. Quelque 14 millions sont envoyés ce mois par la caisse de compensation. Le total sera d'environ 170 millions en 1975, et même de 225 millions si l'on additionne toutes les rentes AVS et AI, ainsi que les prestations complémentaires versées par les caisses professionnelles. En moyenne, chaque personne recevra donc un peu plus de 1000 fr. par mois cette année.

Au sujet des cotisations, on sait que la Confédération diminuera sa participation. A partir du 1er juillet, les cotisations atteindront 10 % du revenu déterminant, à partager par moitié entre le salarié et l'employeur, ou 7,5 % pour les indépendants.

M. Denis Clerc, conseiller d'Etat, a parlé d'une autre innovation qui entre en vigueur en ce début d'année : le subventionnement par la Confédération de la construction et de la rénovation de maisons destinées aux personnes âgées. Les subventions seront de 30 à 50 % et des prêts pourront être obtenus.

Mais la Confédération ne dispensera pas cette manne sans exercer un contrôle strict. Ainsi, une triple autorisation sera requise.

Ce qu'on sait, c'est que certains districts sont sous-équipés, à commencer par celui qui est relativement le plus riche : la Sarine (un lit pour 195 habitants ainsi que le Singine (un lit pour 221 habitants) et le district du Lac (un lit pour 258 habitants). Paradoxalement, les districts les moins favorisés sont ici les mieux lotis, à commencer par la Veveyse qui dispose d'un lit pour 47 habitants. M.G.

BIENNE - BIENNE - BIENNE



Bienne hier et aujourd'hui : le Pont-du-Moulin

A l'époque de nos grands-pères déjà, la place du Moulin, aujourd'hui Pont-du-Moulin était l'un des endroits préférés de Bienne. C'était la plus tranquille. On pouvait s'y promener, aucun danger n'étant provoqué par les voitures tirées par les chevaux. Aujourd'hui, le « pont » est partie intégrante d'un axe de circulation très fréquenté.

Les deux plus importants bâtiments de l'actuel Pont-du-Moulin existent depuis peu de temps. En lieu et place du magasin Bourg se trouvait précédemment l'hôtel de la Croix, alors que les « Fournitures d'horlogerie Pellier-Renfjer » ont été remplacés par une compagnie d'assurance. Seul vestige du passé : l'emplacement de l'horloge au coin de la maison. Plus aucune trace, sinon son souvenir sur d'anciennes cartes postales, de la fabrique de parapluies qui a cédé le pas à une pharmacie.

Ecoles secondaires en Sarine-campagne : 13 communes écrivent au Conseil d'Etat

De notre correspondant : Treize communes de Sarine-Campagne, rive droite, ont écrit au Conseil d'Etat. Une copie de leur lettre collective a été remise à M. Laurent Butty, préfet de la Sarine. Ces communes remettent en question les projets de construction de nouvelles écoles secondaires, s'opposant en particulier à celui de Marly et proposant une solution meilleur marché qui serait réalisée au Muret.

L'idée-force est celle d'une école secondaire décentralisée — comme dans la Broye fribourgeoise — en opposition à la concentration projetée dans la périphérie de Fribourg. Le Conseil d'Etat envisage en effet la construction de grandes écoles à Marly et à Villars-sur-Glâne, qui sont devisées à plus de

30 millions de fr. et qui impliquent une charge que maintes communes estiment insupportable.

Les 13 communes (Bonnefontaine, Montécu, Essert, Senèdes, Chésalles, Pierrafortsch, Ferpicioz, Oberried, Montévraz, Treyvaux, Sales (Sarine), Zénauva et Villars-sur-Marly) estiment qu'il faut pour commencer prévoir une occupation optimale des locaux disponibles : écoles secondaires de la ville de Fribourg, collège Saint-Michel, lycée cantonal des jeunes filles et villa Saint-Jean. Elles sont d'avis que les élèves des localités les plus proches de Fribourg doivent être dirigés en priorité vers les établissements susnommés. Puis elles écrivent : « Dès lors, si de nouvelles sections d'école secondaire doivent être créées en Sarine-Campagne, ce ne sont pas les localités situées à la périphérie de Fribourg qui devraient être retenues, mais au contraire les communes les plus éloignées du centre, soit Farvagny où une section existe déjà, Belfaux qui pourrait également desservir les communes du lac-français et, en ce qui concerne notre région, Le Muret ».

Dépassement et verglas : conducteur blessé

Dimanche soir, vers 19 h 10, un automobiliste circulait de Tinterin à Chevrières. A l'entrée de cette localité, il dépassa un cyclomotoriste au moment où arrivait une voiture en sens inverse, conduite par M. Hubert Marro, 23 ans, de Dirlaret. Sur la chaussée verglacée, la collision fut inévitable. M. Marro, grièvement blessé, fut transporté en ambulance à l'hôpital cantonal. Dégâts estimés à 8000 francs.

Neuchâteloise blessée

Hier, vers 8 h 05, Mlle Axelle Adhémar, 45 ans, domiciliée à Neuchâtel, circulait sur la semi-autoroute de la RN 12, de Matran à Magnedens. Dans la courbe à gauche qui précède la sortie, l'auto dérapa et quitta la route, heurtant la clôture et terminant sa course au bas d'un talus. Commotionnée et blessée au visage, Mlle Adhémar fut transportée à l'hôpital cantonal. Dégâts estimés à 6000 francs.

Excès de vitesse, ivresse au volant et pneu éclaté

(c) Dimanche vers 14 h 55, un automobiliste circulait sur la RN 12. Alors qu'il se trouvait sur le viaduc de Flamant et que, selon ses dires propres, sa vitesse était de 120 à 140 km/h, le pneu arrière gauche de sa voiture éclata. L'auto heurta la glissière centrale avant de s'arrêter sur la droite au terme de l'embarcadere. Le conducteur n'a pas été blessé et les dégâts sont limités, mais le permis de conduire a été séquestré pour ivresse.

A Fribourg, la place du Septième Ciel !...

(c) Le bâtiment de l'état civil se trouve, à Fribourg, rue des Alpes. Pas de quoi en faire une montagne, mais excellente raison pour élever le regard. Bien des Fribourgeois n'ont pas remarqué que, près du tableau d'affichage des nouveaux mariés, se trouve une fontaine à côté de laquelle est planté un panneau officiel qui porte l'inscription « place du Petit-Paradis ». Un avant-goût, bien sûr, de la vie à deux, pour le meilleur !...

OFFRES D'EMPLOIS

Pour sa succursale de Neuchâtel, la boucherie chevaline Schneider, rue Fleury 12, cherche pour entrée immédiate ou à convenir

un (e) vendeur (euse)

Mise au courant assurée par nos soins. Bon salaire - Avantages sociaux.

Prière de se présenter ou de téléphoner au (038) 25 22 30 ou (039) 22 22 21.

Administration de la Ville cherche à engager

employé (e) de bureau

qualifié (e), aimant les contacts humains et désireux (euse) de s'initier aux méthodes modernes de gestion.

Adresser offres sous chiffres 28-20044 à Publicitas, Neuchâtel.

LESCHOT S. A.
Fabrique de cadrans
Mail 59
2002 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 84 44

engage, pour date à convenir,

CHEF DÉCALQUEUR

par suite de la mise à la retraite du titulaire actuel.

Les personnes Intéressées sont priées de se présenter ou de prendre rendez-vous. Tél. 25 84 44.

On cherche des mécaniciens de précision

Temporais, fbg du Lac 31, 2000 Neuchâtel. Tél. 24 50 48.

AGENTS DE PUBLICITÉ

Nous cherchons, pour les cantons de Vaud, Neuchâtel et le Jura, dynamiques et sérieux. Bonnes prestations (minimum garanti élevé), 1 mois de vacances, ainsi que tous les avantages sociaux. Ne seront prises en considération que les candidatures écrites, accompagnées de certificats, de références et photo.

Ecrire à MM. Mirabile et Meinhold. Case postale 481. 2301 La Chaux-de-Fonds.

Restaurant de la Petite Brasserie, Neuchâtel, cherche pour entrée au plus tôt,

une sommière une personne pour le buffet

éventuellement remplacement. Tél. 24 42 98.

Chalet restaurant de Grange-Neuve sur Baumes, cherche

sommière

du 1er mai au 30 septembre. Salaire fixe assuré.

S'adresser à : Famille Daniel Bandi, 2123 Saint-Sulpice. Tél. (038) 61 35 77.

Bureau de la place cherche une secrétaire dactylographe

compétente techniquement, capable d'organiser son travail et de prendre des responsabilités. Entrée en service : 15 février. Traitement à convenir. Faire offres, avec curriculum vitae et copies de certificats, sous chiffre CW 3560 au bureau du journal.

APPRENTISSAGES

Jeune fille cherche place pour

apprentissage de cuisinière

pour le 1er août 1975. Faire offres à famille Gérald Graf, 2516 Lamboing. Tél. (032) 85 20 45.

ETUDE D'AVOCATS ET NOTAIRE

désire engager, dès le 1er août 1975,

APPRENTIE DE BUREAU

ayant suivi l'école secondaire.

Faire offres écrites à l'Etude de Mes Michel Huguenin, Bertrand Reeb et Jaques Meylan. Avocats et notaire, place Numa-Droz 12, Neuchâtel.

VAUD

Payerne dans « L'encyclopédie illustrée du pays de Vaud »

En décembre dernier, a paru le volume 5 de l'« encyclopédie illustrée du pays de Vaud ». Encore plus épais que les quatre premiers volumes (il y en aura huit en tout), ce nouveau tome a, pour titre, « Les institutions ou le pouvoir chez les Vaudois ». Il est intéressant de relever, dans ce volume, ce qui concerne Payerne et la région de la Basse-Broye. C'est ainsi qu'on y trouve le préfet Jean-Elie Nicod et M. René Kung, secrétaire municipal, le député et géomètre Olivier Gilliard, ainsi que M. William de Crousaz, de Trey, et le préfet Charles Guignard, de Chapellesur-Moudon. On y trouve, également, des photographies de la station aérologique, de l'hôpital de zone et du bâtiment du tribunal de Payerne. D'autre part, l'en-tête du « Journal de Payerne » et celui de la « Feuille d'avis d'Avenches » figurent, parmi les en-têtes d'autres journaux vaudois. Ailleurs, c'est encore le syndicat d'Avenches, M. Xavier Chappatte, qui a son portrait en couleur, tandis que trois photographies, en couleur également, montrent la cérémonie de la confirmation, le dimanche de Rameaux, en l'église de Montet-Cudrefin, ou officie le pasteur G.-H. Bornand, anciennement à Payerne.

BONVILLARS Petit bénéfice

(c) Lors de sa dernière séance, le Conseil général de Bonvillars a adopté le budget pour 1975 qui prévoit un excédent de recettes de 600 francs. Le bureau, renouvelé, voit accéder à la présidence M. Pierre Favre, M. Jean Fantoni étant vice-président.

L'ÉMIR MIRACLE

Propriétaire d'un beau désert, cet émir peu argenté le faisait creuser en tous sens, espérant y trouver, à l'image de ses voisins, pétrole et fortune. Hélas, le naphte le fuyait et c'était un bien mauvais désert que ce désert-là.

La nature le trahissant, notre émir s'en remit à la chance et acheta un lot de billets de la Loterie Romande. Maintenant, il est comme nous tous. Il attend le résultat du tirage du 18 janvier. Avec 11.912 gagnants pour 250.070 francs de lots, nous avons plus de chances de gagner que de trouver du pétrole dans notre jardin.

MOUDON

Nouveau juge de paix

(c) M. Paul Stuby, actuellement vice-président de la justice de paix du cercle d'Oron, a été nommé juge de paix, en remplacement de M. Eugène Emery, qui a atteint la limite d'âge.

YVERDON

Don du sang

(c) Hier a eu lieu à Yverdon la première séance de transfusion sanguine, organisée par la section locale des Samaritains. En collaboration avec le Centre de transfusion de Lausanne. Deux autres séances de transfusion sont prévues en janvier.

Retraite méritée

(c) M. Charles Bise, âgé de 65 ans, vient de prendre sa retraite, après 44 ans d'activité à l'entreprise Arkina, à Yverdon. Il a été fêté par la direction et a reçu vœux et cadeaux ainsi qu'un diplôme des Arts et métiers de Lausanne.

Championnat suisse de saut à cheval

(c) Yverdon organisera la finale du championnat suisse de saut à cheval, catégorie S. Elle se déroulera après les traditionnels concours hippiques et courses, fin juin et début juillet.

ORON-LA-VILLE

Diminution du chiffre d'affaires du moulin

(c) Le moulin agricole d'Oron-la-Ville a tenu son assemblée générale, sous la présidence de M. Robert Diserens. M. Kurt Roessler, chef meunier, a rendu compte du travail de l'année écoulée. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 1.455.000 francs, en diminution de 85.000 fr. sur 1973. Une modification des statuts, proposée par le comité, a été repoussée de justesse. Le comité a été renouvelé comme suit : MM. Robert Diserens, président, Jean-Paul Herminjard, vice-président ; Louis Favre, Charles Brailard, Armand Matthey et Pierre Porchet, membres. La commission de gestion sera composée de MM. Henri Platel, Marius Molleyres et Eric Boudry. Suppléants : MM. Gaston Serex et Roger Molleyres.

GRANGES-MARNAND

Santé et conservation !

(c) La Municipalité de Granges-Marnand a présenté ses vœux à M. Gustave Rossier, qui vient de fêter son 90me anniversaire et lui a remis une channe dédicacée et quelques bouteilles.

VIVEZ À MOITIÉ PRIX

Vente autorisée
du 15 janvier au 4 février

DES SOLDES ÉPOUSTOUFLANTS à notre rayon CONFECTION DAMES

Manteaux lainage

~~179.-~~ **120.-**

Manteaux laine et mohair

~~279.-~~ **157.-**

Manteaux cuir afghan, brodés

~~350.-~~ **150.-**

Deux-pièces jersey pure laine

~~149.-~~ **70.-**

Costumes jersey

~~198.-~~ **80.-**

Pantalons lainage

~~98.-~~ **50.-**

Jupes tweed

~~59.-~~ **30.-**

Ensembles pantalons jersey

«Arabelle»
~~169.-~~ **100.-**

Gilets lurex, manches longues

~~49⁵⁰~~ **27.-**

Gilets fantaisie, modèles de Paris

~~62.-~~ **37.-**

Pulls fantaisie, modèles de Paris

~~55.-~~ **30.-**

Pulls acryl unis
et fantaisie

~~39⁹⁰~~ **20.-**

Jupes fantaisie,
à godets

~~79.-~~ **40.-**

armourins neuchâtel

HABILLEZ VOS ENFANTS A BON COMPTE

Manteaux fillettes

~~139.-~~ **69⁵⁰**

Pantalons ski

~~37⁹⁰~~ **15.-**

Blousons enfants,
borg

~~39⁹⁰~~ **12⁵⁰**

Chemises flanelle,
garçons

~~19⁹⁰~~ **10.-**

Salopettes pour
fillettes

~~20.-~~ **10.-**

armourins neuchâtel

AU 3^{me} ÉTAGE A QUELS PRIX!!!

Armoires-étagère

~~190.-~~ **110.-**

Lits-armoire

~~990.-~~ **700.-**

Milieux de chambre
laine, gr. 200 x 300 cm

~~1490.-~~ **890.-**

Descentes de lit «Walt Disney»

~~29⁹⁰~~ **15.-**

LES MESSIEURS NE SONT PAS OUBLIÉS...

Jean's velours

~~69.-~~ **30.-**

Pantalons flanelle

~~50.-~~ **39.-**

Vestons sport

~~239.-~~ **147.-**

Blousons réversibles

~~228.-~~ **147.-**

Chemises ville

~~14.-~~ **7.-**

Chemises cintrées

~~39⁹⁰~~ **15.-**

Pulls, encolure ronde

~~45.-~~ **25.-**

armourins neuchâtel

EXCEPTIONNEL...

Skis Mistral

~~249.-~~ **150.-**

Chaussures ski Kastinger

~~199.-~~ **129.-**

Ensembles ski dames
ou messieurs

~~379.-~~ **200.-**

Ensembles ski dames

~~278.-~~ **150.-**

DES SUPER-AFFAIRES À SAISIR

Voilage térylène, larg. 210 cm

~~18⁹⁰~~ **10.-**

Tissu décoration dralon
larg. 150 cm

~~29⁹⁰~~ **10.-**

Cretonne décoration, imprimée
larg. 120 cm

~~12⁹⁰~~ **7.-**

Couvertures voyage 130 x 170 cm

~~39.-~~ **20.-**

Couvre-pieds 155 x 210 cm

~~95.-~~ **59.-**

armourins neuchâtel

AU RAYON MÉNAGE DE BONNES AFFAIRES

Cafetières porcelaine

~~35⁹⁰~~ **10.-**

Pharmacie de ménage,
avec miroir

~~14.-~~ **8.-**

Verres cristal

~~3²⁵~~ **2.-**

Verres assortis «Sarnen»

~~4.-~~ **2.-**

Gobelets «Longchamp»

~~7⁵⁰~~ **4.-**

Verres modèle Condor
flûte, coupe, eau, whisky

~~9⁹⁰~~ **5.-**

bière

~~5⁹⁵~~ **3.-**

cognac

~~7⁹⁵~~ **4.-**

armourins neuchâtel

Quelques articles intéressants pour dames

1 lot chemises de nuit
avec broderie

~~32⁹⁰~~ **20.-**

Robes de chambre
courtelle

~~119.-~~ **77.-**

Pyjamas interlock

~~29⁹⁰~~ **19.-**

Gaines slip 2000

~~17⁹⁰~~ **9.-**

Soutiens-gorge imprimés

~~24⁹⁰~~ **6.-**

Slips hélanca

~~7⁹⁵~~ **4.-**

... et des affaires
fracassantes à notre table
miraculeuse
au rez-de-chaussée

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Routes nationales et routes communales Le réseau routier suisse s'est agrandi de 359 kilomètres en 1972

BERNE (ATS). — Le compte routier dressé par le bureau fédéral de statistique renseigne sur le montant et la couverture des dépenses occasionnées par la construction et l'entretien des routes. Il donne également un aperçu général de l'affectation de toutes les sommes que les pouvoirs publics versent à cet effet. Les résultats indiquent en outre la mesure dans laquelle le coût des routes est couvert par les différentes taxes auxquelles sont astreints les détenteurs de véhicules à moteur. Au cours de l'année 1972, le réseau routier suisse s'est agrandi de 359 km, parvenant ainsi au total de 61.142 km. L'extension se concerne toutefois que les routes nationales et les routes communales. A la fin de cette année-là, il y avait à la disposition du trafic motorisé, 770 km de routes nationales, 17.860 km de routes cantonales et 42.511 km de routes communales.

On a dépensé alors 1355 millions de francs pour les routes nationales, 974 millions pour les routes cantonales et 1221 millions pour les routes communales, soit en tout 3550 millions, c'est-à-dire 317 millions (10%) de plus que l'année précédente. Cette somme représente à peu près un huitième des dépenses totales des pouvoirs publics après élimination des doubles emplois. Elle se décompose ainsi :

Investissements (constructions nouvel-

les, améliorations et corrections): 2649 millions.

Entretien (y compris administration et prévoyance sociale) 712 millions.

Signalisation routière et réglementation du trafic : 189 millions.

2247 MILLIONS DE RECETTES

Selon les principes admis pour le compte routier, le trafic motorisé a procuré 2247 millions de francs, à savoir: 1759 millions provenant des droits d'entrée sur les carburants, les véhicules à moteur et leurs accessoires (y compris les droits supplémentaires pour les routes nationales) et 488 millions fournis par les impôts et taxes sur les véhicules à moteur.

Dans le compte capital, on ne retient, pour les investissements, que les amortissements calculés d'après la durée des routes et les intérêts comptables de la part de la valeur d'établissement qui n'est pas encore amortie, mais les autres frais (entretien, administration etc.) sont entièrement comptabilisés. Pour 1972, ces frais se sont élevés à 2404 millions de francs, soit à 258 millions ou 12% de plus que l'année précédente. Ce montant a été mis à la charge du trafic motorisé à raison de 2062 millions de francs ou de 85,8%.

Si l'on compare le total des coûts (compte tenu des intérêts sur les bénéfices cumulés) avec les recettes à consi-

dérer, on constate que, par rapport à l'année précédente, le degré d'équilibre financier est passé de 112,8% à 114,2%. Cette légère amélioration est due au fait que les recettes ont augmenté dans une mesure un peu plus forte que les frais.

AU DÉPENSES

Dans le compte dépenses, tous les débours sont entièrement comptabilisés, leur somme s'élève à 3446 millions de francs, c'est-à-dire à 300 millions (9,5%) de plus qu'en 1971. La part imputée au trafic motorisé se monte à 3011 millions de francs (87,4%). Le rapport entre les dépenses (service d'intérêts compris) et les recettes assurées par le trafic routier fait apparaître un degré de couverture de 64,7% (63,4% l'année précédente). Au regard de 1971, les dépenses ont augmenté de 11% et les recettes considérées de 13%.

Les droits d'entrée sur les carburants ne figurent dans le compte de politique financière que pour la part fixée par l'article 36ter de la Constitution fédérale, exception faite du service d'intérêts sur les déficits, les autres dépenses et recettes sont traitées de la même manière que dans le compte routier proprement dit. Le compte capital indique ici un degré d'équilibre financier de 82,9% (80,5% l'année précédente) et le compte dépenses un taux de couverture de 50% (48,1% en 1971).

SUITE Gaz d'échappement, bruit des véhicules

D'ici à 1982 les quantités rejetées dans l'air d'oxyde de carbone et d'hydrocarbures toxiques ne devront pas atteindre 20% des valeurs limites de 1974. D'ici à 1982, on fixera encore à 0,6 gr/km la quantité limite des émissions d'oxydes d'azote par les moteurs.

Quant au bruit, il devra être réduit, d'ici 1982, de 6 à 10 db. Dès 1977, les valeurs limites actuelles seront abaissées de 1 à 4 décibels. Simultanément, on abrogera les dispositions selon lesquelles certains véhicules sont mesurés aux trois quarts seulement de la puissance maximum de leur moteur.

Progressivement donc, seront introduites des restrictions supplémentaires au bruit et à la pollution provoqués par les moteurs. Mais, les normes statiques envisagées pour le moment devraient être accompagnées de prescriptions obligant les conducteurs à conduire de façon peu bruyante en soi. Nous pensons spécialement aux cyclomoteurs dont les possesseurs aiment souvent faire tourner le moteur à vide ou en sur-régime. Pour les poids lourds, des progrès considérables seront nécessaires pour en diminuer le bruit. Mais, les instructions fédérales ne mettent pas les bouchées doubles. Il faut d'ailleurs que notre économie puisse supporter les dépenses que les mesures impliquent si l'on veut qu'elles soient réellement suivies de réalisations.

VALEURS LIMITES DE BRUIT

Dès le 1er janvier 1977, les valeurs limites de bruit seront les suivantes: cyclomoteurs: 68 décibels, motocycles légers: 71 décibels, motocycles: 78 à 82 décibels selon la cylindrée, voitures légères: avec moteur diesel ou ayant plus de 50 chevaux effectifs: 80 décibels, autres voitures légères: 77 décibels, voitures lourdes et engins de travail: plus de 240 cv: 85 décibels, autres: 83 décibels.

En ce qui concerne le plomb ajouté au carburant, dès le 1er janvier de cette année la quantité est limitée à 0,4 gr aussi bien dans le «super» que dans

Enlèvement d'Odette Ravisseur présumé arrêté

MILAN, (AP) — La police a arrêté lundi un jeune Italien accusé de l'enlèvement de la petite Suisse Odette Hasenfratz, 10 ans, qui avait disparu vendredi et avait été retrouvée le lendemain.

Le suspect est un certain Giovanni Zito, 20 ans, originaire de Reggio-de-Calabre, dans le sud de l'Italie. Selon la police, le ravisseur aurait agi seul et les informations antérieures faisant état d'un complice ne seraient pas exactes.

Spiritueux: les stocks doivent être vendus à l'ancien prix

BERNE, (ATS). — Le Conseil fédéral a rendu publique sa décision d'augmenter, au 10 janvier 1975, de 20% les taxes fiscales sur les alcools à la consommation. Le préposé à la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices insiste dans un communiqué publié lundi sur le fait que toutes les eaux-de-vie, liqueurs, apéritifs, vermouths, spécialités de vins, vins doux, qui ont été imposés selon l'ancien taux, doivent être vendus à l'ancien prix. De ce fait, il n'est pas autorisé de corriger l'ancienne marchandise avec un prix supérieur, soit par une surcharge, soit par le collage d'une nouvelle étiquette.

Loterie à numéros: un seul six!

Liste des gagnants du tirage du 11 janvier.
1 gain avec 6 numéros exacts: 464.121 fr. 55.
12 gains avec 5 numéros exacts plus le chiffre complémentaire: 8333 fr. 35.
128 gains avec 5 numéros exacts: 3625 fr. 95.
6136 gains avec 4 numéros exacts: 75 fr. 65.
105.972 gains avec 3 numéros exacts: 4 francs.

l'essence normale (précédemment elle était respectivement de 0,57 et 0,54 gr).

On constate une réduction progressive des intensités au bruit admissible depuis 1952 à nos jours. En 1952, le maximum était de 90 décibels uniformément pour toutes les catégories de véhicules.

Les moteurs de vélomoteurs sont actuellement construits de telle manière qu'une modification de leurs caractéristiques est aisément possible. Des prescriptions spéciales sont prévues pour empêcher cette situation de se perpétuer.

Ainsi est-il prescrit que le moteur, la boîte à vitesses et la transmission doivent être construits de telle manière qu'il sera impossible d'augmenter après coup la puissance, la vitesse et le bruit. Ainsi, le pot d'échappement devra être construit d'une seule pièce. L'allumage et les gicleurs ne pourront être réglables. Enfin, il devra être impossible de faire tourner le moteur à vide à un régime élevé et donc particulièrement sonore.

Les mesures de bruit seront faites sur

passage du véhicule à sa vitesse maximale.

En élaborant ces prescriptions, le Conseil fédéral s'est efforcé de faire concorder avec les règlements internationaux les valeurs limites et les procédures d'homologations suisses. Mais, l'expérience a montré que si l'on attend la mise au point d'accords internationaux pour agir, il peut en résulter des retards considérables... La Suisse est d'ailleurs plus libre de ses décisions dans un domaine où d'autres doivent tenir compte de leur industrie.

LE COUT DE L'OPERATION POUR L'ETAT

L'application des nouvelles ordonnances représentera une charge supplémentaire de 12 à 20 millions pour la Confédération. Il en faudra cinq pour les appareils, 5 à 10 pour les constructions et deux pour les essais. Il faudra aussi augmenter de 3 à 5 personnes le personnel du (fem) laboratoire fédéral d'essais des matériaux.

J.-P. G.

Indice des prix à la consommation: une hausse de 0,1% en décembre 74

BERNE, (ATS) — L'indice suisse des prix à la consommation calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, indice qui reproduit l'évolution des prix des principaux biens de consommation et services entrant dans les budgets familiaux des ouvriers et des employés, s'est inscrit à 159,5 points à fin décembre 1974 (septembre 1966 = 100). Il a ainsi progressé de 0,1% depuis fin novembre 1974 (159,3) et de 7,6% par rapport au niveau de fin décembre 1973 (148,3).

Avec 0,1% dans l'espace d'un mois par rapport à novembre 1974, le taux de hausse est le plus faible de ceux qui ont été enregistrés en décembre depuis 1964. Quant à l'augmentation par rapport au niveau d'un an auparavant, il faut remonter à janvier 1973 pour trouver un taux inférieur à celui de 7,6% constaté en décembre 1974.

L'évolution de l'indice général en décembre 1974 résulte essentiellement d'augmentations de prix pour l'habillement, de tarifs plus élevés pour divers services du groupe des transports et communications et du fléchissement qu'ont connu l'indice de l'alimentation ainsi que celui du chauffage et de l'éclairage.

Les prix de l'habillement, qui ont fait l'objet d'un nouveau relevé en décembre, reflètent surtout l'effet de hausses accusées par les vêtements pour dames et pour hommes, les sous-vêtements et les chaussures. Pour sa part, le groupe des transports et communications a été principalement influencé par les taxes qui ont été augmentées pour les

conversations téléphoniques du service intérieur. En outre, l'indice des CFF a légèrement monté du fait que les billets du dimanche ont été supprimés. En revanche, les prix de l'essence ont continué de baisser, encore que leur niveau fut de quelque 25% supérieur à celui qui était le leur en décembre de l'année précédente.

La régression de l'indice de l'alimentation s'explique essentiellement par l'évolution des indices des légumes et des fruits, qui sont sensiblement descendus au-dessous de leur niveau du mois précédent. De légères baisses ont également été constatées pour le riz et les pâtes alimentaires. Par contre, les prix du sucre ainsi que de la graisse et de l'huile comestible ont de nouveau augmenté.

De même, les prix moyens de la viande, de la charcuterie, des œufs, des pommes de terre, du fromage et du yogourt ont légèrement progressé d'un mois à l'autre. C'est une tendance persistante à la baisse des prix de l'huile de chauffage qui s'est manifestée dans le groupe du chauffage et de l'éclairage, les prix en question sont pratiquement retombés au niveau qu'ils avaient atteint avant la hausse des droits de douane intervenue le 30 août 1974. Par contre, les prix du gaz ont été augmentés dans quelques communes.

En moyenne annuelle, l'indice suisse des prix à la consommation s'est inscrit à 152,9 points, d'où une hausse de 9,8% par rapport à la moyenne de 139,3 points qu'il avait atteint en 1973. Entre 1972 et 1973, le taux de progression avait été de 8,7% (ATS).

Pour la première fois depuis août 1971

Recul de 1,3% de l'indice des prix de gros en décembre

BERNE, (ATS). — L'indice des prix de gros s'est inscrit à 153,8 points à fin décembre 1974 (1963 = 100), d'où une régression de 1,3% depuis la fin du mois précédent (155,8) mais une progression de 10,1% par rapport au niveau d'un an auparavant (139,7).

C'est la première fois depuis le mois d'août 1971 qu'on enregistre un recul de l'indice général. Il s'explique principalement par des réductions de prix dans le secteur des biens importés, encore que quelques marchandises indigènes aient également vu leurs prix diminuer. Dans le groupe des biens de consommation, des baisses relativement importantes ont été constatées pour le sucre, les huiles comestibles et les agrumes, tandis que les prix des pommes de terre de table, des fruits à pépins et des œufs ont légèrement augmenté.

Des prix plus bas pour le fer et l'acier ainsi que pour les métaux non ferreux ont été déterminants pour le repli de l'indice des matières premières et produits semi-fabriqués. Sont également devenus meilleur marché les fruits oléagi-

neux, le cacao, les fibres textiles, les fils et le verre isolant. Par contre, les pommes de terre fourragères, le foin et la paille, les bois débités, les plaques en matière plastique et la tuilerie ont renchéri. Dans le groupe des produits énergétiques et connexes, les baisses de prix qu'ont connues l'essence, les carburants diesel et l'huile de chauffage extra-légère ont eu bien plus de poids que les hausses sur le bois de chauffage et l'huile de chauffage lourde.

Les indices des dix groupes de marchandises se situaient, à fin décembre 1974, aux niveaux suivants (entre parenthèses: chiffres de novembre 1974): produits agricoles 140,4 (142,8), produits énergétiques et connexes 178,6 (180,3), produits alimentaires transformés, boissons et tabacs 158,0 (162,6), textiles 122,3 (125,0) bois et liège 153,6 (152,5) papier et ouvrages en papier 163,7 (163,7), peaux, cuir, caoutchouc et ouvrages en matière plastique 130,0 (129,6), produits chimiques et connexes 149,7 (149,7), matériaux de construction, céramique et verre 169,4 (168,2), métaux et ouvrages en métal 179,4 (183,5).

L'explosion des prix du sucre dans le monde a des répercussions sur notre approvisionnement

Aarberg, (ATS) — Le prix du sucre en perpétuelle hausse n'est pas sans conséquences sur l'approvisionnement de la Suisse. Le besoin accru de capitaux permettant le financement du sucre et les risques de fluctuations de prix toujours plus grands ont entraîné une réduction des stocks en 1974 et ont ralenti sensiblement les achats à termes dans le commerce et l'industrie. Pendant la période s'étendant de juillet à septembre 1974, les exportations du commerce de gros ont doublé. Pour assurer la transition jusqu'à la nouvelle récolte, le Conseil fédéral a débloqué partiellement les stocks obligatoires. Grâce à la production indigène croissante, ces réserves seront toutefois fort peu entamées.

Bien que la production mondiale de sucre ait atteint un record en 1973-74, avec 80,5 millions de tonnes, la situation sur le marché de l'approvisionnement

s'est sensiblement dégradé. La consommation ayant atteint quant à elle 80,6 millions de tonnes, les stocks de réserve sont donc en diminution. A fin août 1974, ils s'élevaient à 15,6 millions de tonnes (15,7 millions l'année précédente) ou 19,3% de la consommation (20,1%). Fort probablement, les estimations de production ne seront pas atteintes durant l'exercice 1974-75, souligne le rapport de gestion de la raffinerie d'Aarberg, et une fois de plus les réserves mondiales continueront de diminuer. On prévoit pour 1974-75 une production mondiale de 79,9 millions de tonnes, une consommation de 81 millions de tonnes, et un stock de réserve ainsi ramené à 14,6 millions de tonnes (ou 18% de la consommation).

A l'exception d'une courte période de baisse, en mars dernier, le prix du sucre ne cesse d'augmenter, et les offres de sucre blanc se font de plus en plus rares. Au début novembre, la situation sur le

marché mondial du sucre, s'est sérieusement détériorée, à la suite de la diffusion répétée de nouvelles pessimistes concernant les problèmes de l'approvisionnement.

La récolte européenne en baisse, imputable aux conditions atmosphériques défavorables, la production réduite dans divers pays d'outre-mer, tels que le Brésil, l'Argentine, Cuba et l'Inde, les mauvais résultats obtenus également aux Etats-Unis, les achats considérables faits par la Chine et les importations prévisibles de la CEE de quelque 100.000 tonnes ont amené les prix à plus de 500 francs par quintal (au prix dédouané en Suisse). Incroyable, mais vrai: en 1968, ce prix n'était que de 20 francs par 100 kg non-dédouanés. Un tel excès ne peut guère durer longtemps. Ces deux prochaines années nous diront dans quelle mesure la production peut être accrue, et l'explosion des prix sur le marché mondial enrayée.

Drames de l'air: rapport de la commission d'enquête

BERNE (ATS). — La commission fédérale d'enquête en cas d'accidents d'aéronefs a remis divers rapports sur des accidents d'aviation qui ont coûté la vie à six personnes.

Le plus grave de ces accidents s'est produit le 17 octobre 1971, près de Schuepberg (BE). Il a coûté la vie à trois personnes. Un bimoteur «Bechcraft» venant de Munich s'était en effet écrasé non loin de la localité bernoise. Le temps était au brouillard et la commission estime que la vitesse de l'appareil n'était pas suffisante ce qui a provoqué la chute. Le pilote et les deux passagers ont été tués sur le coup.

Le 9 juillet 1971, la Laemmerhütte (VS) était le théâtre d'un autre accident. Un «Piper» J 3 C HB-OIS, occupé par deux personnes s'est écrasé au sol. La commission a conclu que le pilote de l'appareil a voulu lancer un colis à des connaissances occupées sur un chantier. La configuration des lieux se prêtait mal à une telle opération. La vitesse de l'appareil, durant le vol d'approche, s'est réduite à un point qui n'a pas permis au pilote de reprendre de l'altitude.

La commission s'est enfin penchée sur la mort d'un jeune parachutiste de 19 ans, le 4 juin 1972, à la place d'aviation de Triengen (LU). La victime avait sauté d'une hauteur de 1000 mètres et s'était écrasé au sol. La commission a attribué cet accident, le mécanisme de l'appareil n'ayant pas été touché, à une perte du sens de l'orientation et du sentiment du temps. Elle n'exclut pas la possibilité d'une perte de conscience.

GENEVE

Sauvée de la noyade par deux courageux garçons

De notre correspondant:

Une jeune femme doit la vie à deux garçons de 12 ans, qui lui ont évité une noyade certaine.

Cette personne, dont l'identité n'a pas été communiquée, se trouvait en perdition dans l'eau presque glacée à l'extrémité de la jetée des Eaux-Vives, dans la rade de Genève. On ne sait si elle y est tombée accidentellement ou si elle s'y est jetée.

L'important c'est d'ailleurs la suite de l'opération, c'est-à-dire l'extraordinaire esprit de détermination de deux jeunes écoliers, David Letu et Laurent Dumoulin, tous deux domiciliés à Collonge-Bellerive.

Ayant perçu un «glouglou» insolite, puis un faible appel à l'aide, ils firent les recherches nécessaires qui leur permirent de découvrir une jeune femme se débattant dans les flots. Les garçons s'emparèrent alors d'une perche de sauvetage entreposée en permanence sur le débarcadère et terminée par une boucle qui permit à quelqu'un de s'y accrocher. Ils purent ainsi ramener la femme en détresse vers les piliers de l'embarcadère. Elle essaya de s'accrocher aux fers mais, affaiblie, elle ne put y parvenir et coula à nouveau, pour remonter bientôt à la surface en un ultime réflexe.

Les jeunes garçons tentèrent alors d'obtenir l'aide de quelques promeneurs, mais ceux-ci refusèrent toute assistance... Incroyable mais hélas vrai!

Enfin un jeune homme de 28 ans qui se trouvait sur un bateau, à peu de distance du lieu où se jouait le drame, réalisa le danger et se précipita. M. Claude Haas parvint ainsi à tirer la victime hors de l'eau.

Le sauvetage a duré un bon quart d'heure, pendant lequel la jeune femme n'a jamais perdu connaissance. Elle a été hospitalisée et s'en tirera avec une pneumonie. Il convient de mettre en exergue le sang-froid et le dévouement des deux jeunes écoliers. C'est chose faite.

R. T.



* Des cambrioleurs, après avoir pénétré dans un bar du centre de Genève et fracturé les caisses des jeux électriques, ont déroulé des rouleaux de papier dans le local et y ont mis le feu. Mais l'incendie ne s'est pas propagé et s'est éteint de lui-même. (ATS)

Profitez durant tout le mois
de janvier.

IMPORTANTE BAISSÉ :

Grand arrivage de cailles

plumée, vidées ou non vidées.

1 pièce : Fr. 2.—

4 pièces : Fr. 7.20

LEHNHERR frères

le magasin spécialisé gros et détail
NEUCHÂTEL - Rue Fleury 7 Tél. (038) 25 30 92
FERMETURE HEBDOMADAIRE : LE LUNDI

DEMANDEZ NOTRE NOUVEAU CATALOGUE ETAINS
VENTE DIRECTE
-KRAMER-2002-NEUCHÂTEL-
-TEL-038-250522-

Complets

Exécution soignée
en pure laine,
trévia, térylène

dès 118.-

Pantalons

Un lot exceptionnel
façon classique,
façon mode, trévia

dès 29.-

Manteaux

de pluie avec et sans
doublure amovible,
en térylène et loden

dès 98.-

SOLDES

autorisation officielle

VÊTEMENTS MOINE

Peseux

rabais 20-30-40-50-60%

Vestons sport

pure laine et trévia
dessins mode

dès 39.-

CHEMISES Kauf
et Mac Gregor

dès 24.-

PULLOVERS
acryl et shetland

dès 19.-

Vestes de ski
Protector

dès 75.-

OFFRES D'EMPLOIS

Importante entreprise horlogère cherche à développer son centre EDP pour réaliser les objectifs du PLAN INFORMATIQUE.

Nous cherchons :

UN OPÉRATEUR-PUPITREUR

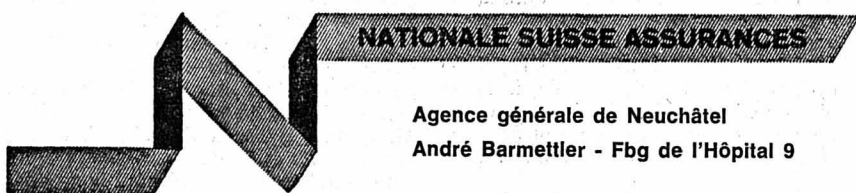
susceptible de devenir le futur

CHEF - D'EXPLOITATION

ANALYSTE - PROGRAMMEUR

capable de travailler en équipe pour réaliser des projets importants.

Si vous vous sentez capable de prouver vos compétences pour l'un ou l'autre de ces postes, veuillez nous écrire en joignant votre curriculum vitae, sous chiffre P 28-950005 à Publicitas, av. Léopold-Robert 51, 2301 La Chaux-de-Fonds.



NATIONALE SUISSE ASSURANCES

Agence générale de Neuchâtel
André Barmettler - Fbg de l'Hôpital 9

Afin de compléter l'organisation externe de notre agence générale, qui couvre les quatre districts du bas du canton, nous désirons nous attacher la collaboration d'un

INSPECTEUR PRINCIPAL

La préférence sera donnée à un professionnel de la branche, mais nous sommes prêts à former une personnalité bien introduite dans le domaine de la vente, pour cette activité qui non seulement offre de grandes possibilités financières, mais également indépendance et satisfaction personnelle.

Les Intéressés sont priés de fixer une entrevue à M. André Barmettler, dipl. féd., tél. 25 16 22, qui traitera toute demande avec la plus grande discrétion.

Vu l'expansion du secteur des comptes-salaires, la

BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE

cherche, pour ses agences de COLOMBIER, PESEUX et CERNIER, des

collaboratrices à temps partiel

pour assumer le service du guichet et divers travaux de bureau.

Faire offres, avec certificats et curriculum vitae, au service du personnel, BCN, place Pury 4 - Neuchâtel - Tél. 25 70 01.

Dynamique entreprise suisse de la métallurgie à Neuchâtel cherche un jeune

comptable
diplômé

capable de travailler d'une manière indépendante et de conduire les opérations jusqu'à l'établissement du bilan.

Appelé à entretenir des relations avec les sociétés sœurs de Suisse allemande et de Suisse romande, il devra être capable de comprendre et de s'exprimer en allemand.

Cette entreprise, bien gérée, offre la sécurité de l'emploi et des conditions de travail agréables.

Les intéressés âgés de 25 à 35 ans, sont priés de faire parvenir leurs offres de service (lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions de salaire) à l'adresse ci-dessous, en mentionnant la référence CODI.

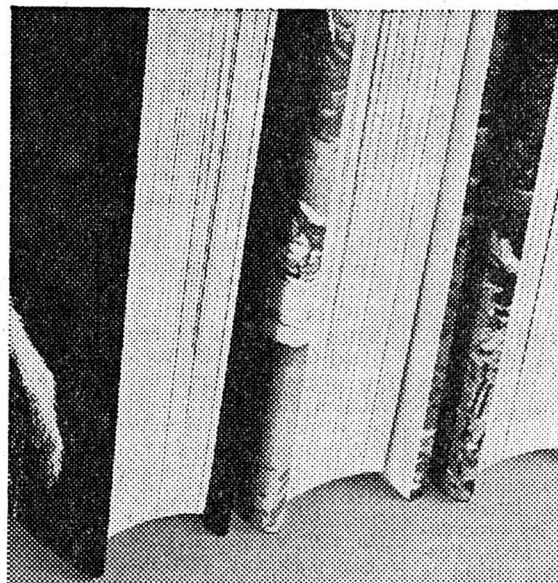
Les offres ne seront transmises qu'avec l'accord des candidats.

Centre
d'orientation
et de formation
professionnelle

J.-B. et M. Dupont-Huber
psychologues-conseils
La Tour de Peitz
Avenue Bel-Air 121

10 jours à
l'examen
gratuit:

La plus belle preuve que nous vivons toujours dans un paradis de la nature!



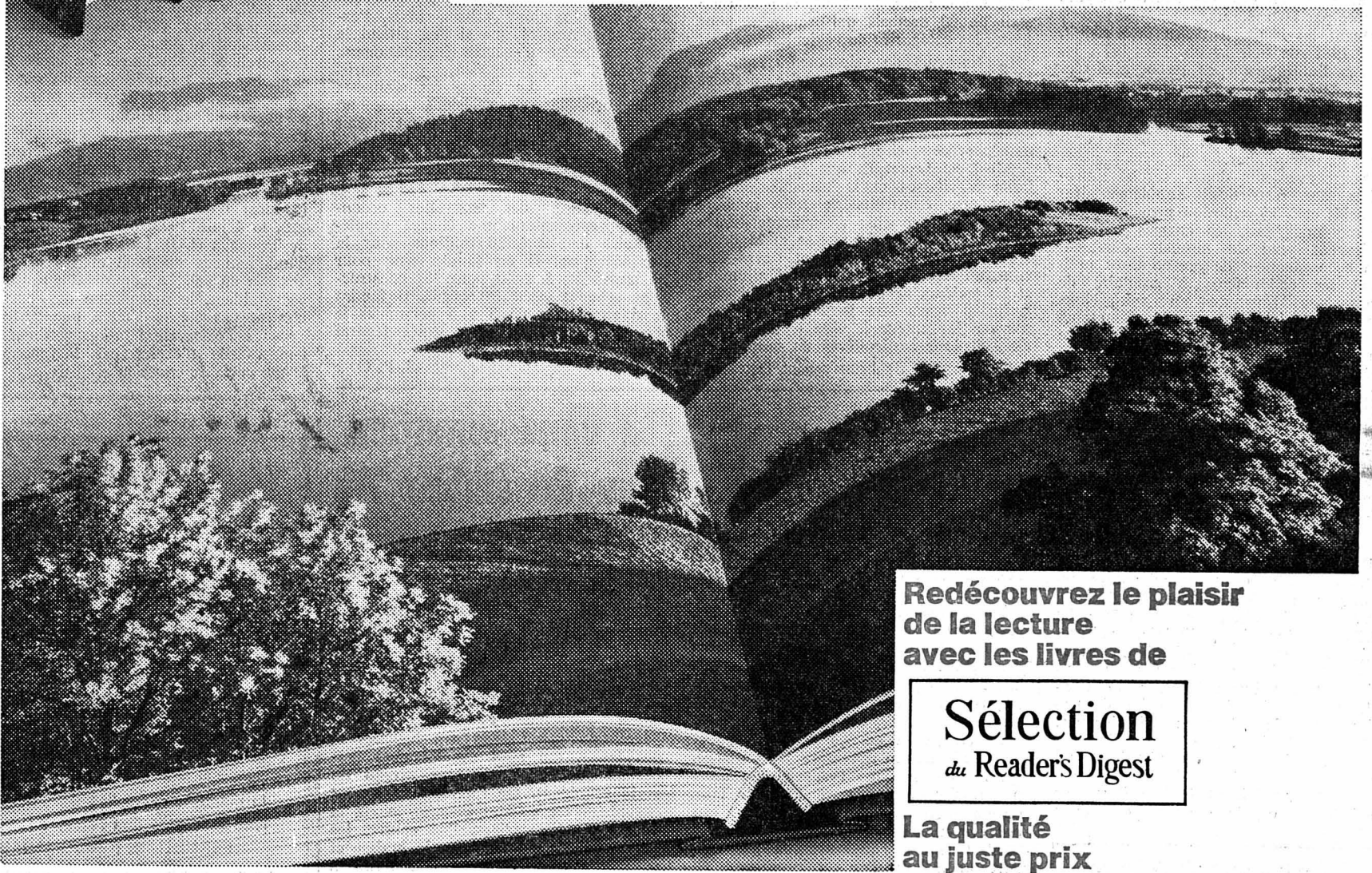
Toute famille suisse se doit de posséder le nouvel ouvrage «La Suisse, paradis de la nature». Ce splendide album présente les beautés de notre pays sous une forme unique en son genre: plus de 300 photographies grand format en couleurs complétées par de nombreuses cartes spéciales qui vous guideront dans la découverte de notre paradis de la nature.

«La Suisse est le plus grand paradis de la nature sur le plus petit espace», dit-on. Et notre ouvrage est «le plus beau paradis de la nature qui puisse tenir dans une main».

Ce volume inédit est à votre disposition gratuitement pendant 10 jours, tout comme les autres ouvrages du Reader's Digest. Car un livre ne s'achète pas les yeux fermés.

«La Suisse, paradis de la nature» paraît en grand format de 23,5x30 cm et comprend 352 pages. L'impression est de haute qualité. Les cartes, croquis et schémas complétant les quelque 300 photos en couleurs ont été réalisés spécialement pour cet ouvrage par l'Institut géographique suisse de l'Université de Zurich. C'est une œuvre capitale et de valeur durable qui va prendre une place importante dans la littérature consacrée aux beautés de notre pays. Ce nouveau volume du Reader's Digest ne coûte que Fr. 47.75 (plus Fr. 1.50 de participation aux frais d'envoi). Il suffit de nous téléphoner pour le recevoir gratuitement à l'examen pendant 10 jours. *

Éditions
Sélection du Reader's Digest
Räffelstrasse 11
8021 Zurich, case postale
Téléphone 01-35 94 15 *



Redécouvrez le plaisir
de la lecture
avec les livres de

Sélection
du Reader's Digest

La qualité
au juste prix

Nous cherchons

UN CONCIERGE A TEMPS PARTIEL

pour assumer la conciergerie de l'immeuble route des Tertres 2 et rue Auguste-Bachelin 8, au centre de Marin.

Appartement de 3 1/2 pièces, tout confort, à disposition.

Entrée en fonction immédiate ou date à convenir. Ce poste conviendrait à un homme marié dont l'épouse ne travaille pas.

Renseignements et inscriptions :

LA NEUCHATELOISE, Compagnies d'assurances
Service immobilier
Rue du Bassin 16, Neuchâtel.
Tél. (038) 21 11 71.

Pour un travail varié, nous cherchons un jeune

vendeur

ayant de l'initiative. Nous offrons place stable avec possibilité d'avancement dans le cadre d'une entreprise commerciale spécialisée.

Faire offres avec curriculum vitae, sous chiffres JA 3521 au bureau du journal.

Nous cherchons

UNE COIFFEUSE QUALIFIÉE

pour la vente de perruques Pierre Cardin et Carmen ainsi que de la bijouterie fantaisie dans un grand magasin de Neuchâtel. Formation assurée, salaire élevé (fixe et commission), prestations sociales modernes, semaine de cinq jours.

Entrée immédiate ou à convenir.

Renseignements : STAVA AG, 5, avenue du Mail,
1205 GENEVE.
Tél. (022) 21 94 33.

Succursale suisse d'une entreprise internationale de la branche
pharmaceutique cherche par suite d'extension de son programme
de vente

Délégué médical

Territoire:
NE, Bienne/Jura, FR

Votre fonction: Visiter les médecins en leur présentant des spécialités pharmaceutiques, vente au niveau hospitalier.

Vous avez: Connaissance profonde de la branche pharmaceutique et expérience comme délégué médical ou pharmacien, chimiste, droguiste, préparateur, représentant.
Sens d'organisation, facilité de contact, bonne présentation et culture générale.

Nous offrons: Salaire fixe, bonus, indemnisation frais de voyage/voiture, caisse de retraite.
Position indépendante et stable, travail dans une organisation dynamique.

Nous vous prions d'adresser vos offres ou de téléphoner à la Direction d'ABBOTT AG, case postale, 6300 Zoug
Tél. 042 214545

GRANDE VENTE SPÉCIALE

autorisée du 15 janvier au 4 février

Profitez de nos gros rabais

sur tous nos articles

10% à 40%

Schrepper rue des Epancheurs 5 et 9
fourreau NEUCHÂTEL Tél. 25 61 94

POMEY

RADIO MELODY

**TOUJOURS
A VOTRE
SERVICE**

FLANDRE 2
NEUCHÂTEL 25 27 22

Francois Coiffure

Coupe et coiffage modernes
Coupe Hardy
Messieurs et enfants

A votre disposition :
Gilbert et ses collaborateurs
spécialisés

2, rue Saint-Maurice ☎ 25 18 73

Parkings

Vaste choix - répondant aux plus hautes exigences!
Notre référence: 20000 constructions livrées!
Demandez sans engagement une offre détaillée!
Uninorm SA 1018 Lausanne, Tél. 021/323713

uninorm

Nos clients affirment!

les skis intersport
sont les moins chers
et les mieux finis

ET C'est VRAI!!!

Pour 149.— 185.— 198.—
218.— 289.—

des skis **INTERSPORT**
impeccables.

La lutte pour les prix et la qualité arbitrés
par le magasin INTERSPORT.

- qui sait conseiller
- qui a le tout grand choix
- qui offre des parcs devant son magasin
- qui fait économiser de l'argent.
- c'est TOSALLI sports à Colombier.

Soyez les bienvenus chez

Tosalli SPORTS

Av. de la Gare, COLOMBIER. Tél. 41 23 12



Pour insérer une petite
annonce au tarif réduit
de 40 centimes le mot

vous avez
la possibilité
de passer à notre
bureau de réception,
4, rue Saint-Maurice,
ou d'inscrire votre
annonce au dos
du coupon
d'un bulletin
de versement postal.
Ces annonces ne
sont pas acceptées
par téléphone et
elles doivent être
payées avant
la parution. Les
annonces
commerciales ainsi
que les annonces
pour la vente de
véhicules à moteur
ne sont pas admises
dans la catégorie
des petites
annonces.



Tectyl

VALVOLINE
protège
votre
voiture de
la rouille

pour longtemps.
Faites confiance au
spécialiste
CARROSSERIE
P. Schoelly
Hauterive.
Tél. (038) 25 93 33.

transports trolliet neuchâtel

Dime 80

Transports
et déménagements
Suisse et étranger

Tél. 038 332394

La Chaux-de-Fonds 039 314287
Le Locle

Déplacement de plans
Garde-meubles sec et aéré
Devis sans engagement
Prix modérés

ttn

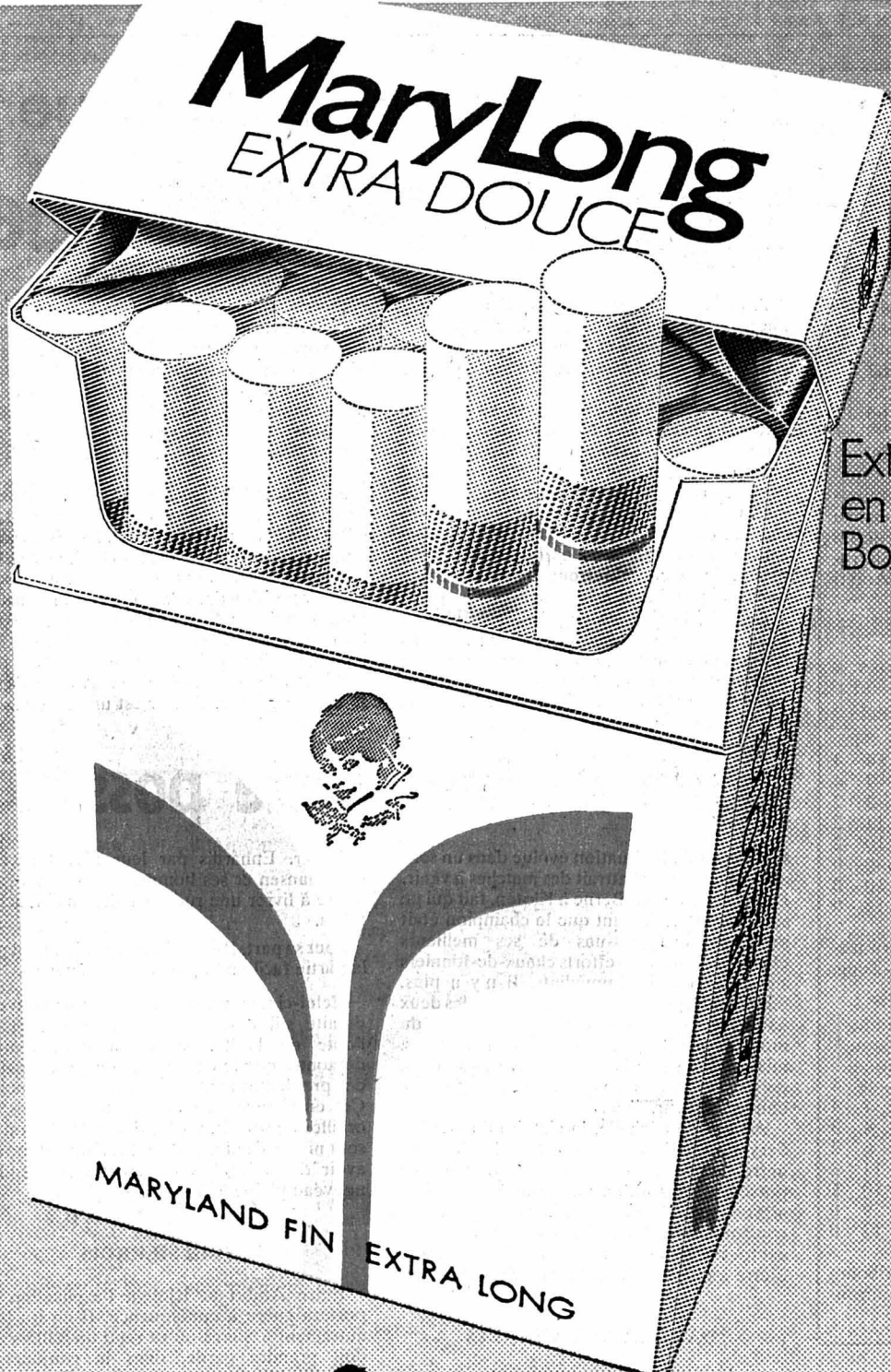
Ouverture mardi 14 janvier 1975 Shopping Boutique

Jeans - Blouses - Pulls - Vannerie

RUE DE FLANDRES 2, PLACE PURY

(anc. Sollberger, vannerie)

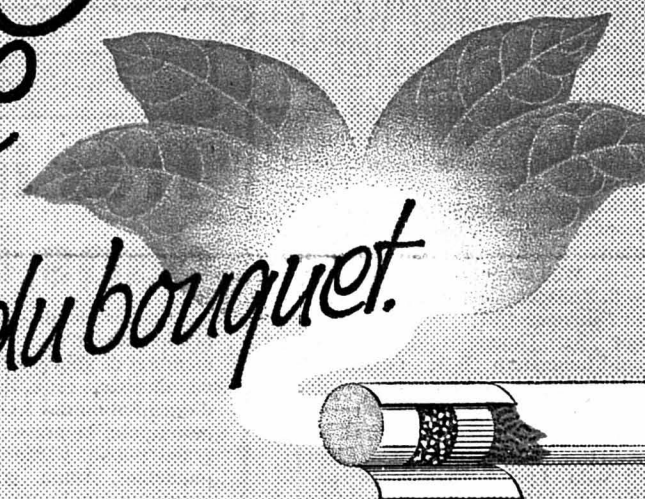
Même maison à Bienne, rue de Nidau 42.



Extra Long
en
Box Fr. 1.70

MaryLong extra douce

Légère, avec du bouquet.



Prix MIGROS

Profitez-en!

Polymatic

Produit de lessive spécial pour
laver le linge fin et de couleur
en automate (30°-60°). Donne
au linge fraîcheur, propreté et
douceur naturelles.

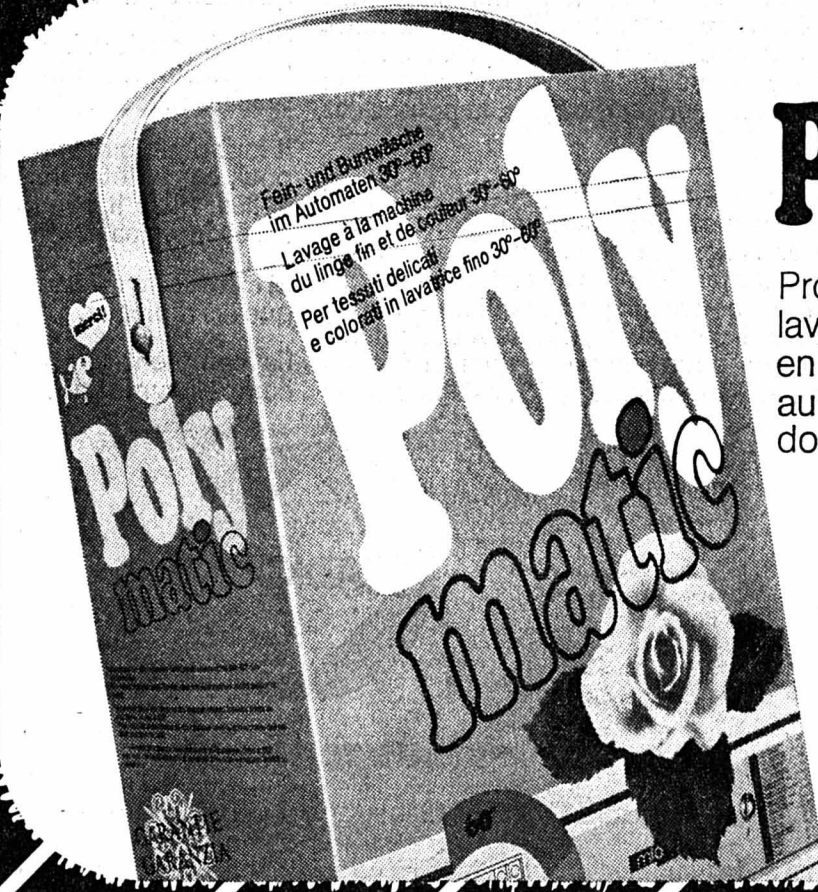
**Paquet Jumbo
de 2,5 kg**



(kg = 3.60)

au lieu de 10.80

MIGROS



hockey sur glace

classements

Ligue A

Table with 5 columns: Rank, Team, P, V, D, Pts. Lists teams like Berne, Chx-Fds, Lang, etc.

Ce soir: Ambri Piotta-Kloten (résultats précédents: 5-2(0-3); Berne-Langnau (6-0/5-5); Genève Servette-La Chaux-de-Fonds (3-13/5-12); Sierre-Villars (5-4/2-3). Jeudi: Rognan-Ambri Piotta (5-2/0-2).

Ligue B

Promotion

Table with 5 columns: Rank, Team, P, V, D, Pts. Lists teams like Zurich, Biemme, Zoug, etc.

Ce soir: Arosa-Davos, Forward-Lausanne, Viège-Bienne, Zurich-Zoug. Jeudi: Arosa-Zoug.

Relégation

Table with 5 columns: Rank, Team, P, V, D, Pts. Lists teams like Lugano, Martigny, Fleurier, etc.

Ce soir: Neuchâtel-Fleurier, Fribourg-Martigny, Bâle-Lugano, Olten-Langenthal.

Première ligue :

Résultats et classements

Groupe 1: Dubendorf-Rapperswil 2-6; Uzwil-Coire 2-4; Weinfelden-St Moritz 8-5; Frauenfeld-Schaffhouse 2-8; Wetzikon-Urdorf 8-2. Classement: 1. Wetzikon 13 matches/22 points... 2. Rapperswil 13/19... 3. Coire 13/18... 4. Schaffhouse 11/15... 5. Dubendorf 13/15... 6. Wetzikon 12/12... 7. Weinfelden 12/12... 8. St Moritz 12/4... 9. Frauenfeld 13/4... 10. Urdorf 12/3.

Groupe 2: Aarau-Wallisellen 3-6; Kusnacht-Lucerne 4-1; Ascona-Petit Huningue 3-3; Zunzgen-Ilinau-Effretikon 6-1; Winterthur-Grasshoppers 1-4. Classement: 1. Kusnacht, 12 matches/20 points... 2. Grasshoppers 13/19... 3. Lucerne 13/19... 4. Winterthur 13/17... 5. Ilinau-Effretikon 13/14... 6. Wallisellen 13/14... 7. Ascona 13/10... 8. Zunzgen 13/9... 9. Aarau 12/5... 10. Petit Huningue 13/1.

Groupe 3: Thonon-Steffisbourg 7-0; Berthoud-Thunersteren 6-3; Grindelwald-Wasen 4-3; Moutier-Wiki 8-4; Rotblau Berne-Tramelan 3-2. Classement après 12 journées: Rotblau Berne 21 points... 2. Thonon 20 p... 3. Berthoud 19 p... 4. Moutier 17 p... 5. Wiki 11 p... 6. Thunersteren 9 p... 7. Wasen/Sumiswald 9 p... 8. Grindelwald 5 p... 9. Tramelan 5 p... 10. Steffisbourg 4 p.

Groupe 4: Saint-Imier - Le Locle 10-5; Yverdon - Serrières 7-3; Saas Grund - Saint-Imier 3-2; Le Locle - Charrat 8-3; Vallée de Joux - Sion 4-6; Montanacrans - Monthey 4-3. Classement: 1. Sion, 12 matches, 24 points; 2. Saint-Imier 12-16; 3. Yverdon 12-16; 4. Serrières 12-13; 5. Saas Grund 12-11; 6. Montanacrans 13-11; 7. Vallée de Joux 12-10; 8. Monthey 12-9; 9. Le Locle 12-7; 10. Charrat 13-5.

Championnat de III^e ligue: Université Neuchâtel-Marin II 28-1 (7-0 9-1 12-0).

hippisme

Championnat suisse: Finale à Yverdon

Au cours de l'assemblée des délégués de la fédération suisse des sports équestres, tenue à Berne sous la présidence de M. Fred Blaser (Thoune), la section des concours a mis un terme à une longue tradition en attribuant à Yverdon l'organisation de la finale du championnat suisse des cavaliers de concours. La décision a été prise par 117 voix contre 96, à Zurich, où la finale avait toujours eu lieu ces dernières années. La manifestation se déroulera les 13 et 14 septembre. Les éliminatoires auront lieu dans le cadre des concours de Brouge, Frauenfeld, Schaffhouse et Tramelan. Langenthal viendra sans doute s'ajouter à la liste. Parmi les autres décisions prises, on note l'attribution à Bulach du championnat suisse de military (12-14 septembre) et le remplacement de M. Dietler par M. Pierre Chuit en tant qu'expert.

A la section des courses, on s'est surtout préoccupé du calendrier. La première réunion d'Yverdon n'aura lieu que sur deux jours (28-29 juin). Des courses de trot en nocturne auront cependant lieu dans la métropole du Nord vaudois le 13 septembre. Jean-Pierre Hauser (Lyssach), en remplacement de Franz Maeder, et Enrico Brotschin (Bâle) ont, par ailleurs, été nommés au comité.

divers

Du nouveau au comité de l'ANEP

Le comité central de l'Association nationale d'éducation physique (ANEP) a tenu sa première séance annuelle sous la nouvelle présidence de M. Karl Glatthard. Au centre des travaux, figurait la constitution du nouveau comité central. M. Michel Morcerod (Villeneuve) a été choisi comme premier vice-président. M. René Ziegler (Brouge) comme deuxième vice-président et M. Hans W. Bertschi (Aarau) comme caissier central. D'autre part, le nouveau président de la société du Sport-toto a été désigné en la personne de M. Karl Glatthard (en remplacement de M. Walter Siegenthaler).

Le championnat de ligue nationale entre dans une phase brûlante Ligue B: le règne de la logique

A quelques nuances près, la ligue B vit à l'heure de la logique. Dans le tour de promotion, Zurich, Biemme et Zoug ont fait un pas en avant, Forward, Arosa, Viège n'ayant pu leur faire échec.

Seul sujet d'étonnement: la victoire de Lausanne à Davos. « Nos ambitions sont de terminer dans les trois premiers du tour de promotion », expliquait l'international d'origine suisse, le récent coupe Spengler. Or, battu à Zurich, Davos le fut encore samedi, chez lui, par Lausanne. L'équipe de Lindberg ne pouvait apporter meilleure preuve de son moral retrouvé après son échec de mardi passé face à Biemme.

Ce soir, le tour de promotion va vivre à l'heure de son premier grand choc: Zurich-Zoug, au Hallenstadion. Un choc explosif d'où devraient sortir de précieux enseignements sur les possibilités des deux formations à la

recherche d'une place en ligue A. Quant à Biemme, le troisième larron, il se rend à Viège. Un voyage périlleux, l'équipe de Harrigan n'étant pas précisément un adversaire facile à affronter à domicile. Averti après sa mésaventure de la phase initiale, la formation de Blank ne se laissera probablement pas surprendre. Quant à affirmer qu'elle gagnera...

Se rendant chez son voisin Forward, Lausanne peut espérer obtenir un point, à défaut de la totalité de l'enjeu. Remis en selle par leur succès de Davos, les Dubi, Darbellay et autres Nussbaum vont s'attacher à conserver leur position dans l'attente des « grands ». Quant au derby Arosa - Davos, il est ouvert, les deux formations étant à la recherche de leur premier point. Compte tenu des ambitions de Davos, l'équipe de Walter Durst se doit de gagner. Devoir est une chose...

Dans le tour de relégation, Neuchâtel n'a pas passé le cap de Lugano; Bâle s'est cassé les dents à Martigny; à Langenthal, Fribourg a cédé, alors que Fleurier a porté son capital à trois points, grâce à son succès sur Olten. En fait, rien de très surprenant à ces résultats. Certes, la défaite de Fribourg à Langenthal (8-1) surprend elle par son ampleur. Accident ou... les pingouins de la glace sont-ils si « friables » ?

Ce soir, les quatre rencontres inscrites au programme revêtent un intérêt particulier, dans la mesure où les derniers du classement reçoivent les premiers. L'occasion est donc offerte à Lugano (en voyage à Bâle), Martigny (il joue à Fribourg), Langenthal (il affronte Olten à l'extérieur) et Fleurier (en visite à Monruz) de creuser le trou, de prendre une assurance sur la venue. Le fait de jouer à l'extérieur va permettre de tirer certains enseignements sur les possibilités de ces quatre « forts » du moment! P.-H. B.

Ligue A: tout reste possible

En ligue A, la situation évolue dans un sens qui va augmenter l'attrait des matches à venir. Le point perdu par Berne à Kloten, fait qui ne surprend pas, d'autant que le champion était privé de quelques-uns de ses meilleurs éléments, justifie les efforts chaux-de-fonniers sinon des espoirs immédiats. Il n'y a plus, maintenant, que 2 points d'écart entre les deux « super-grands » du championnat et, du moment que Berne a montré qu'il n'était pas, lui non plus, à l'abri d'un accident de parcours, on peut bien estimer que tout reste possible dans ce secteur.

Au bas de l'échelle, la victoire de Genève Servette à Villars ouvre une lutte impitoyable entre Genevois et Sierrois, ces derniers ne possédant plus qu'un avantage. Si ce n'est immédiatement (de très difficiles confrontations en attendant) Genève Servette est tout de même en droit d'espérer rejoindre Sierre à plus ou moins brève échéance.

Pelletier. Enhardis par leur récent succès, Christiansen et ses hommes s'approprient sans doute à livrer une rude bataille aux Neuchâtelois.

Pour sa part, Berne n'aura certainement pas la partie facile non plus face à Langnau.

Celui-ci ne peut se permettre une nouvelle défaite à l'entend conserver place dans... l'élite de la ligue. Villars a dernièrement démontré que le champion pouvait connaître des problèmes même sur sa propre patinoire. Cet enseignement n'est pas tombé dans les oreilles de sourds. Or les tiges de Cusson ne sont ni sourds ni manchots! Il risque donc d'y avoir des étincelles dans cette Allmend à nouveau pleine à craquer.

ESPOIR SIERROIS

Entre Ambri et Kloten, l'explication ne portera guère à conséquence. Il en ira tout autrement à Sierre où se rend un Villars qui doit prendre garde, dans la conjoncture actuelle, à ne pas semer négligemment les points, surtout pas à l'avantage de ceux qui le suivent! Les Valdois doivent faire encore quelques efforts pour être certains d'éviter la relégation. Sans doute prendront-ils ce soir déjà conscience de la chose. Mais Sierre n'est pas près de capituler. F. P.

olympisme

Jeux de Montréal

Très inquiétant retard dans les constructions

A moins de dix-huit mois des Jeux olympiques d'été de Montréal, les membres du gouvernement de la province du Québec, ceux du COJO (comité d'organisation des J.O.), l'administration municipale, la presse, de même que le grand public, s'accordent pour trouver inquiétant, sinon critique, le retard enregistré dans les travaux de construction des installations olympiques, principalement celle du stade.

FONS RÉJOISSANT

Après avoir vu le coût des installations passer de 250 millions de dollars à 485 millions, on apprendait la semaine dernière, que les travaux du chantier olympique accusaient un retard de 27 jours par rapport au calendrier soumis au comité international olympique en octobre dernier, à Vienne.

Selon ce calendrier, le gros œuvre du complexe stade-piscine doit être terminé le 29 février 1976 et la finition le 6 juin. Le vélodrome ne sera pas achevé avant juin 1975 et le village olympique, dont la construction n'a débuté que le 30 novembre dernier, vers la fin mai 1976.

IMPRÉVISIBLE

Le quotidien « La Presse », qui fixait à 25 jours le retard accusé dans les travaux sur le chantier olympique, ajoutait que la marge de sécurité prévue dans l'échéancier

était de 45 jours (à raison de six jours ouvrables par semaine).

Sans confirmer ces chiffres, un porte-parole du COJO a admis qu'ils provenaient de source généralement bien informée. Or, les travaux sur le chantier olympique, paralysés en raison de la grève des installateurs de structures métalliques, devraient reprendre d'ici au mois de février pour que soient terminées dans les délais prévus les constructions olympiques. Le conflit, qui a débuté vers la fin novembre, ne semble cependant pas pouvoir se régler dans les jours prochains.

RÉUNION EN EUROPE

Le comité d'organisation des Jeux d'été de Montréal viendra en Europe présenter un rapport au président et aux vice-présidents du CIO sur les diverses difficultés que rencontre l'organisation de ces Jeux, a annoncé le président du CIO, Lord Killanin, dans une lettre adressée aux membres du CIO, des fédérations internationales sportives et des comités nationaux olympiques. Ni le lieu ni la date de cette rencontre n'ont encore été fixés.

Dans cette lettre rendue publique par le secrétariat du CIO à Lausanne, Lord Killanin souligne que le CIO « aide le comité d'organisation des Jeux de Montréal afin de trouver des solutions acceptables car les Jeux doivent avoir lieu à la date prévue » (17 juillet-1^{er} août 1976).

Football à l'étranger

Italie

Treizième journée: Naples - Turin 1-0; Juventus - Ternana 2-0; Fiorentina - Lazio 1-1; Cesena - Cagliari 2-1; Vicence - Inter 1-3; Milan - Varese 4-0; Rome - Sampdoria 1-0; Ascoli - Bologna 1-3. Classement: 1. Juventus 20; 2. Lazio 18; 3. Rome, Turin, Naples et Milan 16.

Championnat de deuxième division (15^{me} journée): Côme - Brescia 0-0; Foggia - Brindisi 1-0; Gênes - Sambenedettese 2-3; Palerme - Avellino 2-0; Parme - Catanzaro 0-0; Pérouse - Atalanta Bergame 3-0; Pescara - Vérone 2-1; Spal Ferrare - Arezzo 0-1; Taranto - Novare 1-0; Alessandria - Reggiana 0-0. — Classement: 1. Pérouse 24 p.; 2. Vérone 22 p.; 3. Brescia 20 p.; 4. Novare 18 p.; 5. Catanzaro et Foggia 17 p.

Angleterre

Championnat de première division (26^{me} journée): Arsenal - Carlisle (United) 2-1; Coventry City - Wolverhampton Wanderers 2-1; Derby County - Liverpool 2-0; Ipswich Town - Middlesbrough 2-0; Luton Town - West Ham United 2-1; Leeds United - Chelsea 1-1; Tottenham Hotspur - Newcastle United 5-2; Burnley - Queen's Park Rangers 1-0; Sheffield United - Manchester City 1-1; Stoke City - Birmingham City 0-0; Everton - Leicester City 3-0. — Classement: 1. Ipswich 26-32; 2. Everton 25-31; 3. Middlesbrough, Stoke et Burnley 26-30; 6. Liverpool 24-29.

Espagne

Seizième journée: Real Sociedad - Atletico Bilbao 3-0; Barcelona - Saragosse 2-2; Malaga - Real Madrid 1-3; Valencia - Elche 0-0; Hercules Alicante Grenade 0-1; Salamanca - Bétis Séville 2-0; Atletico Madrid - Celta Vigo 0-0; Gijon - Espanol - Espagnol Barcelone 2-0; Gijon - Murcie 1-0. Classement: 1. Real Madrid 25 points; 2. Barcelona et Espanol 19; 4. Saragosse et Grenade 18 points.

France

Vingt-troisième journée: Angers - Paris Saint-Germain 3-1; Rennes - Lyon 0-0; Saint-Etienne - Nantes 2-0; Red Star - Monaco 3-0; Strasbourg-Troyes 1-0; Sochaux - Bordeaux 5-2; Lille - Nîmes 1-1; Reims - Lens 5-1; Metz - Marseille 1-0; Nice - Bastia 2-1. Classement: 1. Saint-Etienne 32; 2. Bastia 31; 3. Reims 29; 4. Nîmes 28; 5. Lyon 28.

Portugal

Championnat de première division, 16^{me} journée: Porto - Oriental 4-0; Benfica - Farense 4-0; Boavista - Atletico 1-0; Vitoria Guimaraes - CUF 1-0; Academico Coimbra - Sporting Lisbonne 1-3; Olhanese - Belenenses 1-2; Unifoto - Viseu 1-1; Vitoria Setubal - Espinho 0-0. — Classement: 1. Porto 28 p.; 2. Benfica 27 p.; 3. Guimaraes 25 p.; 4. Sporting 24 p.; 5. Boavista 21 p.

billard

Championnat suisse au cadre 7/12

A Zurich, le Bâlois Hans Kævets a remporté le titre de champion suisse au cadre 7/12. Le championnat réunissait cinq concurrents. Voici le classement:

1. Hans Kævets (Bâle) 9,21, de moyenne générale, 65 de meilleure série. — 2. Julio Gil (Bâle) 8,18/65. — 3. Urs van Voorfeld (Zürich) 9,09/59. — 4. Francis Amacker (La Chaux-de-Fonds) 7,45/54. — 5. Claude Huguénin (La Chaux-de-Fonds) 5,66/27.

hockey sur roulettes

Défaites suisses en Allemagne

L'équipe suisse a subi une lourde défaite dans le match international qui l'opposait à l'Allemagne de l'Ouest, à Fribourg-en-Brisgau. Les Allemands se sont imposés par 11-2 (3-2). Le match entre les juniors des deux pays a également à l'avantage des Allemands (6-1).

cyclisme

La « Vuelta » 75

Le Tour d'Espagne 1975, qui débutera le 22 avril à Fuengirola pour se terminer le 11 mai à St-Sébastien, aura un parcours total de 3135 kilomètres. Il comportera 20 étapes, dont trois contre-la-montre, et les concurrents devront franchir 45 cols. Ces informations ont été publiées par le journal madrilène « AS » mais la présentation officielle de l'épreuve n'aura lieu que le 14 janvier.

Advertisement for 'RADICAL' party. Features a hand pointing to the text: 'Aidez-nous à lutter contre l'inflation'. Text includes: 'L'honnêteté la plus élémentaire nous impose de dire qu'il n'existe pas de remède miracle contre l'inflation internationale. Il va de soi que nous n'exerçons aucune influence sur le prix des marchandises que nous importons et dès l'instant où il s'agit des matières premières, la hausse est inévitable.' 'nos moyens, n'accorder subsides et subventions qu'à ceux qui en ont réellement besoin.' 'Cette façon de voir reflète fidèlement les pensées, les efforts et les interventions des radicaux. A tous les niveaux politiques.' 'Il faut parfois recourir à l'augmentation des impôts, car un état doit remplir ses tâches essentielles. Mais il appartient à chacun de réaliser les économies possibles.' 'Si c'est votre avis, vous visez les mêmes objectifs que les radicaux.' 'Ils comptent sur votre soutien, vous pouvez compter sur le leur.'

Vente spéciale

Grande vente du stok, avec des rabais sensationnels jusqu'à
Choix énorme de meubles, ameublements, meubles rembourrés, tapis

50%

vente autorisée du 15 au 29 janvier 1975

Saisissez votre chance

Grand choix de

tapis d'Orient

pour chacun et pour le connaisseur, dont quelques pièces tout particulièrement belles.
Le tout... à des prix choc

Malgré tous nos rabais spéciaux de — 50 % et plus, ce qui est très important pour vous, la

GARANTIE

est assurée régulièrement pour des années.

Fiancés, acheteurs

de meubles et tapis

vous pouvez profiter de cette vente au rabais

Venez tout de suite

Laissez-vous convaincre !

Fiancés, acheteurs de meubles, une occasion unique d'épargner des milliers de francs !

Cette chance ne vous est offerte qu'une fois. Même si vous n'avez pas besoin immédiatement d'ameublement, meubles et tapis, vous pouvez profiter de cette unique occasion. Nous réservons et stockons gratuitement contre un acompte minime suivant la marchandise.

Fiancés

Votre budget d'achat a maintenant double valeur. Vous ferez maintenant une réelle économie en profitant de notre choix géant pour acheter un ameublement de rêve comprenant des meubles et tapis de toute première qualité.

Agencements de meubles complets

à partir de 3800.-

Avec ces supers rabais de 50 % et plus, vous trouverez un choix énorme dans presque tous les modèles des foires d'ameublement internationales, de même que de splendides tapis d'Orient. Le tout de la meilleure qualité. Nous vendons exclusivement de la marchandise de qualité, provenant de fabricants réputés aux prix les plus bas.

par exemple : Paroi palissandre de Rio, 280 cm (4275.-)

Chambre à coucher de rêve, pal. (5140.-)

Paroi 5 éléments, frêne - sapin (5920.-)

Salon 3 pièces, 6 places tissus ou lancia (2796.-)

Salon anglais transformable dralon-velours (4850.-)

Notre prix Fr. 2980.-

Notre prix Fr. 3980.-

Notre prix Fr. 3250.-

Notre prix Fr. 1980.-

Notre prix Fr. 3480.-

— Une chance réelle pour tous ceux qui ont besoin de meubles et tapis ! Il vaut la peine de faire le voyage jusqu'à Bulle, vous épargnez réellement des milliers et des milliers de francs !

Sur demande, nous pouvons envisager la reprise de vos anciens meubles.

Livraison partout.

30 mois de crédit !

aux meilleures conditions

- Ouverture tous les jours de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures ou à tout autre moment de votre choix, sur rendez-vous
- Grand parking — Sur demande, nous assurons votre déplacement aller-retour depuis la gare de Bulle

MAURER & Cie

1630 BULLE

HALLE DE MEUBLES-DISCOUNT

Route du Verdol 4

(029) 2 74 41

(sortie de ville, direction Morlon)

Nous offrons aux

fiancés et acheteurs de meubles

une chance exceptionnelle et des milliers de francs de bénéfice ! par exemple :

— 50 % plus de 40 chambres à 2 lits, de qualité choisie, modèles divers laqués blancs, bois noble traditionnels et pour les plus hautes exigences

— 50 % plus de 50 meubles de paroi, armoires à vaisselle, divers éléments, pièces isolées de style, exécution traditionnelle et cubique.

— 50 % plus de 50 armoires de studio (1 et plusieurs portes), couche et lits superposés, chambres d'hôtel, etc.

— 50 % plus de 100 garnitures rembourrées, assortiments variés, pour toutes les exigences en dralon, velours, tissage main cuir véritable et simili. Parmi eux des modèles classiques de fabricants renommés.

— 50 % plus de 100 tables de salon, meubles (isolés de style et rustique) tables de salle à manger et de cuisine, groupes de sièges, chaises en tous genres, bancs d'angle jetés, literie de qualité et autres articles.

En plus de nos prix de gros rabais, nous vous offrons un

► **SUPER RABAIS** ◀

pendant la période de la vente spéciale

OFFRES D'EMPLOIS

AUBERGE
DU
GRAND PIN
PESEUX



engage
tout de
suite ou
pour date
à convenir

SOMMELIÈRE

pour la brasserie, (bon gain).

Faire offres ou se présenter. Tél. (038) 31 77 07.

NUDING, Matériaux de Construction S.A., crée son département

CARRELAGES

dans ses nouveaux locaux de Corcelles et offre à

collaborateur vendeur

sérieux et capable, si possible au courant de la branche, un poste à responsabilité.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae et photo, ou se présenter, sur rendez-vous, au bureau, fbg de l'Hôpital 19, Neuchâtel. Tél. 25 77 77.

La municipalité d'Yverdon

met au concours le poste d'animateur du centre de loisirs.

Une certaine pratique est exigée et le candidat devra, si possible, avoir une formation d'animateur.

Conditions : selon statut du personnel communal et cahier des charges.

Adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae, à l'Office du personnel communal, Hôtel-de-ville 2, 1400 Yverdon. Tous renseignements utiles peuvent être obtenus à la même adresse. Délai : 25 janvier 1975.

On cherche

filles de buffet

Débutante serait mise au courant. Libre le soir et tout les dimanches. S'adresser à la confiserie Wodey-Suchard, rue du Seyon, Neuchâtel. Tél. 25 10 92.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.
Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel

On cherche, pour villa soignée des environs immédiats de la ville,

couple ou homme seul

Entrée immédiate ou pour date à convenir.

Prière d'écrire à H.-K. v. Tschamer, Morillonstrasse 45, 3007 Berne.

Société à Neuchâtel cherche

CADRE

pour diriger son SERVICE IMMOBILIER

Gérences et transactions - situation indépendante avec responsabilités, contact avec la clientèle.

Faire offres sous chiffres 28-900003 à Publicitas, Neuchâtel.

Désirez-vous changer de situation ?

Si vous êtes jeune et sympathique (20 à 35 ans). Nous offrons la possibilité à 3 jeunes messieurs, jeunes filles (femmes) d'être initiés dans la vente.

Cours de formation gratuit, soutien constant, très bon salaire dès le départ.

Débutants (tes) acceptés (ées).

Pour fixer rendez-vous, tél. (039) 23 04 03.

Société Fiduciaire de Neuchâtel engagerait, pour date à convenir,

comptable qualifié ou réviseur

Expérience dans le domaine de la révision. Langue maternelle française ; capable de travailler de façon indépendante.

Poste intéressant pour candidat dynamique, désireux également de parfaire ses connaissances dans le domaine de la fiscalité.

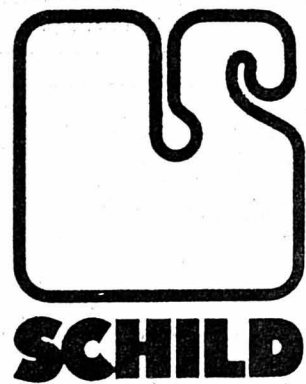
Faire offres sous chiffres CS 3514 au bureau du journal.

Nous cherchons

sommelière

Nourrie, logée, bon gain, congés réguliers. Entrée immédiate.

André Locatelli, café du Pont, 2017 Boudry, tél. (038) 42 14 20.



SCHILD

demain
chez
SCHILD

mercredi le 15.1.75
jusqu'à samedi 18.1.75

sur **TOUTS**
les articles non soldés des

Complets
Manteaux
Mouton retourné
Vêtements de ski -
hommes et garçons

30%
de rabais

SCHILD

Neuchâtel
St. Honoré 9



Cinq Suisses, dont Mattle (3^{me}), dans les dix premiers

Double italien au « géant » d'Adelboden



PIERO GROS. — L'égal de Klammer...

(Téléphoto AP)

Les épreuves nordiques de Leningrad Braa fait échec aux Soviétiques

La suprématie des Norvégiens en ce début de saison s'est confirmée une nouvelle fois à Kavgolowo, près de Leningrad où Oddvar Braa, deux mois avant son 24^e anniversaire, a remporté une épreuve courue sur 15 kilomètres. Ce succès s'ajoute à ceux de Martinsen à Castelrotto et au Brassus où Magne Myrmo s'est également mis en évidence. Oddvar Braa a fait échec à la coalition soviétique. Au terme de cette course comptant pour l'officielle coupe du monde, le puissant Norvégien, un des meilleurs de l'actuelle génération, a battu de 12 secondes Belaïev, cependant que le Finlandais Juha Mieto, vainqueur de la récente Monolith d'Oslo (15 km) a dû se contenter de la 5^{me} place.

Les coureurs soviétiques ont néanmoins pu prendre leur revanche sur 30 km en profitant des forfaits de Braa et Mieto. La victoire est revenue à Vassili Rochev, 3^{me} sur 15 km un jour auparavant et médaille de bronze de Falun. Celui-ci a distancé Schmigoune et Belaïev. Agé de 34 ans, Viatcheslav Vedenine dut se contenter d'un rôle mo-

deste à l'instar d'ailleurs de la plupart des concurrents étrangers. Succès soviétique aussi au combiné (Omelchenko). Chez les dames, une surprise de taille a été enregistrée avec la double défaite de Galina Koulakowa. La quadruple championne du monde a dû s'incliner devant sa jeune compatriote Raisa Smetanina (23 ans dans un mois).

RÉSULTATS

15 km (coupe du monde): 1. Oddvar Braa (Nor) 43'29"77; 2. Belaïev (URSS) 43'41"19; 3. Rochev (URSS) 43'43"72; 4. Savelliev (URSS) 44'11"44; 5. Mieto (Fin) 44'22"14. — 33 km: 1. Vassili Rochev (URSS) 1 h 27'01"10; 2. Schmigoune (URSS) 1 h 28'42"58; 3. Belaïev (URSS) 1 h 29'01"10. — Combiné nordique: 1. Sergei Omelchenko (URSS) 425,275 p; 2. Haigonen (URSS) 420,251; 3. Hettich (RFA) 418,800. — Dames - 5 km: 1. Raisa Smetanina (URSS) 17'16"70; 2. Galina Koulakowa (URSS) 17'17"83. — 10 km: 1. Raisa Smetanina (URSS) 33'58"02; 2. Galina Koulakowa (URSS) 34'17"61.

Semaine suisse nordique de Château-d'Oex Le point crucial de l'enneigement

Les organisateurs de la 3^{me} semaine suisse nordique de Château-d'Oex-Rougemont (8-16 février) ont tenu une conférence de presse dans le cadre du concours international du Brassus. Le déplacement des responsables du Pays-d'Enhaut avait pour but de présenter dans le détail cette manifestation qui réunira l'élite helvétique.

Actuellement, l'enneigement est au centre des préoccupations. Mais la situation, qui ne suscite aucune inquiétude, peut encore s'améliorer d'ici là. Des solutions de rechange ont été proposées par les organisateurs qui ont donné toutes les garanties nécessaires quant à un déroulement normal des épreuves.

BUDGET: 100.000

Depuis plusieurs mois, des efforts gigantesques ont été entrepris. L'aménagement des pistes (plus de 40 km), la réfection du tremplin des Granges d'Oex, construit en pierre en 1920, puis en bois en 1927, enfin en béton en 1961, ont nécessité quelque 900 heures de travail assidu. Cinquante personnes y ont collaboré à titre bénévole pour assurer le succès d'une manifestation dont le budget est de 100.000 francs.

L'accent a dû être surtout mis sur les constructions: 23 ponts, 2 passerelles, ce qui représente un total de 383 mètres. Il a fallu aussi déboiser d'importants secteurs notamment à la Léchère, où aura lieu la course des 50 km et où seront également courues les épreuves de 15 et 30 km, ainsi que les relais 4 fois 10 km en cas d'enneigement insuffisant à Château-d'Oex et Rougemont (altitude 1000 m).

COINCIDENCE DE DATES

La coïncidence des dates avec les championnats suisses féminins de ski alpin (12-15 février aux Diablerets et aux Mosses) a suscité quelques remarques pertinentes. Interrogé à ce sujet, M. Philippe Henchoz, président de la FSS, a bien évidemment déploré cette situation tout en arguant que la Fédération suisse avait les mains liées pour des impératifs de calendrier.

PROGRAMME DES ÉPREUVES

Samedi, 8 février: 13 h 00, 5 km dames juniors à Rougemont; 13 h 30, 10 km messieurs juniors à Rougemont; 14 h 45, 10 km dames seniors à Rougemont.
Dimanche, 9 février: 08 h 30, 30 km messieurs seniors à Château-d'Oex; 12 h 30, 3 fois 5 km dames juniors et seniors à Rougemont; 13 h 45, 4 fois 10 km messieurs juniors à Rougemont.
Mercredi, 12 février: 10 h 00: 15 km messieurs seniors à Château-d'Oex (y compris spécialistes du combiné).
Jeudi, 13 février: 09 h 30, relais 4 fois 10 km messieurs seniors à Château-d'Oex.
Vendredi, 14 février: 14 h 00: saut combiné (juniors et seniors) et saut spécial juniors à Château-d'Oex.
Samedi, 15 février: 08 h 00: 50 km messieurs seniors à La Léchère.
Dimanche, 16 février: 13 h 30: saut spécial seniors et juniors qualifiés à Château-d'Oex.



A Buenos-Aires...

Déjà Emerson Fittipaldi

Comme nous l'avons annoncé dans notre édition d'hier, c'est le Brésilien Emerson Fittipaldi, champion du monde, qui a remporté le Grand prix de Buenos-Aires, première épreuve comptant pour le championnat 1975. Fittipaldi n'a pratiquement jamais été inquiété au cours de cette course organisée sur le circuit de l'« Almirante Brown Park ».

Troisième l'an dernier sur ce même circuit, Clay Regazzoni a bien commencé l'année lui aussi, puisqu'il a pris le 4^{me} rang. Son camarade d'écurie, Lauda, le précédait jusqu'au 38^{me} tour où il a dû céder sa place au Suisse, car son pneu arrière gauche se dégonflait légèrement. Lauda termina finalement sixième.

Un accident peu banal s'était produit avant le départ. Alors qu'il démarrait de son stand pour faire les derniers tours d'essais techniques, le pilote suédois Ronnie Peterson a renversé un photographe de presse argentin. Le malheureux s'en est tiré avec une fracture du tibia.

Classement officiel: 1. Fittipaldi (Bré) McLaren-M23, 1 h 39'26"29 (moyenne 190 km 861 heure); 2. Hunt (G-B) Hesketh 308, 1 h 39'32"20; 3. Reutemann (Arg) Brabham-BT-44-B, 1 h 39'43"35; 4. Regazzoni (S) Ferrari 312 B-3, 1 h 40'02"08; 5. Dépailler (Fr) Tyrrell-007, 1 h 40'20"54; 6. Lauda (Aut) Ferrari-312-B-3, 1 h 40'45"94. A 1 tour: 7. Donohue (EU) Penske-PC-01; 8. Ickx (Be) Lotus 72; 9. Brambilla (It) March 751; 10. Hill (G-B) Lola-T-370. Tour le plus rapide: Hunt 1'50"91 (moyenne 193 km 720 heure).

SPORTS dernière

HOCKEY SUR GLACE
● Les deux juniors hongrois Arpad Dery et Gabor Juhász âgés de 20 ans qui avaient quitté leur équipe à la fin du tournoi de Langenthal, en septembre dernier, ont été engagés par le H.C. Kloten. Tous deux avaient par la suite demandé et obtenu l'asile politique en Suisse. Bien que l'on s'attende à ce qu'ils soient suspendus pendant plusieurs mois, le club zuricois pourrait les aligner au cours de la saison 75-76.

BOXE

● Comme il y a trois ans, le « Kongresshaus » de Davos sera le théâtre d'un « meeting » le 14 février prochain. A cette occasion, Fritz Chervet y rencontrera en 10 rounds le nouveau champion d'Italie des poids mouches, Franco Buglione.

SPORT-TOTO

Etes-vous parmi les gagnants ?

Liste des gagnants du concours No 2 des 11-12 janvier:
198 gagnants avec 12 points - 496 fr. 15.
2866 gagnants avec 11 points - 25 fr. 70.
19.428 gagnants avec 10 points - 3 fr. 80.

A l'instar de Franz Klammer, vainqueur des quatre descentes de coupe du monde déjà courues cette saison, Piero Gros se pare d'une auréole d'invincibilité en slalom géant. Déjà gagnant à Val-d'Isère et à Madonna di Campiglio, le détenteur de la coupe du monde a obtenu un troisième succès consécutif dans le slalom géant d'Adelboden. Il a, du même coup, signé sa quatrième victoire de la saison avec celle obtenue dans le slalom spécial de Garmisch-Partenkirchen, rejoignant ainsi Franz Klammer.

Décidément, l'édition 1974-75 de cette coupe du monde promet un duel serré entre ces deux champions aux aptitudes sensiblement différentes. Et, à la faveur de ce succès, forgé sur les pentes du Tschentalp à Adelboden, Piero Gros a repris la tête du classement provisoire du trophée mondial.

DUEL

Comme la veille dans le slalom spécial de Wengen, on s'attendait à une nouvelle édition du match spectaculaire et serré que se livrent depuis le début de la saison le jeune skieur de la Saouze d'Oulx (20 ans) et le Suédois Ingemar Stenmark. Ce duel a tourné court car Stenmark est tombé peu après le départ de la première manche. Et le principal danger pour le piémontais est

venu de son camarade d'équipe Gustavo Thoeni, qui a finalement dû s'incliner pour 28 centièmes de seconde malgré une deuxième manche éblouissante. Il est vrai que sur le premier tracé Piero Gros s'était montré irréprochable, creusant sur tous ses rivaux des écarts qui s'avèrent décisifs.

Particulièrement décevants dans le slalom spécial du Lauberhorn, les Suisses se sont bien rachetés à Adelboden. Certes, ils ne sont jamais vraiment intervenus dans la lutte pour la première place. Mais il n'en demeure pas moins que leur performance d'ensemble est excellente. Médaille d'argent du slalom géant olympique de Sapporo, Werner

Mattle a fait un retour au premier plan remarqué en s'ajoutant la troisième place. De plus, Engelhard Pargaetzi (5^{me}), Heini Hemmi (8^{me}) et Ernst Good (9^{me} après avoir signé le quatrième temps de la première manche) sont venus compléter ce bilan positif pour la formation helvétique.

Depuis le slalom géant d'Adelboden en 1972, où Mattle s'était imposé devant Adolf Roesti et où Edmund Bruggmann avait terminé au 4^{me} rang alors que Engelhard Pargaetzi prenait la 7^{me} place, les skieurs suisses n'étaient plus parvenus à un résultat d'ensemble aussi flatteur. A noter qu'Ernst Good, discuté ces derniers temps au sein de la sélection, a marqué, à cette occasion, ses premiers points de coupe du monde.

Classements

1. Piero Gros (It) 2'42"60 (1'21"19 et 1'21"41); 2. Gustavo Thoeni (It) 2'42"88 (1'22"01 et 1'20"87); 3. Werner Mattle (S) 2'45"31 (1'23"28 et 1'22"03); 4. Hauser (Aut) 2'45"52 (1'22"77 et 1'22"75); 5. Pargaetzi (S) 2'46"62 (1'23"38 et 1'23"24); 6. Hinterseer (Aut) 2'47"08 (1'23"47 et 1'23"61); 7. de Chiesa (It) 2'47"30 (1'24"17 et 1'23"13); 8. Hemmi (S) 2'47"47 (1'23"80 et 1'23"67); 9. Good (S) 2'47"73 (1'23"09 et 1'24"64); 10. Haker (No) 2'47"77 (1'23"21 et 1'24"56); 11. Berchtold (Aut) 2'48"00; 12. Pietrogiovanna (It) 2'48"07 et Plank (It) 2'48"07; 14. Junginger (RFA) 2'48"17; 15. Schlager (RFA) 2'48"48 (1'24"63 et 1'23"65); 16. Schmalz (It) 2'48"56; 17. Frommelt (Sch) 2'48"74; 18. Klammer (Aut) 2'49"16; 19. Roche (Fr) 2'49"20; 20. Bieler (It) 2'49"40; 21. Barroso (Fr) 2'49"48; 22. Adgate (EU) 2'49"60; 23. Mahre (EU) 2'49"80; 24. Senoner (It) 2'49"93; 25. Kirchmaier (Aut) 2'50"04. Puis: 35. Fournier (S) 2'51"97; 39. Luescher (S) 2'52"84; 40. Fleury (S) 2'53"12; 45. Schwendener (S) 2'54"80. 97 coureurs au départ, 64 classés.

COUPE DU MONDE

1. Piero Gros (It) 120 p; 2. Franz Klammer (Aut) 119 (6 points biffés); 3. Gustavo Thoeni (It) 90; 4. Stenmark (Su) 70; 5. Grissmann (Aut) 66; 6. de Chiesa (It) 52; 7. Haker (No) 51; 8. Plank (It) 48; 9. Walcher (Aut) et Radici (It) 30; 11. Veith (RFA) 25; 12. Russi (S) 23; 13. Hinterseer (Aut) et Zwilling (Aut) 22. Puis: 19. Tresch (S) 16; slalom géant (3 courses): 1. Gros 75; 2. G. Thoeni 28; 3. Haker 22; 4. Hinterseer et Pietrogiovanna 21. Puis: 9. Mattle 15. Par équipes: 1. Autriche 623 (messieurs 315 et dames 308); 2. Italie 376 (376 et 0); 3. RFA 258 (56 et 202); 4. Suisse 190 (80 et 110); 5. France 139 (5 et 134); 6. Etats-Unis 113 (34 et 79); 7. Liechtenstein 73 (8 et 65); 8. Suède 70 (70 et 0); 9. Norvège 66 (51 et 15); 10. Canada 33 (2 et 31).

Piero Gros exerce un véritable règne

Il ne faut jamais désespérer. Après le Lauberhorn, Adelboden a agi comme un baume frais sur une plaie brûlante. Mattle (3^{me}) a fait un bond de trois ans en arrière. Il a montré à nouveau le talent qui, en 1972, l'avait conduit à Sapporo d'abord, à la médaille de bronze ensuite. C'est à Adelboden que tout avait commencé. Est-ce à Adelboden que tout va recommencer et que Mattle va enfin prendre la relève? On oublie qu'avant l'avènement de Russi et de Collombin, le ski suisse avait surtout des spécialistes du « géant »: Favre, Giannoli, Bruggmann avaient instauré une réelle tradition.

Ce retour de Mattle — à qui on a accordé un sursis jusqu'au début de février — est un peu surprenant. Il était néanmoins annoncé par certaines performances accomplies en coupe d'Europe, la semaine passée. C'est un exploit dans la situation présente. Même si Mattle a été distancé de plus de deux secondes et demie par le vainqueur, il est néanmoins parvenu à devancer toute l'élite mondiale, à l'exception des deux superchampions italiens, Gros et Gustavo Thoeni.

Pargaetzi est également revenu à son classement de Saint-Moritz: ce 5^{me} rang est exactement celui qu'il a eu aux championnats du monde. Hemmi, l'éternel espoir, l'éternelle déception, est aussi de la fête. Depuis le temps qu'il se faisait éliminer à chaque course, il ne savait plus ce que c'était de posséder quelques points de coupe du monde. Hemmi était pratiquement condamné. Il s'est sauvé en gagnant le titre national du géant dans une course rendue presque irrégulière par les chutes de neige et le brouillard. Il était en sursis jusqu'en février. Comme Mattle, il a été blessé en décembre. La coupe d'Europe l'a remis sur orbite. Il en est à sa troisième chance: celle-là, il ne faudra pas qu'il la laisse passer. Good complète le succès d'ensemble. Cependant, le ski alpin veut des vainqueurs. Comme Klammer, comme Gros.

Gros exerce un véritable règne: trois géants, trois victoires. Il est, lui aussi, un athlète d'exception et il a la faculté de forcer le destin. Il n'y a guère que Gustavo Thoeni qui soit capable de lui faire échec. Et Thoeni est bientôt mûr pour la victoire. Depuis qu'il est au

sommet de la hiérarchie, il n'a jamais gagné avant la deuxième semaine de janvier. L'année dernière, c'est à Adelboden qu'il l'a emporté pour la première fois. En 1972, il a même attendu Sapporo. La coupe du monde est donc une affaire à trois: Gros - Klammer - Thoeni. Cependant, dans les circonstances présentes, elle paraît beaucoup moins importante que le succès éclatant, moins importante que la victoire.

S'il avait le choix, Klammer préférerait certainement aligner neuf victoires en descente que d'enlever la coupe du monde par le biais des géants. Le vainqueur est un homme phare. Y a-t-il parmi les skieurs suisses un spécialiste du « géant » dont le talent se porte garant d'une victoire? On en doute. Mais on ne connaît certainement pas les vraies possibilités de Mattle. Sa carrière a débuté passablement tard et elle a été perturbée par une opération du ménisque. Les semaines qui viennent nous apprendront s'il peut prétendre succéder à Bruggmann.

Guy CURDY

Coupe d'Europe: deux Autrichiennes

Les skieuses autrichiennes ont réussi un nouveau doublé en coupe d'Europe. A Zell am See, Cornelia Mathis a en effet remporté le slalom géant, battant de 36 centièmes de seconde sa compatriote Martina Elmer. La troisième place est revenue à l'Italienne Wilma Gatta.

RÉSULTATS

1. Cornelia Mathis (Aut) 1'30"96; 2. Martina Elmer (Aut) 1'31"32; 3. Wilma Gatta (It) 1'31"79; 4. Karine Lorber (Fr) 1'32"40; 5. Mitsuyo Nagumo (Jap) 1'32"56; 6. Evi Renoth (RFA) 1'32"68; 7. Wanda Bieler (It) 1'32"82; 8. Gabi

Hauser (Aut) 1'33"33; 9. Heidi Bauer (Aut) et Karin Sundberg (Su) 1'33"44; 11. Edith Peter (Aut) 1'33"48.

Coupe d'Europe: 1. Heidi Bauer (Aut) 64; 2. Angelika Rudiger (Aut) 59; 3. Gerlinde Strixner (Aut) 49; 4. Cornelia Mathis (Aut) 48; 5. Anneliese Petautschnig (Aut) 47; 6. Edith Elzenbaumer (It) 46; 7. Karine Lorber (Fr) et Martina Elmer (Aut) 41; 9. Tiziana Braccelli (It) 40; 10. Lea Solkner (Aut) 37. Puis: 18. Evelyn Dirren (S) 20. Slalom géant (2 courses): 1. Karine Lorber 36; 2. Cornelia Mathis 25; 3. Gabi Hauser 23.

Annemarie Moser-Proell... dix-huitième!

L'entraînement en vue de la descente de coupe du monde qui sera ouverte demain à Schruns-Montafon s'est ouvert hier par deux descentes de reconnaissance, dont l'une était chronométrée. Dans des conditions idéales, Marie-Thérèse Nadig a réussi le meilleur temps, étant créditée de 1'30"88 pour les 2140 mètres du parcours (560 mètres de dénivellation). Elle a ainsi battu de plus de cinq secondes le « record » de la piste détenu par Annemarie Moser-

Proell. Cette dernière a fait preuve d'une grande retenue lundi, ne réussissant que le... 18^{me} « chrono »! Les meilleurs temps de la descente chronométrée: Marie-Thérèse Nadig (S) 1'30"88, Cindy Nelson (EU) 1'31"37, Bernadette Zurbriggen (S) 1'32"34, Ingrid Schmid-Gloelner (Aut) 1'32"36, Daniel Debernard (Fr) 1'33"35, Gail Blackburn (EU) 1'33"37, Nicola Spies (Aut) et Rosi Mittermaier (RFA) 1'33"41, Brigitte Totschnig (Aut) 1'33"74.

SOLDES
SOLDES
SOLDES
textile - ménage

Quelques prix...

Draps de lit

grandeur normale

12.- 15.- 25.-

Garnitures de 2 draps

25.-

Fourres de duvet

pour lit normal

12.- 20.- 25.-

Nappes 12.-

Essuie-mains 1⁵⁰

Linges de toilette 1⁵⁰

Voyez notre rayon spécial textile

à prix plancher...

Faites votre prix, si ça va, d'accord!

AU SUPER-CENTRE

Vente spéciale autorisée du 15.1 au 4.2.75

SUPER SOLDES



Chemisier imprimé, polyester/coton Gr. 38-44
12.-

Pullover col roulé, acryl Gr. S, M, L
12.-

Jupe en 3 dessins, uni, écossais ou jacquard Gr. 36-46
20.-



Pantalons, velours coté Gr. 36-46
20.-



AU LOUVRE
La nouveauté sa

NEUCHÂTEL

TROUSSEAUX

BLANC CLASSIQUE
ou
MODERNE de COULEUR

Vente spéciale

autorisée du 15 janvier au 4 février

Articles de toute 1re qualité

10% à 20%

Couvertures de laine
Draps - Tissus au mètre
Articles éponge
Mouchoirs - Lingerie

S.A. Hans Gygax

Rue du Seyon NEUCHÂTEL

AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu aux dates et lieux suivants :

Mardi 14.1.75 0800 - 1630
Bevaix, carrière du Suif (grenades).
Jeudi 16.1.75 0800 - 1630
Bevaix, stand de tir fusil d'assaut et position lance-mines

a) Pour les tirs au fusil d'assaut : La Tuilerie exclue - ligne au sud de la crête La Tuilerie - Le Biollet - L'Abbaye exclue - route de la Tuilerie - Les Vernes exclues, la zone de vigne devant la position de tir. (La ligne au sud de la crête mentionnée est indiquée pendant les tirs, sur le terrain, par des drapeaux.)

b) Pour les tirs au lance-mines : La Tuilerie exclue - Bout du Grain - Le Désert - L'Abbaye exclue - Les Vernes exclues - A Comblaines - A Banens, ainsi que 400 m de profondeur de lac sur toute la rive considérée.

c) Pour les tirs avec grenades : Le Suif, pt 526 - Lisière de forêt jusque dans la région du domaine du Cerf - Pré Rond - zone NW Prise Steiner. L'accès à la zone dangereuse est surveillé, partiellement, par des sentinelles. Par ailleurs, des barrières et des écriteaux marquent l'interdiction du secteur faisant partie de la zone dangereuse.

Remarques : Les tirs avec lance-mines auront lieu en date du : mardi 14.1.75, après-midi.
Chaque jour, il y aura interruption de tir, de 1145 à 1330

Armes : Fusil d'assaut et grenades. Lance-mines, selon jour indiqué sous remarques.
Tirs art et im : Élévation maximale de la trajectoire 1500 m s/mer

MISE EN GARDE :

- Vu le danger de mort, il est interdit de pénétrer dans la zone dangereuse. Le bétail qui s'y trouve en sera éloigné à temps. Les instructions des sentinelles doivent être strictement observées.
- Pendant les tirs, des drapeaux ou des ballons rouges et blancs seront placés en des endroits bien visibles dans la zone dangereuse et près des positions des pièces. La nuit ils sont remplacés par trois lanternes ou lampions rouges disposés en triangle.
- Projectiles non éclatés
 - En raison du danger qu'ils présentent, il est interdit de toucher ou de ramasser des projectiles non éclatés ou des parties de projectiles (fusées, ogives, culots, etc.) pouvant encore contenir des matières explosives. Ces projectiles ou parties de projectiles peuvent exploser même après plusieurs années.
 - Quiconque trouve un projectile non éclaté ou une partie de projectile pouvant contenir encore des matières explosives est tenu d'en marquer l'emplacement et de le signaler à la troupe, au poste de destruction des ratés ou de gendarmerie le plus proche. L'adresse du poste de destruction des ratés le plus proche peut être demandée par téléphone au No 111.
 - La poursuite pénale selon l'article 225 ou d'autres dispositions du Code pénal suisse est réservée.
- Les demandes d'indemnité pour les dommages causés doivent être présentées au plus tard dix jours après les tirs. Elles seront adressées au commissaire de campagne par l'intermédiaire du secrétariat communal qui procure les formulaires nécessaires.
- Toute responsabilité est déclinée en cas de dommages dus à l'observation des instructions données par les sentinelles ou de celles figurant sur les publications de tirs. Poste de destruction des ratés : Place d'armes de Colombier, tél. (038) 41 33 91

Demandes concernant les tirs jusqu'au 6.1.75, tél. (038) 41 33 91
dès le 7.1.75 tél. (038) 41 33 91

Lieu et date : 2013 Colombier, le 10.12.74
Le commandement : ESO inf 2, Colombier

LES MATIÈRES PLASTIQUES ?

Un problème pour VOUS, une spécialité pour NOUS.

GILBERT GUENIN
P.V.C. P.P. P.E.
MAKROLON
Transparent incassable.

Successeur de Diacon-Plastic, D.-P.-Bourquin 1
2300 La CHAUX-DE-FONDS
Tél. (039) 22 10 30.

NOS SOLDES

à des prix exceptionnels

Rabais jusqu'à Fr. 800.-

Lave - vaisselle	dès Fr. 890.-
Lave - linge	dès Fr. 590.-
Cuisinières	dès Fr. 298.-
Congélateurs	dès Fr. 598.-
Frigos	dès Fr. 298.-

**MEUBLES DE CUISINE
FOURS et CUISINIÈRES**
à encastrier
à des prix très bas
Livraison GRATUITE dans la région

CRETEGNY & CIE
COMPTOIR MÉNAGER
Fbg du Lac 43 NEUCHÂTEL / 25 69 21
Vente autorisée jusqu'au 4 février

Dettes = Soucis

Débarassez-vous-en par la gestions de dettes

- Créanciers : plus rien à faire avec eux
- Paiements : à un seul endroit
- Coût : 4 fois moins qu'un prêt
- Action : rapide
- Discrétion : absolue

Genève : (022) 44 54 97
Neuchâtel : (038) 33 56 08
Lausanne : (021) 23 01 83
 23 40 48
Fribourg : (037) 23 24 04

Dr. B. Weck Badenerstr. 257
b. Lochergut, 8003 Zürich ☎ 39 82 72

Personnes
2me et 3me âge,
Artisan
sérieux, entreprend entretiens intérieurs et extérieurs, petites réparations, etc. Prix très avantageux, demi-tarif. Tout le canton. Auto.
Tél. 46 13 94, de 7 à 9 heures.

SEMAINE POULETS

du 14 janvier au 21 janvier à notre restaurant-snack **CARREFOUR** parmi le grand choix de notre carte, nous vous recommandons nos **8 DIFFÉRENTES SPÉCIALITÉS DE POULETS** dès Fr. 5.60, servi jusqu'à 23 heures avec un délicieux BROUILLY 1973 ouvert tiré directement du tonneau au restaurant à Fr. 1.60 le ballon.

EUROTEL
NEUCHÂTEL
Nouvelle direction : M. et Mme Zoller

A vendre
Opel Record 1900 S
en parfait état mécanique.
Tél. (038) 25 01 54, dès 19 heures.

A vendre, de particulier,
VW 1300 L
1970, 51.000 km, embrayage et échappement neufs.
Fr. 4200.-
Tél. 25 30 13, Interne 15.

Moteur VW 1200
55.000 km, 500 fr.
Tél. (038) 31 71 60.

Prof. médicales
GEORGES STERCHI
Médecin dentiste
absent
jusqu'au 20 janvier.

Véhicules à moteur

A vendre
Opel Record 1900 S
en parfait état mécanique.
Tél. (038) 25 01 54, dès 19 heures.

A vendre, de particulier,
VW 1300 L
1970, 51.000 km, embrayage et échappement neufs.
Fr. 4200.-
Tél. 25 30 13, Interne 15.

Moteur VW 1200
55.000 km, 500 fr.
Tél. (038) 31 71 60.

Prof. médicales
GEORGES STERCHI
Médecin dentiste
absent
jusqu'au 20 janvier.

Véhicules à moteur

Occasion unique

A vendre, pour cause de départ, Austin Allegro 1300 Deluxe 1974, 13.000 km, avec jeux pneus neige. Expertisée. Première mise en circulation : mai 1974. Fr. 8500.-
Tél. (038) 41 27 22, Interne 45.

Opel Record 1700

1968, 150.000 km, avec accessoires. Prix intéressant.
Tél. 24 68 67.

A vendre
voiture BMW
700 coupé, expertisée.
Tél. 31 29 55.

GARAGE WASER NEUCHÂTEL

Limousine 5 places
Citroën GS
1220 Club
Modèle fin 1974, 6,5 CV, 1800 km, traction avant.
Prix : Fr. 9800.-
Grandes facilités de paiement.

Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

CHIC!

Ce week-end, papa loue avantageusement une voiture chez

AUTO-LOCATION A. WALDHERR

NEUCHÂTEL Parc 147
Tél. (038) 24 12 65

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 40 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce » il suffit de remettre un texte clair et très lisible, à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A louer

BELLE CHAMBRE meublée, quartier est, part salle de bains, à monsieur sérieux. Libre 15 janvier. Tél. 24 15 71.

APPARTEMENT 3 1/2 pièces, Port-d'Hauterive, pour le 24 février 1975. Téléphoner après 19 heures au 33 40 27.

CHAMBRE MEUBLEE, toilettes et lavabo séparés, indépendants, eau chaude, villa tranquille, est de Neuchâtel; libre immédiatement ou pour époque à convenir. Téléphone 33 51 07.

APPARTEMENT 2 pièces, confort moderne, quartier sud-est, pour le 24 mars. Adresser offres écrites à 1401-566 au bureau du journal.

APPARTEMENT 3 1/2 pièces, confort, 430 fr. + charges. Tél. 25 27 57.

APPARTEMENT MEUBLE 1 pièce, bains, cuisine, 400 fr. Tél. 25 27 57.

STUDIO MEUBLE, cuisinette, centre, libre, prix : 375 fr. Tél. 25 10 36, dès 10 heures.

APPARTEMENT deux pièces, confort. S'adresser à Julia, Caille 78, appartement 62.

CHAMBRE INDEPENDANTE, cabinet toilette privé, quartier université. Tél. 25 03 50.

PETITE CHAMBRE indépendante, confort. Tél. 25 32 57.

VAL-DE-RUZ appartement 1 1/2 pièce, cuisinette, douche, cave, parking, loyer modéré. Tél. 24 01 51.

SAINT-BLAISE, chambre indépendante, meublée, douche, dans villa. Tél. (038) 33 20 26.

STUDIO non meublé, tout confort, tapis, bains, cuisinette, moderne, immédiatement, 380 fr. charges comprises. Dedic, Moulins 9.

A ROUGES-TERRES, Hauterive, beau studio meublé avec douche, place de parc, chauffage et eau chaude, libre immédiatement, 300 fr. Tél. 33 16 05.

CRESSIER, APPARTEMENT 3 pièces, tapis tendu, frigo. Loyer 440 fr., charges comprises. A convenir : fin mars, début avril. Tél. 47 18 39.

A CORCELLES, chambre meublée, indépendante, à proximité du tram et de la gare. Tél. 31 15 87.

APPARTEMENT deux pièces, tout confort, maison ancienne, cave, jardin (à Dombresson), dès 24 janvier ou date à convenir. Tél. 53 31 27, 12-14 h.

MARIN, dans villa, à monsieur, chambre indépendante avec douche. Tél. 33 32 13.

CHAMBRE INDEPENDANTE, meublée, confort, libre immédiatement. Tél. 24 12 62, repas.

POUR LE 24 JANVIER, appartement 4 1/2 pièces à couple pouvant assurer la conciergerie d'un immeuble de 28 appartements. Pour renseignements : Tél. 24 77 41, entre 7 h. et 8 h. et à partir de 17 h. 30.

A LA CAMPAGNE, studio non meublé, tout confort. Tél. (038) 53 10 51, heures des repas.

CHAMBRE MEUBLEE, vue, bains, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

Demandes à louer

APPARTEMENT de 4 1/2 pièces, situation tranquille, est cherché par famille suisse, pour le 1er mars. Tél. No (024) 35 12 26.

CORMONDRECHE, appartement 2 pièces. Téléphoner à midi au 24 28 35.

URGENT. Jeune femme cherche appartement 2 pièces, région Corcelles-Pe-seux. Tél. 31 57 46, dès 18 h 30.

DEMOISELLE cherche 2 pièces, confort, ouest Neuchâtel, 350-450 fr. Adresser offres écrites à ME 3546 au bureau du Journal.

LOCAL minimum 20 m², à Neuchâtel ou environs. Tél. (038) 45 10 55.

A vendre

1 FUSIL à 12 coups, en bon état, 350 fr. Tél. 31 79 28.

SKIS d'homme, 210 cm, fixations de sécurité, chaussures adaptées, No 43, occasion; 60 fr.; skis d'enfant, 135 cm, 15 fr. Tél. 31 66 24.

CUISINIÈRE A GAZ, Bauknecht 4 feux, bon état. Tél. 31 52 07, après 18 heures.

BEAU VAISSELIER ANCIEN, chêne massif. Tél. (038) 53 38 91.

MACHINE A LAVER LA VAISSELLE; cuisinière électrique Therna, 4 feux; frigo, ensemble ou séparément bas prix. Tél. 25 18 53.

PETIT BUFFET de service 2 portes, 2 tiroirs, style Louis XIV. Tél. 33 57 00.

ANTI GLISS rouge, taille 38, 70 fr. Tél. 31 22 85, dès 18 h 30.

CANICHES NAINS, pure race mais sans pedigree, 350 fr. T. (038) 42 16 35, heures des repas.

ARMOIRE MODERNE, 3 portes, état de neuf. Tél. 24 45 18, dès 19 heures.

VOILIER 420, Lanaverra Z 18474, mât Proctor A, 2 jeux de voiles, trailer, environ 2300 fr. Tél. 24 13 72.

1 CANAPE et 2 fauteuils en très bon état. Tél. 25 64 14, après 18 heures.

CUISINIÈRE ELECTRIQUE, 3 plaques avec four, 120 fr.; frigidaire, 80 fr. Jo Hug, Saint-Maurice 2, Neuchâtel.

4 CHAISES LOUIS XVI, Trianon, velours or; 1 armoire à glace Louis XV; 6 chaises Louis XIII paille. Tél. 24 01 51.

BERGER ALLEMAND mâle de 15 mois, avec pedigree. Tél. 41 33 87, dès 18 heures.

URGENT, canaris avec volière; une machine à laver 5 kg; un frigo 225 litres. Tél. 55 26 43.

OCCASION, 8 portes avec cadres. Tél. 25 61 88, aux heures des repas.

EN 1 ERMA - Cal 22 Lr, + lunette « Peg » 3 x 7-20 + 3 char. 15 cps. + acc. de nettoyage. Prix 300 fr. Tél. 42 22 26, dès 18 h.

BELLES PERRUCHES ondulées, diverses couleurs, 10 fr. pièce, d'une volière extérieure. Tél. (021) 62 40 12.

POUR BRICOLEUR: un téléviseur + une radio, le tout 70 fr. Tél. 61 30 58.

URGENT: chambre à coucher avec matelas; cuisinière à gaz 4 feux, vaisselier. Téléphone 42 17 51, heures des repas.

LIT D'ENFANT bleu-blanc, avec literie, 100 francs. Tél. 33 28 42.

AGRAFEUSE avec compresseur valeur avant 1300 fr., cédée à 800 fr. Tél. 25 43 18.

Demandes à acheter

2 TABLES d'occasion pour local des samaritains. Tél. 33 36 07.

1 POUSETTE combinée pousse-pousse, genre Turismo. Tél. 42 25 40.

ON CHERCHE POUR CHALET: régulateur à poids, table ronde avec pied central, secrétaire 3 corps, armoire ancienne, un vieux fauteuil Voltaire, un secrétaire bonheur du jour, 2 vieux fusils, 2 sabres. Offres écrites sous chiffres DV 3537 au bureau du journal.

ATTENTION! Collectionneuse achète à bon prix: jouets, poupées, poupées miniatures, avant 1930 pour créer musée non pour revendre. Déplacement partout. Tél. (039) 23 86 07.

Offres d'emplois

ON CHERCHE gouvernante pour dame âgée. Tél. 31 76 53.

QUELLE DAME garderait bébé 21 mois, à Vauxeyon 17 ? Tél. 24 01 46.

DAME AGÉE cherche femme ménage soignée, l'après-midi, deux fois par mois. Faubourg Hôpital 25, tél. 24 77 43.

COUPLE AGE cherche femme de ménage, quelques heures par semaine, ouest de la ville. Téléphone 25 56 01, heures des repas.

POUR LE PRINTEMPS, nous cherchons jeune fille ou dame avec expérience pour aider dans ménage avec enfants. Ecrire à Mme S.-L. Thayer Jardillets 4, 2068 Hauterive TL. 33 28 42.

Demandes d'emplois

A CORTAILLOD, dame garderait enfant de 2-5 ans, pendant la semaine. Tél. 42 32 75.

DAME dans la cinquantaine cherche travail à domicile (bureau ou autre). Adresser offres écrites à IY 3502 au bureau du journal.

ETUDIANT cherche travail 3-4 heures par semaine. Tél. 24 47 80, le soir.

SERRURIER QUALIFIE cherche place, si possible montage. Libre 1er février. Adresser offres écrites à FW 3517 au bureau du journal.

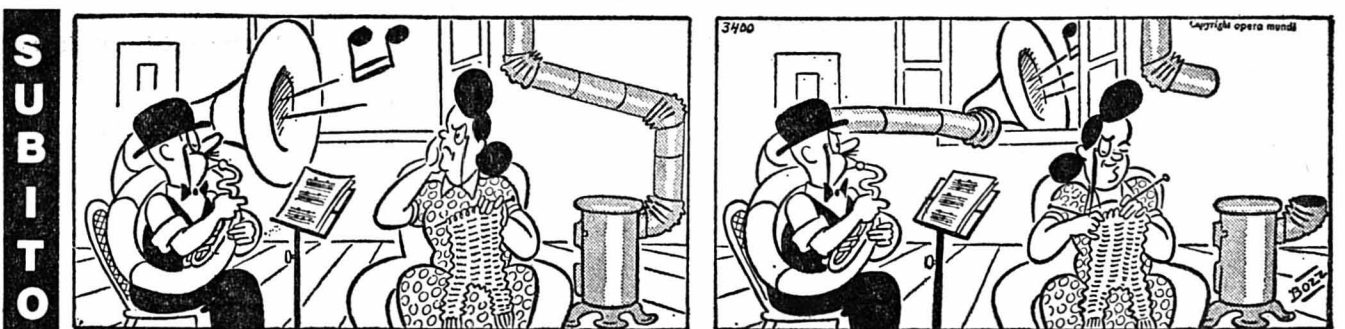
Divers

INFIRMIERE DIPLOMEE à Château-d'Ex reçoit personnes convalescentes ou âgées. Références. Tél. (029) 4 61 48.

LA PERSONNE ayant été vue prenant mon vélomoteur Puch, 2 vitesses, couleur or, place Pury, est priée de le remettre à sa place, sinon plainte sera déposée.

PUIERICULTURE, soins aux bêtes, nouveau cours, première leçon mercredi 15 janvier, de 14 h. 30 à 15 h. 30, Promenade-Noire 10, 1er étage; location de berceaux garnis. Renseignements: tél. 25 42 36.

SUBITO



OUI, ÇA EXISTE..



A la "vente spéciale" Gonset vous réalisez de vraies économies !

Vous ménagez votre budget de janvier. Vous profitez de très gros rabais.

Vous gagnez à coup sûr et en plus... vous bénéficiez de
20 % de rabais sur tous les articles non soldés des rayons confection
Dames - Hommes - Enfants y compris les vêtements de ski.

Gonset

La Chaux-de-Fonds - Fleurier - Neuchâtel

Vente spéciale autorisée du 15 janvier au 4 février 1975

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) La boîte à surprises
18.30 (C) Courrier romand
18.50 (C) L'ours Colargol
18.55 (C) Typhelle et Tourteron
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.15 (C) Les brigades du Tigre
21.10 (C) Ouvertures
22.10 (C) The Mahavisnu Orchestra
22.45 (C) Téléjournal

15.30 (C) Chapeau melon et bottes de cuir
16.20 (C) Hier, aujourd'hui, demain
19.00 (C) Actualités et lettres
19.20 (C) Chiffres régionaux
19.45 (C) Une femme seule
20.00 (C) Journal du soir
20.35 (C) Les dossiers de l'écran
Mektoub
(C) Débat
(C) Journal dernière

FRANCE III

18.55 (C) F.R. 3 actualité
19.00 (C) L'île aux enfants
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Tribune libre
20.00 (C) Découverte des animaux
20.30 (C) L'Énéide
21.35 (C) Mise au point
22.15 (C) F.R. 3 dernière

SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 TV scolaire (C) L'Acropole
9.50 Reprise
10.30 Le Futur
11.10 Reprise
16.15 Magazine privé
17.00 (C) L'heure des enfants
17.30 (C) L'Amérique du Sud
18.10 TV culturelle
18.40 Fin de journée
18.50 Téléjournal
18.55 Point de vue régional
19.05 Animaux sauvages sans espace
19.35 Reportage
20.00 Téléjournal
20.20 Magazine politique
21.05 Hawaii Cinq-Zéro
21.50 Téléjournal
22.05 Il balcun tort

FRANCE I

12.35 Midi première
13.00 Journal de midi
18.15 Le fil des jours
18.40 Pour petits et grands
19.20 Actualités régionales
19.45 Chéri-Bibi
20.05 Journal du soir
20.35 Animaux du monde
21.00 Le blanc et le noir
21.45 Pleine page
22.45 Journal dernière

FRANCE II

14.30 (C) Flash journal
14.35 (C) Aujourd'hui madame

RADIO

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

Informations: toutes les heures, de 6 h. à 23 h, puis à 23.55. 6 h, le journal du matin, avec à 6 h, 7 h, 8 h, éditions principales. 6.25 et 7.25, information routière. 7.30 env. billet d'actualité. 8.05 env. revue de la presse romande. 8.30, la puce à l'oreille. 12 h, le journal de midi. 12.15, les uns, les autres. 12.30, édition principale. 13 h, le rendez-vous de l'humour et de l'humour. 13.10, env. magazine d'actualité. 14.05, des ronds dans l'eau.

16.05, La Bande à Perrault (7). 17.05, en questions. 18 h, le journal du soir. 18.20, édition régionale. 18.40, informations sportives. 18.50, revue de la presse suisse allemande. 19 h, édition nationale et internationale. 19.30 env. spécial soir. 20.05, contact. 22.05, baisse un peu l'abat-jour, avec des informations sportives. 24 h, hymne national. Fin.

SECOND PROGRAMME

7 h, Suisse-musique. 9 h, informations. 9.05, à votre service. 10 h, mais sont ces philosophes. 10.15, radioscolaire: figures suisses (2). 10.45, U.R.I.: les projets spatiaux (7). 11 h, Suisse-musique. 12 h, midi-musique. 14 h, arrêt des émissions pour mesures de lignes. 16 h, les raisons de la folie. 16.30, Suisse-musique. 17.30, redite. 18 h, informations. 18.05, rhythm'n pop. 18.30, anthologie du jazz. 19 h, per. 19.40, lettres françaises. 20 h, informations. 20.05, aux avant-scènes radiophoniques. 20.30, Une fois par semaine, comédie de M. Resnik. 22.30, harmonies du soir. 23 h, informations. 23.05, hymne national. Fin.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 22 h, 23 h, informations. 6.05, espresso. 9.05, de mélodie en mélodie. 10 h, le pays et les gens. 11.05, fanfare espagnole. 11.30, musique populaire. 12 h, la chronique verte. 12.15, félicitations. 12.40, rendez-vous de midi. 14.05, magazine féminin. 14.45, lecture. 15 h, Manon, extr., Massenet.

16.05, musique pour un hôte: Aurèle Nicolet. 17 h, onde légère. 18.45, sport. 19 h, actualités. 19.40, musique champêtre. 20.05, théâtre. 21.10, musique populaire. 22.05, big band time, hockey sur glace. 23.05-24 h, jazz, classique et pop.

TV DÉPANNAGE toutes marques
Annoncé avant 9 h
Réparé le même jour
Jeanneret S. A. Tél. (038) 24 57 77

HOROSCOPE

D'excellentes configurations gouverneront l'ensemble de cette journée.

NAISSANCES: Les enfants de ce jour seront combattifs, dévoués, imaginatifs mais très désordonnés.

BÉLIER (21-3 au 19-4)

Santé: Supprimez les épices dans la cuisine. Amour: Méfiez-vous d'un coup de foudre. Affaires: Journée peu propice.

TAUREAU (20-4 au 20-5)

Santé: Faites des repas légers si vous conduisez. Amour: L'être aimé modifiera son attitude. Affaires: Il faut rattraper le retard pris.

GÉMEAUX (21-5 au 21-6)

Santé: Ne fréquentez pas les personnes grippées. Amour: Consacrez votre temps à vos enfants. Affaires: Montrez-vous très diplomate.

CANCER (22-6 au 22-7)

Santé: Relaxe-vous et décontractez-vous. Amour: Parfaite entente familiale. Affaires: Entourez-vous de garanties sérieuses.

LION (23-7 au 23-8)

Santé: Vos verres ne sont plus adaptés à votre vue. Amour: Ne vous compliquez pas la vie à plaisir. Affaires: Vos plans seront bouleversés.

VIERGE (24-8 au 23-9)

Santé: Mangez une grillade et une salade

le soir. Amour: Ne vous engagez pas pour l'instant. Affaires: La lutte sera très serrée.

BALANCE (24-9 au 23-10)

Santé: Infection des amygdales et végétations. Amour: Ne vous laissez pas influencer. Affaires: Effectuez vos remboursements régulièrement.

SCORPION (24-10 au 22-11)

Santé: Ne surchauffez pas votre appareil. Amour: Suivez plus souvent votre inspirateur. Affaires: Vous aimez le risque, soyez prudent.

SAGITTAIRE (23-11 au 21-12)

Santé: Choisissez bien vos produits de beauté. Amour: Oubliez vos petits griefs. Affaires: Accordez votre attention aux détails.

CAPRICORNE (22-12 au 19-1)

Santé: Portez des genouillères. Amour: Montrez-vous moins exultant. Affaires: Surveillez le travail de vos associés.

VERSEAU (20-1 au 18-2)

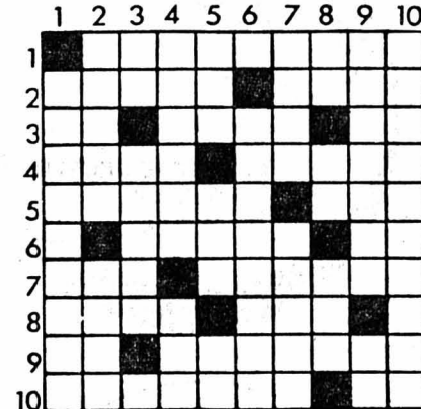
Santé: Couvrez-vous plus chaudement. Amour: Votre jalousie est injustifiée. Affaires: Changement de situation possible.

POISSONS (19-2 au 20-3)

Santé: Pratiquez régulièrement un sport. Amour: L'être aimé n'est pas toujours compréhensif. Affaires: Vous devrez rendre des comptes à vos associés.

MOTS CROISÉS

Problème N° 116



HORIZONTELEMENT

1. Sorte de déclamation chantée. 2. Paraître sans valeur. - Recule devant le danger ou la difficulté. 3. Particule. - Manœuvre. - Préfixe. 4. Laisse aller son imagination. - Révêtu. 5. L'instrument de travail de Caran d'Ache. - Plaque. 6. Chaîne de rochers à fleur d'eau. - Copulative. 7. Personne n'est au-dessus. - Donner un troisième labour. 8. Plage du Morbihan. - Rigole. 9. Pronom. - Absurdité. 10. La plèvre en est une. - Dans la carcasse.

VERTICALEMENT

1. De vrais petits cochons. 2. Cheval qui prend part aux courses plates. - Retirée. 3. Article arabe. - Est d'un avis différent. 4. Soldat hindou au service des Européens. - Joint. 5. Aménité des tempêtes. - Préfixe. - œuvre de peintre. 6. On a du mal à en sortir. 7. Maladie. - Froissé. 8. Possessif. - Mot d'enfant. - Démonstratif. 9. Mise au courant. - Vêtu, un temps, à quatre pattes. 10. Percées à jour.

Solution du N° 115

HORIZONTELEMENT: 1. Fibustier. 2. Remisier. 3. Et. - Sel. - Ives. 4. Ce. - Essen. 5. Amarantes. 6. Ion. - Réa. - Pi. 7. Nitre. - Réer. 8. Et. - Ant. - Ure. 9. Sincère. - An. 10. Érésipèle. VERTICALEMENT: 1. Fredaines. 2. Let. - Moitié. 3. IM. - Cant. - NR. 4. Biser. - Race. 5. Usé. - Arènes. 6. Silène. - Tri. 7. Te. - Star. - EP. 8. Irise. - Eu. 9. Vespéral. 10. Rien. - Irène.

L'annonce reflet vivant du marché l'annonce dans la Feuille d'avis de Neuchâtel

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL
Aula du nouveau gymnase: 20 h 15, récital Dobrzewski et Pantillon.
EXPOSITIONS. - Musée des beaux-arts. Musée d'ethnographie. Musée d'art et d'histoire: Théodore Stravinski. Musée cantonal d'archéologie. Musée d'histoire naturelle: Réserve du Creux-du-Van et Gorges de l'Areuse. Galerie des Amis des arts: Pierre Beck, aquarelles. Centre culturel neuchâtelois: Philippe Scrive, sculpteur. Centre d'artisanat: exposition de céramique et de vannerie.
TOURISME. - Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.
CINÉMAS. - Bio: 18 h 30, Les 1001 nuits. 18 ans. 5ème semaine. 20 h 45, Pêche vénitien. 18 ans. Apollo: 15 h et 20 h 30, L'homme au pistolet d'or. 12 ans. 4ème semaine. 17 h 45, Jeux interdits. Palace: 20 h 30, Les bidasses s'en vont en guerre. Sans limite d'âge. 4ème semaine. Arcades: 20 h 30, Verdici. 16 ans. 2ème semaine. Rex: 20 h 45, Borsalino and Co. 18 ans. 3ème semaine. Studio: 18 h 45, Jules et Jim. 16 ans. 21 h, La gifle. 16 ans. 4ème semaine.
DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, L'Escalade, La Rotonde.
DANCINGS (jusqu'à 2 h) Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin, Bar du Vieux Vapeur.
Pharmacie d'office: F. Tripet, Seyon. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.
Service d'urgence des pharmacies: région Boudry - la Côte, M. P. Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47.
PESEUX
Cinéma de la Côte: 20 h 30, Police puissante.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel. Direction générale: Marc Wolftrath. Rédacteur en chef: Jean Hostettler.

DESTINS HORS SÉRIE JOSEPHINE DE BEAUHARNAIS

UN ESTOMAC D'AUTRUCHE



Le régisseur renseigne enfin Calmelet: « La Bussière? Tenez, l'empereur romain, là-bas, c'est lui. » Près d'un portant, un petit homme rondouillard, vêtu d'une tige et le front ceint d'une couronne de lauriers, rigole son rôle. Calmelet l'aborde avec le « Salut et fraternité! », de rigueur. Puis, à mi-voix, il ajoute: « Je viens de la part d'un ami commun qui m'a assuré que vous pourriez sauver la vie de la mère de ces pauvres enfants dont le père vient de périr sur l'échafaud. » Ce disant, il pousse Eugène et Hortense vers La Bussière.



Les yeux brillants de larmes, la fillette joint les mains: « De grâce, Monsieur, sauvez Maman! » - « Faites quelque chose pour elle! Nous vous en serons éternellement reconnaissants, » renchérit Eugène. « J'en ai déjà tant avalé! » soupire La Bussière. Il tire un crayon et un papier de sa tige: « Donnez-moi toujours son nom. Je verrai ce que je peux faire. Mais je ne puis rien promettre. » - « Elle s'appelle Marie-Joséphine-Rose Tascher de la Pagerie-Beauharnais » précise Calmelet.

Demain: Singulière pantomime

RÉSUMÉ: Pour tenter de sauver Rose de Beauharnais de la guillotine, Calmelet, son homme de confiance, se rend avec les deux enfants de la condamnée dans les coulisses d'un petit théâtre où il cherche un certain La Bussière.



Si le talent de ce comédien est mince, son cœur est grand... et son estomac à toute épreuve! Facteur le soir, La Bussière est dans la journée greffier au comité de sûreté générale. Tous les dossiers des condamnés passent entre ses mains. On dit qu'il en a déjà fait disparaître plus d'un millier, pour sauver des innocents du supplice. Ne pouvant les cacher, il est obligé... de les manger! Dès le lendemain de cette entrevue, abrité derrière une pile de papiers, il mastique consciencieusement l'acte d'accusation de Rose de Beauharnais!



Cependant, chaque jour voit s'allonger la liste des guillotinsés et des inculpés qu'on entasse dans les prisons. Le peuple est las de ces excès. Les députés commencent à trembler, redoutant de tomber à leur tour sous les coups de cette Terreur déchaînée par Robespierre. Fouché, Tallien, Barras, Fréron chahinent pour le renverser. Le 7 Thermidor, Tallien reçoit un billet de sa maîtresse, la belle Térèse Cabarrus. Emprisonnée à la Petite-Force sur l'ordre de Robespierre, elle annonce à son amant qu'elle doit être guillotinée dans les jours qui viennent.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Steaks hachés « maison » Pommes sautées Salade panachée Compote de pruneaux

LE PLAT DU JOUR:

Steak haché « maison »

500 à 600 g de ragoût de bœuf, 1 oignon, 1 gousse d'ail, 1/2 bouquet de persil, 1 cuillerée à soupe de moutarde, sel et poivre. Hacher ou faire hacher la viande. Y mélanger les herbes et l'oignon coupés très fin. Ajouter la moutarde ainsi que 2 cuillères à soupe d'eau. Travailler cette masse assez longtemps et faire rôtir les steaks dans un minimum d'huile.

Un soufflé bien soufflé

Les blancs en neige doivent être assez fermes pour que l'on puisse retourner le récipient dans lequel ils se trouvent... et qu'ils restent collés au fond. Pour réussir des œufs en neige, choisissez des œufs frais, bien sûr, mais pas des œufs pondus le jour même. Les œufs trop frais sont impossibles à monter. Incorporez les blancs battus à l'appareil à soufflé en « coupant » le mélange à l'aide de deux couteaux. Aucune importance s'il reste des traces blanches, au contraire, le soufflé n'en montera que mieux. Avant d'enfourner le soufflé, réchauffez doucement le fond sur une plaque de votre cuisinière. Passez ensuite une lame de couteau tout autour. Ne chauffez pas le bas du four et placez la grille sur les rails inférieurs. N'ouvrez pas la porte du four (pour savoir ce qui se passe) avant un bon quart d'heure.

Du vieux papier pour nourrir les moutons!

A Canberra, la capitale australienne, un mouton a été nourri avec des papiers en provenance de bureaux de l'Administration. L'aliment se présentait sous la forme de boulettes comprenant 65% de papier haché, 32% de tourteaux de lin et 3% de

DE TOUT POUR FAIRE UN MONDE

Plus de chiens que de bébés...

Les acheteurs de supermarchés ont constaté que les aliments pour animaux, chiens et chats, représentent 1,4% du chiffre d'affaires total pour l'alimentation, soit sept fois plus que les aliments en pots pour les bébés. Il est vrai que l'on dénombre, en France, 14 millions et demi de chiens et de chats, contre deux millions et demi d'enfants de moins de trois ans.

Ripailles amaigrissantes

Régine vient de créer, dans un restaurant parisien, une semaine de « régime-minceur ». Avec l'aide de chefs aussi réputés que Michel Guichard, elle entend démontrer que la cuisine diététique peut être fort appétissante. Elle propose entre autres: une tourte puyssanne aux oignons doux, une salade d'écrevisses, un gâteau de cresson aux grenouilles, le homard aux carottes fondues, l'aiguillette de caneton au poivre frais, la grive de vigne sur sarments... Il paraît qu'elle a refusé du monde.

Des « pots » qui nous manquaient...

Les feuilles de Pirak, dans le Belouchistan, une région très aride du Pakistan, ont permis de mettre au jour des poteries qui datent de 1.200 ans avant Jésus Christ. Ce qui n'aurait rien de très remarquable si ces pièces ne révélèrent une civilisation extrêmement évoluée, parfaitement insoupçonnée jusqu'à présent et qui remettrait en cause toute l'histoire de l'évolution de l'Antiquité, telle que nous la connaissons. (ACI)

Du nouveau dans nos assiettes

Aux Etats-Unis, on procède à des croisements parfois extraordinaires d'animaux de boucherie, non pas dans un but scientifique, mais pour essayer de faire baisser le prix de la viande. Le meilleur (gastronomiquement) serait le mariage d'une vache et d'un buffle. Le produit arrive à maturité en neuf mois au lieu de deux ans, d'où un abaissement de 25% du prix de vente.

NOTRE FEUILLETON

Plaidoyer pour un amour

par Michelle Cambards

Michel réussit à se dominer. - D'accord. Vas-y, je t'écoute, prononça-t-il d'un ton dégoûté. - Eh bien, après l'enterrement, comme convenu, je suis allé directement au château. Nathalie était dans la bibliothèque en compagnie de ce grand dadais de Florian Laurent, le fils de l'armateur, avec lequel elle s'affiche beaucoup dans Rouen depuis quelques semaines. Elle pleurait et mon arrivée a provoqué chez elle un surcroît de larmes... - Quelle comédienne! gricha Michel. Je suis certain qu'elle n'a jamais beaucoup aimé sa tige. Le notaire ne releva pas les propos de son fils et continua: - Lorsque ses sanglots furent un peu calmés, je lui fis signer divers documents et la pria ensuite de m'accorder un entretien particulier. - Vous pouvez parler devant Florian, me répondit-elle, je n'ai rien à lui cacher, nous sommes pratiquement fiancés. Comme j'insistais pour la voir en tête à tête, elle a de nouveau fondu en larmes. - Non. Laissez-moi. Je n'en peux plus. Nous vous verrons plus tard, à mon retour. Florian, faites comprendre à M^{re} Varennes qu'il doit se retirer. Ces affaires histoires d'intérêts peuvent bien attendre une quinzaine de jours.

Le notaire s'interrompit et alluma une cigarette. Christine en profita pour observer: - Quel curieux changement d'attitude chez Nathalie! Il y a une grande différence entre la froideur qu'elle vous a montrée au moment de la lecture du testament et ce chagrin si démonstratif de tout à l'heure. M^{re} Varennes approuva d'un mot et reprit son récit: Alors, jouant les nobles protecteurs, cet imbécile de Florian est intervenu: - Vous voyez que M^{lle} Delorme n'est pas en état de vous entendre. Elle est épuisée, à bout de nerfs. Elle ne peut même plus supporter cette maison où trop de souvenirs aiguissent sa douleur. C'est pourquoi, d'ailleurs, elle a accepté de partir en voyage avec moi et nous quittons Rouen dans une demi-heure. Vous êtes exécuteur testamentaire, vous pouvez vous passer d'elle pendant une quinzaine de jours. A ce moment, les parents de Florian ont fait leur entrée et se sont précipités sur Nathalie qui, profitant de la situation, leur a demandé de l'accompagner jusqu'à sa chambre pour leur remettre un souvenir de sa tante. - Elle t'a bien eu! ricana Michel. Et vers quelle destination sont-ils partis? - C'est ce que j'ai demandé à Florian. Il a pris son air le plus digne pour me répondre: - Je l'ignore. En l'occurrence, je ne suis que le chauffeur de Nathalie. Nous partons au hasard et lorsqu'elle aura trouvé un endroit qui lui plaira, je la laisserai seule. Ce sont là nos conventions. Elle a besoin de calme et de repos. Sur ces mots, il me fit nettement comprendre que je devais m'en aller. En outre, d'autres visiteurs arrivaient et je n'avais plus aucune chance de coincer Nathalie, conclut le notaire d'un ton navré. Et il ajouta sans grande conviction: - De votre côté, avez-vous eu des nouvelles de Morny? - Hélas! aucune, répondit Christine. Nous ne bougeons pas

d'ici dans l'espoir d'un coup de téléphone... - Qui n'aura jamais lieu, enchaîna Michel. Ah! si j'avais seulement l'adresse de Nathalie! - Elle reviendra, sois tranquille. Ne serais-ce que pour encaisser l'héritage de sa tante, assura M^{re} Varennes. - Oui. Mais, d'ici là, qu'allons-nous devenir? murmura Michel avec une expression accablée. - Prenons le temps de réfléchir, nous trouverons bien une solution, affirma courageusement Christine. Cependant, cette solution dont parlait la jeune femme s'avéra difficile à trouver. Mais, malgré leurs soucis, leurs angoisses, jamais Michel et Christine n'avaient été si près l'un de l'autre. Parfois s'insinuaient en eux l'idée de tout abandonner et de partir très loin, se créer une nouvelle existence et vivre en paix le bonheur d'être ensemble. Puis des sursauts de révolte les reprénaient et, à nouveau, ils s'appuyaient leurs chances de faire éclater la vérité. La journée du 14 décembre ne leur apporta rien, ni du côté de Morny ni de celui du commissaire de la rue de l'Abbaye. Le 15 décembre, à peine débarqué, Jean Berthet fut mis au courant de la situation qu'il jugea peu brillante. - As-tu une idée? questionna Christine. Nous ne pouvons pas continuer à rester comme ça, sans rien faire. Après mûre réflexion, le frère de la jeune femme prononça de sa voix calme: - Je propose que Michel et moi nous allions à Paris voir ce commissaire et en même temps, par lui, essayer de nous renseigner auprès des grandes compagnies d'aviation pour savoir si Jacques Morny a pris un avion aux alentours du 12 octobre et pour quelle destination et, aussi, s'il est attendu à Orly ces jours-ci. Il est probable, en effet, que si cet homme sait vraiment quelque chose, c'est au Chili qu'il l'a appris puisque Nathalie y a toujours vécu avant de rejoindre sa tante à Houville.

- C'est juste, approuva l'avocate. Les compagnies d'aviation ont la liste de leurs passagers et peut-être même leur adresse. Comment n'y ai-je pas pensé plus tôt? Dès le lendemain, donc, Michel et Jean prirent le premier train pour Paris. Pour sa part, Christine devait continuer à monter la garde au restaurant de la Marine où les jeunes gens avaient promis de l'appeler deux fois par jour. De cette manière, si par hasard Morny arrivait par la route ou par le bateau, le contact serait immédiatement établi et, si M^{re} Varennes avait des nouvelles de Nathalie, il pourrait aussitôt les communiquer à la jeune femme. Pour Christine, une nouvelle attente commença. Mais cette fois, elle finit par se l'avouer, sa confiance était fortement ébranlée. Toute cette histoire l'éccœurant et elle se prenait à espérer que Michel lui dise: « Abandonne tout cela. Notre amour seul compte. Allons l'abriter ailleurs, là où nous pourrions nous faire une vie nouvelle. » Les coups de téléphone qu'elle reçut des voyageurs ne furent, d'ailleurs, guère encourageants. Cortez demeurait introuvable; quant à Morny, il fallait attendre quarante-huit heures pour avoir des renseignements. Les deux jeunes gens revinrent le 18 décembre à midi. Christine, qui ne les attendait pas avant le soir, venait juste de se mettre à table avec M^{re} Varennes qu'elle avait invité à déjeuner au restaurant de la Marine. Michel semblait fatigué et une sorte de triste résignation se lisait dans son regard. Il embrassa sa femme avec une émotion mal contenue et posa affectueusement sa main sur l'épaule de son père. - Je suis content que tu sois là, papa, car nous avons de graves décisions à prendre, dit-il en soupirant. Auparavant, Jean va vous donner le résultat de nos démarches à Paris. (A suivre)

BOUCHERIE RAPIDE

SILVIO FACCHINETTI
SAINT-BLAISE
Tél. 33 14 41

MAXI

EN 4 COULEURS DIVERSES
chez **RINO** Ecluse 27-31
Tél. 24 39 55

COMPAGNIE ASSURANCE PROTECTION JURIDIQUE

C. Salvadé
& P. Schneeberger
Agents généraux
Saint-Maurice 7
Neuchâtel
Tél. (038) 24 03 44

Bière Muller

Chaque matin les sportifs lisent la

FAN

Feuille d'avis de Neuchâtel L'Express

centre super - portes - rouges

COPO

La gaine VISO
2072 Saint-Blaise
Tél. 33 22 12

Dépositaire à Neuchâtel:
Pharmacie Tripet

VELLES SCHENK

VELOS MOTOS SPORTS

Tout pour le hockey

Chavannes 15
Neuchâtel
Tél. 25 44 52

WITTWER

VOYAGES TRANSPORTS
Tél. 25 82 82

Ce soir, à 20 h 30,
à la patinoire
de Monruz
**Championnat
de ligue B**
Tour de relégation



**NEUCHÂTEL-SPORTS H.-C.
FLEURIER**

Liste des membres
du « Puck d'or »

Tout comme la saison passée, le double derby neuchâtelois, dont la première « édition » a lieu ce soir à Monruz, ne va pas manquer d'intérêt, les deux équipes participant au tour de relégation. Or, si Fleurier est bien parti (trois points en deux matches), en revanche, nos gars ont cédé à deux reprises, la première fois contre Martigny, la seconde à Lugano.

Certes, au Tessin, on s'attendait un peu à cet échec. Par contre, mardi passé à Monruz, un succès était escompté par les partisans des « oranges et noir ».

Ce soir, c'est donc la venue de Fleurier. Un match que Neuchâtel ne peut pas se permettre de perdre, que Fleurier... doit gagner! Victorieuse, l'équipe de Vincent prendrait une assurance pour l'avenir. Elle va donc jeter, comme à son habitude, toute l'énergie dont elle dispose dans cette lutte sans concession.

Et nos gars? Un nouvel échec ne ferait que compromettre encore plus leurs chances de maintien en ligue B. Ils sont donc placés dans l'obligation de gagner. Pour ce faire, nous nous devons de les en-

courager sans relâche, de leur démontrer, que derrière eux, il y a encore de fidèles « supporters » à croire en leurs chances, en leur sauvetage.

Ce soir, à Monruz, nous nous devons de donner une preuve tangible de l'attachement à nos couleurs. Nous devons nous rendre en masse à la patinoire afin de soutenir notre équipe dans cette tâche difficile.

Certes, avant même le début de la saison, nous le savions; cette année serait terriblement difficile en raison des conditions particulières qui régissent le maintien de notre équipe en ligue B. Or, rien n'est perdu. Nous en sommes persuadés. Nos gars ne manquent pas de qualités. Ils l'ont prouvé à plus d'une reprise. Alors, que ce soir, face à Fleurier, ils croient en leurs chances et les saisissent. Une victoire serait un sérieux encouragement en vue des prochaines échéances, en vue d'un sauvetage dont nous sommes persuadés.

Alors, tous à Monruz et hop! Neuchâtel.

Tapis Gans-Ruedin, Neuchâtel; Imprimerie Moser S.A., Neuchâtel; Hildenbrand & Cie, installations sanitaires, Neuchâtel; Laiterie R. Debrot, Neuchâtel; Meubles Meyer, Neuchâtel; FAN-L'EXPRESS, Neuchâtel; Minex S.A., Neuchâtel; Entreprise S. Facchinetti S.A., Neuchâtel; A. Amann, vins, Neuchâtel; Imprimerie Krattiger, Corcelles; Bura & Linder, peinture, Neuchâtel; Clairvue, Neuchâtel; Etablissements Allegro, Marin; Madliger & Chalandes, ing., Neuchâtel; C. Gueissaz, commerçant, Neuchâtel; Martin-Pêcheur, Neuchâtel; Bureau d'ingénieurs Allemand Jeanneret Schmid S.A.; Neuchâtel; Menuiserie S. Piana, Neuchâtel; Restaurant du Littoral, Neuchâtel; Bar à café Au Galop, Neuchâtel; P. Uhler, Auvier, J.-P. Besancet, physiothérapeute, Neuchâtel; Tricots élastiques « VISO » Saint-Blaise; P. Scheigegeger, Lausanne; B.C.N., Neuchâtel; Pharmacie-droguerie Tripet, Neuchâtel; Haefliger & Kaeser, Neuchâtel; J.-V. Degoumois, Neuchâtel; H. Berner, Neuchâtel; Fruits-Import, Boudevilliers; Institut « Avena », Neuchâtel; L. Vuilleumier, Fontainemelon; Pharmacie Bormand, Neuchâtel; Chaussures J. Kurth S.A., Neuchâtel; M. Morax, Neuchâtel; Restaurant La Grappe, Neuchâtel; Dr. G. Praz, Neuchâtel; Dr. P. Girardet, Neuchâtel; Restaurant des Chavannes, Neuchâtel; P. Rognon, Peseux; Electrona S.A., Boudry; Quincaillerie Bailiod, Neuchâtel; Alimentation E. Girard, Concise; Station-Service Prébarreau, Neuchâtel; F.T.R., Neuchâtel; F.-Ed. Vessaz, Marin; U. Zollinger, Marin; Dr A. Porchet, Neuchâtel; Neuchâtel-Sports section boules; F. Uhler, Neuchâtel; F. Pahud, Bôle; R. Baeriswyl, Neuchâtel; Radio-TV Courvoisier, Boudry; Bauermeister et Cie, install. san., Neuchâtel; Imprimerie A. et W. Seiler, Neuchâtel; Petitpierre et Grisel, Neuchâtel; Garage M. Facchinetti, Neuchâtel; J.-P. Schorpp, Peseux; K. Buhler, Saint-Blaise; Ondulux plastique, Cormondrèche.

On peut adhérer au « Puck d'or » en tout temps.

Cotisation annuelle de Fr. 200.- pendant trois ans. Place assise couverte à Monruz. Ccp 20-1166.

GARAGE HIRONDELLE

PIERRE SENN

Pierre-à-Mazel 25 - Tél. 24 72 72 - 2000 NEUCHÂTEL

SENN pour toute occasion SAINE

AUDI-NSU:
Audi 50/80/100
NSU RO 80

CHRYSLER USA:
Plymouth - Valiant
Dodge

PORSCHE:
914/911

VW:
Golf
Passat
Scirocco
Utilitaires

Mécanique navale
EVINRUDE - SKIBSPLAST

vous présente la formation probable de
NEUCHÂTEL-SPORTS H.-C.

QUADRI		SCHMIED	
HUGGLER	HENZEN	VALLAT	
Y. YERLY	PAROZ	DOLBEC	
ZINGG	PELLATON	GYGLI	
STEINER	CHEVALLEY	BURGER	
JEANRENAUD	SCHREYER	P. YERLY	SANDOZ

Visitez à Neuchâtel le centre de l'ameublement

meubles **MEYER** neuchâtel

Grande exposition sur 6 étages
3000 m² - 30 vitrines
200 chambres à coucher, salles à manger, studios
Plus de 1000 meubles divers

fbg de l'hôpital
tél. 038 / 25 75 05

**GRANDE
VENTE
SPÉCIALE**

**GROS
RABAIS**

DE PLUS NOUS OFFRONS **10%** SUR TOUTES LES CHAUSSURES NON SOLDÉES

Autorisation officielle du 15 janvier 1975 au 4 février 1975

CHAUSSURES

J. KURTH S.A.

NEUCHÂTEL Rue du Seyon
La Neuveville Le Landeron

VENTE SPÉCIALE

du 15 janvier au 4 février 1975

10% DE RABAIS SPÉCIAL

sur tous les restes

coupons jusqu'à

50% MOINS CHERS

Profitez maintenant, le stock est limité.

modesa

tissus et rideaux SA, Bienna
3, rue du Canal
d'autres magasins à Berne
Bâle, Lausanne, Thoun et
La Chaux-de-Fonds

AVIS À NOTRE CLIENTÈLE

Nous vous informons que dès janvier 1975 notre magasin sera FERMÉ CHAQUE LUNDI TOUTE LA JOURNÉE

Service de dépannage et installation permanent du lundi au samedi.

HOSTETTLER
Tél. 25 44 42

Tél. 25 00 44

G. HOSTETTLER
RADIO - TV - DISQUES
Saint-Maurice 6-11 Tél. 25 44 42
NEUCHÂTEL

**REMISE DE COMMERCE
GARAGE DU VULLY
PRAZ**

Monsieur Paul DUBIED

Garage du Vully, Praz, remercia vivement sa clientèle de la confiance qu'elle lui a témoignée et l'avise qu'il a remis son commerce dès le 1er janvier 1975 à Monsieur CHRISTIAN MORSA, mécanicien, Praz.

Monsieur CHRISTIAN MORSA a le plaisir d'annoncer qu'il a repris la succession de Monsieur PAUL DUBIED, et qu'il s'efforcera de donner entière satisfaction à sa future clientèle.

A cette occasion, l'ancien et le nouveau propriétaire souhaitent à leur clientèle une bonne et heureuse année 1975.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Prêts

immédiatement

remboursement par petits acomptes

plus avantageux

Depuis 1912 une seule adresse:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
ouvert 8.00 - 12.15 et 13.45 - 18.00
Tél. 038 - 24'63'63

X

Je désire Fr.

Nom

Prénom

Rue

Localité

VILLE DE NEUCHÂTEL

Longue soirée au Conseil général

Adoption du budget 1975 déficitaire

Sans gaieté de cœur, parce que le déficit présumé de l'exercice 1975 est dévisé à 4 millions et demi, le Conseil général, siégeant hier soir sous la présidence de M. Frédéric Veillon, a accepté le budget.

Ce ne fut pas une soirée facile car le débat sur le budget s'égarait souvent sur des entiers que la commission financière, qui siège désormais en permanence ou quasiment, était censée lui épargner, en liquidant toutes ces petites questions qui faisaient naguère les débats-fléuves du législatif.

Hélas, comme l'a relevé un journaliste un peu excédé, comme les journalistes, par ces vagabondages verbaux, il faut croire qu'à l'intérieur de certains groupes politiques les liaisons entre eux et leurs représentants à la commission financière sont défectueuses!

Le débat a donc duré plus qu'il

n'était prévu au point même que quelques postulats, déposés en cours d'examen des différents chapitres du budget, ont dû être renvoyés à la prochaine séance, contre l'avis du président qui, avec une bonne volonté évidente, aurait voulu poursuivre ce marathon parlementaire. Il en a été empêché, parce que tout le monde avait l'envie de rentrer chez soi...

Finalement l'assemblée accepta le projet de budget et les crédits de construction 1975 par 30 voix sans opposition (abstention du groupe MPE).

La soirée avait débuté par la nomination de M. André Schor (conseiller général socialiste) à la commission de l'Ecole supérieure de jeunes filles, en remplacement de Mme Monique Gygas, démissionnaire.

Puis, il fut question de la perception des impôts communaux en deux tran-

ches, comme cela se fait depuis des lustres dans d'autres communes.

La question fut assez longuement débattue car le groupe MPE aurait souhaité, par voie d'amendement, que le contribuable dispose de trois échéances (30 avril, 30 septembre et 5 décembre). Les radicaux demandaient une première échéance plus tardive (juin) pour ne pas placer certains gros contribuables dans des situations difficiles. Après les explications du « ministre » des finances, les amendements radical et MPE furent retirés mais le MPE proposa que la dernière échéance soit déplacée au 30 novembre, proposition qui fut repoussée par 25 voix contre 7.

L'assemblée accepta ensuite le principe du paiement des impôts communaux en deux temps par 32 voix sans opposition.

G. Mt

A travers le monde

Remous dans l'armée française

CARLSRUHE (AP). — Une centaine de soldats français en tenue de combat ont manifesté dans l'ordre, lundi matin, dans les rues de Carlsruhe, a annoncé la police allemande.

Les motifs de ce défilé sont probablement liés au malaise général de l'armée qui est à l'origine de l'appel des cent, des manifestations de Draguignan et du procès de trois appelés devant le tribunal des forces armées de Marseille.

D'après la police, les soldats, qui sont stationnés à Carlsruhe, ont défilé « de manière très ordonnée » et sans armes pendant 20 minutes à une demi-heure avant de regagner leur caserne. Ils ne

portaient ni pancarte ni drapeau et il n'y a pas eu de cris, ni d'autre forme de manifestation.

Les autorités françaises à Carlsruhe se sont refusées à tout commentaire, mais un porte-parole du commandement à Baden-Baden a reconnu que l'incident pouvait être lié aux récentes revendications exprimées au sein de l'armée.

Le porte-parole a ajouté que la manifestation avait peut-être été déclenchée par le procès de Marseille, qui s'est terminé mercredi dernier. Deux des accusés avaient été condamnés à des peines très légères et le troisième acquitté.

Conspiration d'extrême droite en Europe

ROME (AP). — Les services de renseignements et les magistrats italiens étudient des documents qui prouveraient l'existence d'un complot international organisé par des groupes de droite dans 11 pays européens.

Le procureur Luciano Violante a déclaré à Turin que les officiers de la brigade antiterroriste italienne avaient arrêté quatre Italiens qui entraînaient de Lyon en France où ils avaient eu une réunion dans un hôtel les 28 et 29 décembre dernier, à laquelle assistaient une trentaine de personnes.

Selon le procureur italien, les papiers saisis sur ces personnes seraient en re-

lation avec un mouvement européen appelé « Ordre nouveau » dont l'objectif aurait été de tenter de favoriser l'installation de régimes de droite dans plusieurs pays européens.

Selon des informations parues dans la presse italienne, les participants à la réunion de Lyon seraient originaires notamment de France, d'Italie, de Belgique, de Hollande, de Suisse et d'Allemagne.

Selon la police, la réunion de Lyon avait d'abord été prévue à Zurich mais avait été ensuite transférée en France de crainte que la police suisse n'ait été avertie.

Avion de combat: le choix du Pentagone

WASHINGTON (AP). — Le Pentagone a choisi le « YF-16 » de la société générale Dynamics pour être son prochain chasseur de combat supersonique.

Après plus de six mois d'essais, le mono-réacteur de la General Dynamics a été choisi sur le « YF-17 » de la Northrop. Ce choix est capital car le chasseur pourrait être vendu à de nombreux pays et les contrats pourraient atteindre la somme fabuleuse de 88 milliards de f.f.

La fabrication de cet appareil va créer des milliers d'emplois. L'armée de l'air américaine compte acquérir plus de 650 appareils de ce type. Les ventes mondiales pourraient atteindre les 3000 unités.

Les quatre pays de l'O.T.A.N. — les Pays-Bas, la Belgique, la Norvège et le Danemark — qui souhaitent remplacer leurs « F-104 » démodés, avaient décidé d'attendre le choix des Etats-Unis avant de prendre une décision entre le « Mirage F-1 » français et l'appareil américain.

Stonehouse démissionne

LONDRES (AFP). — Le député travailliste John Stonehouse, réfugié en Australie, a offert hier soir sa démission, qui a été acceptée par le « leader » de la Chambre des Communes, M. Short.

La vie nationale L'augmentation des taxes fiscales sur les spiritueux et ses conséquences

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a inclus dans les mesures d'économie qu'il a présentées vendredi dernier l'augmentation de 20 % des charges fiscales grevant les spiritueux. Les commerçants n'ont pas encore calculé de manière précise le prix que les consommateurs devront dorénavant payer dans les magasins. D'après les premières estimations, le supplément sera, pour le whisky, le gin, le rhum, la vodka et les autres spiritueux étrangers, de 5 fr. par litre et de 3 fr. 50 ou 4 fr. par bouteille de 7 déclitres.

Pour les eaux de vie de fruits à noyau indigènes tirant 40 degrés, comme le traditionnel « baetzi » ou le william, la majoration sera d'environ 1 fr. 70 et de 1 à 2 fr. pour les liqueurs et les apéritifs.

PAS DE RUÉE SUR LES ALCOOLS FORTS

Les commerçants spécialisés ont indiqué sur demande, que, contrairement à ce qui s'est passé lors de la dernière augmentation des spiritueux il y a deux ans, les consommateurs ne se sont pas rués sur les alcools forts. Certaines filiales de Denner ont, il est vrai, dû

faire face à une demande accrue, mais aucun grand « rush » n'a été enregistré. Ce grand distributeur a d'ailleurs introduit dès l'annonce de la décision du Conseil fédéral, un système de contingentement en vertu duquel chaque client ne peut acheter plus de deux bouteilles de l'ancien stock.

D'après les milieux spécialisés, la réaction relativement faible des consommateurs face aux augmentations relevée que la sensibilité de ces derniers s'est sensiblement modifiée. Cette retenue s'accorde parfaitement avec la mentalité d'économie qui commence à être celle de bon nombre de gens. C'est pourquoi d'ailleurs, on estime que la consommation de spiritueux ne va pas, après une certaine phase d'adaptation, à nouveau augmenter comme cela avait été le cas lors des dernières hausses: après l'augmentation du 1er janvier 1969, les importations d'eau-de-vie à 100 % ont baissé de 32.014 hl pour l'année 1968-69, à 23.062 hl pour l'année suivante. Par la suite, les importations ont à nouveau progressé et ont atteint 38.303 hl en 1972-73 pour retomber à 33.986 hl après le 1er janvier 1973, date de la dernière augmentation massive des prix.

C'est quasiment sous la contrainte que la Confédération, en quête de nouveaux moyens financiers, en est arrivée à accroître les charges fiscales taxant les spiritueux. On est encore loin d'avoir atteint dans ce domaine les limites supérieures, bien qu'il ne s'agisse pas là de biens de première nécessité. Ainsi s'exprime le secrétariat antialcoolique suisse, à Lausanne, qui se réjouit néanmoins de cette « heureuse décision ». Toutefois, il fait part de sa déception de voir le Conseil fédéral agir de façon aussi circonspecte. En effet, l'augmentation de 20 % correspond à peu près à un réajustement de l'impo-

L'accident d'avion de Genève: Identité des victimes

GENÈVE (ATS). — La police genevoise a indiqué lundi l'identité des deux hommes qui ont péri samedi dans l'accident de l'avion Dornier Do.28 qui s'est écrasé à Vernier, dans la cour d'un dépôt d'essence. Il s'agit d'un Anglais de 57 ans, M. William Hartop, pilote professionnel domicilié au Petit-Saconnex, qui était aux commandes de l'appareil, et d'un industriel espagnol de Barcelone, M. Matias Guasch, âgé de 54 ans, propriétaire de l'avion.

Ce dernier n'avait pas de licence pour le pilotage sans visibilité, et avait donc loué les services de M. Hartop, qui devait le conduire à Sion, d'où il pensait reprendre les commandes pour regagner l'Espagne.

La Fédération romande des employés et la compensation du renchérissement

La Fédération romande des employés qui groupe 10 associations et 20.000 membres, a défini la position qu'elle entend défendre face à la compensation du renchérissement.

L'indice des prix à la consommation, établi par l'OFIAMT, faisant ressortir un renchérissement d'environ 10 % pour 1974, il convient dès lors de maintenir le pouvoir d'achat des employés et retraités, ce qui implique naturellement une indexation équivalente de leurs traitements ou pensions.

Pour les années à venir, conscients des aspects négatifs de l'inflation, les employés, dont les plus anciens n'ont bénéficié que très partiellement de la haute conjoncture, se déclarent prêts à participer à un plan de lutte contre l'inflation admis par tous les partenaires sociaux.

La Fédération attentive aux problèmes conjoncturels, reste ouverte à toute concertation franche et loyale.

BIENNE Collision

(c) Vers 11 h 30, une voiture a heurté deux véhicules en stationnement route de Madratsch. Une personne a été légèrement blessée. Les dégâts se montent à 5000 francs.

Début d'incendie

(c) Un début d'incendie s'est déclaré, vers 10 h 40, route de Boujean 174, où un fourneau à mazout s'était enflammé. Les premiers secours furent dépêchés, rapidement, sur place et ont maîtrisé l'incendie. Les dégâts sont minimes.

JURA PÉRY-REUCHENETTE

Passante happée par une voiture

Dimanche vers 19 h 30, une habitante de Péry, âgée de 36 ans, qui cheminait normalement au bord de la route, rue de la Gare, a été happée par une automobile conduite par un habitant de Péry également. Souffrant de diverses blessures et notamment d'une fracture d'un pied, la passante a été transportée à l'hôpital de Bienne.

VAUD Cyclomotoriste grièvement blessée à Aigle

(c) Hier, vers 18 h 05, Mme Rosa Marletaz, 68 ans, qui circulait à cyclomoteur route du Simplon, à Aigle, a été renversée par un automobiliste au carrefour des routes du Chevron et du Chamossaire. Souffrant d'une forte commotion, d'une fracture du bassin et de contusions multiples, Mme Marletaz a été conduite en ambulance à l'hôpital d'Aigle.

SAMEDI 18 janvier 1975 - 20 h 15 Temple du bas - Neuchâtel COSI FAN TUTTE opéra comique en 2 actes de L. da Ponte musique de W.-A. MOZART (VERSION CONCERT) P. PÉQUEGNAT, soprano M.-F. JAVET, mezzo-soprano D. BORST, soprano O. DUFOUR, ténor PH. HUTTENLOCHER, baryton CH. OSSOLA, basse Chœur de l'Ecole secondaire régionale Société d'orchestre de Bienne Direction: THEO LOOSLI Location: HUG MUSIQUE S.A., NEUCHÂTEL, tél. 25 72 12 Prix des places: Fr. 20.-, 18.-, 16.-, 14.-, 8.-, Concert réalisé avec l'appui du CENTRE CULTUREL ITALIEN

bulletin boursier

Table of stock market data for Neuchâtel, Zurich, Amsterdam, Tokyo, Paris, London, Frankfurt, and Milan, including various indices and company shares.

DEMANDES D'EMPLOIS

Dame, quarantaine, avec diplôme d'aide en médecine dentaire cherche emploi pour le 1er avril 1975 ou date à convenir. Adresser offres écrites à KB 3522 au bureau du journal.

Jeune homme ayant certificat de capacité, cherche un emploi pour le 1er mars, pour améliorer la langue française. Correspondance en allemand, anglais et français. Intéressés sont priés de s'annoncer sous chiffre EY 3562 au bureau du journal.

Jeune fille Suisse allemande, cherche place pour apprendre le français dans famille avec petits enfants, pour le printemps 1975. Téléphoner aux heures de bureau au (038) 55 26 66.

COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ cherche place à mi-temps. Adresser offre sous chiffres DX 3561 au bureau du journal.

Contremaître maçon ayant brevet fédéral, nationalité suisse, cherche place à Neuchâtel ou aux environs. Entrée tout de suite ou à convenir. Adresser offres écrites à HB 3565 au bureau du journal.

HOTELIER-RESTAURATEUR grande expérience, 4 langues, cherche place avec responsabilités, aussi dans cantine, etc. Ecrire sous chiffres 470.025 à Publicitas, 2900 Porrentruy.

Gouvernante cherche travail pour le 1er avril 1975. Ottilia Rüedi, 3042 Ortschaben.

Sommelier 32 ans cherche place de préférence dans service de restauration. Faire offres sous chiffres FF 3563 au bureau du journal.

Dessinateur en machines ayant quelques années de pratique cherche place à Neuchâtel ou aux environs. Entrée à convenir. Adresser offres écrites à KA 3504 au bureau du journal.

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 40 centimes le mot vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal. Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution. Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

La tension monte encore au Proche-Orient à la frontière entre Israël et le Liban

BEYROUTH (AFP). — « L'Orient-Le Jour » a publié hier un interview du colonel Kadhafi, dans laquelle le « leader » libyen indique qu'il a apposé sa signature sur un plan d'assistance militaire au Liban, lui donnant ainsi « un caractère exécutoire ».

Selon le journal, le colonel Kadhafi a offert au Liban un système intégré de D.C.A. et de missiles, et des moyens permettant de fortifier des villages frontaliers. Le commandant en chef des forces de défense aériennes de Libye est récemment allé à Beyrouth, a précisé le colonel, et, à l'issue de sa mission, a établi un plan d'assistance que le « leader » libyen a approuvé. « Nous attendons un signal du Liban pour mettre le plan à exécution », a-t-il dit.

Le colonel Kadhafi ajoute : « C'est le Liban qui héberge en définitive la résistance palestinienne, après que tous les autres fronts arabes se sont fermés devant elle. Dans le Sinaï, il n'est pas permis aux résistants d'opérer. En Jordanie, le régime du roi Hussein les a massacrés. En Syrie, le front du Golan est bouclé ».

Le colonel estime qu'il est « plus que probable que 1975 verra la constitution d'un gouvernement palestinien ». En revanche, « la notion d'Etat palestinien

suscite des divergences entre Palestiniens eux-mêmes car la création d'un tel Etat entraînera de nombreuses ingérences et interférences étrangères ».

Cependant, le pilonnage du sud-est du Liban par l'artillerie israélienne a repris hier matin, après une série d'opérations militaires israéliennes contre certains villages libanais proches de la frontière israélienne, approuvées de la frontière à Saïda.

Les environs des villages de Kfar-Hammam et de Kfar-Chouba, où des unités israéliennes ont chassé samedi et dimanche soir pour dynamiter des maisons, étaient les cibles hier matin des

obus israéliens, indique-t-on à Saïda de même source. On apprend également que presque toutes les maisons en pierre de ces deux villages et de Rachaya-al-Foukhar sont lézardées à la suite du pilonnage intensif de l'artillerie lourde israélienne samedi, dimanche et lundi matin. Ces villages sont d'autre part pratiquement isolés, les ponts et les chemins reliant aux autres villages du secteur ayant été détruits, liges des téléphones et le réseau électrique.

La situation est tendue dans le secteur où les habitants craignent d'autres opérations militaires israéliennes, apprend-on également à Saïda.

TEST ?

Selon les témoins, les avions israéliens survolent tout le secteur sud du Liban, et les habitants se sont regroupés sur les places des villages visés. De bonne source, on apprend que les villageois refusent toujours d'abandonner leurs maisons et leurs biens.

Dans les secteurs touchés par les tirs et les dynamites israéliennes, on se demande, apprend-on à Saïda, si les forces de l'Etat hébreu se préparent à une opération de grande envergure contre le secteur ou si les opérations militaires israéliennes des derniers jours ne sont qu'un « test » visant à savoir si des forces syriennes ont pénétré au sud du Liban.



La cueillette des olives dans le sud du Liban (Téléphoto AP)

Orly: « Septembre noir » revendique l'attentat

BEYROUTH (AFP). — Le département militaire de l'Organisation « Septembre noir » revendique l'attentat contre un appareil d'EL-Al à l'aéroport d'Orly, dans un communiqué parvenu à l'A.F.P. lundi soir.

« En effet, avait ajouté M. Jiniowski, d'après les premières constatations, il semble que les coups soient apparemment passés au-dessus du Boeing 707 de notre compagnie qui roulait à ce moment là devant le DC9 yougoslave, avant qu'un projectile ne vienne attein-

dre le DC9. « A mon avis, les terroristes ont tiré trop haut ».

Le représentant de la compagnie israélienne a déclaré que sept membres d'équipage se trouvaient à bord, ainsi que 136 passagers. Parmi ces derniers il y avait, selon M. Jiniowski, environ 80 % de touristes américains, et peut-être 10 % seulement d'Israéliens, les autres étant de nationalités diverses. Il n'y avait, toujours d'après le représentant de la compagnie « EL-Al », aucune personnalité ou du moins aucun personnage important à bord de cet appareil.

M. Jiniowski a encore déclaré que le pilote du Boeing avait dû sans doute se rendre compte de quelque chose car l'appareil, après la déflagration, s'est mis brusquement à accélérer pour quitter la voie de circulation et gagner la piste d'envol.

« DEAR »

« Un second retrait israélien serait opéré avant la reprise de la conférence de Genève », écrit le quotidien égyptien « Al-Ahram ». Le journal, qui cite les déclarations d'un responsable américain proche de M. Kissinger, rapportées par l'agence Men, ajoute que, selon ce responsable, « il est inconcevable de réunir la conférence de Genève avant un nouveau désengagement dans le Sinaï et sur le Golan ».

« Les Etats-Unis, aurait-il indiqué, sont persuadés qu'un nouveau désengagement impliquerait un second retrait israélien des territoires occupés en 1967, et les Etats-Unis ne sont pas disposés à transiger avec les Israéliens pour un retrait symbolique que l'Egypte refuserait certainement ».

La succession de Leonid Brejnev

NEW-YORK (AP). — Si M. Leonid Brejnev devait abandonner son poste pour des raisons de santé ou pour des causes politiques, le candidat le mieux placé pour lui succéder serait M. Andreï Kirilenko, 68 ans, écrit l'hebdomadaire « Newsweek ».

M. Kirilenko est un homme effacé, partisan de la détente qui assure l'intérim quand M. Brejnev est hors de Moscou, poursuit la revue, qui cite quatre autres successeurs possibles :

M. Mazourov, 60 ans, que M. Brejnev a chargé de missions délicates au Viet-nam et au Proche-Orient.

M. Grichine, bureaucrate « dont l'insignifiance même pourrait être un atout pour une équipe du Kremlin dont les membres ne veulent pas que quelqu'un d'autre ravisse le devant de la scène ».

On parle aussi de M. Koulov, 57 ans, ancien garçon de ferme qui a fait une ascension rapide.

Mais le cinquième, poursuit « Newsweek », s'agit de M. Alexandre Chelepine. C'est « l'homme qui pourrait prendre le devant de la scène si l'occasion lui est donnée... Pour leur part, les experts occidentaux sont franchement effrayés par sa réputation néostalinienne... »

UN FAIT PAR JOUR

L'erreur

Brejnev a-t-il vraiment des ennemis ? Kissinger cache-t-il quelque chose derrière son éternel sourire ? Le parfum du pétrole va-t-il soudainement changer ? Voilà trois problèmes. Trois angouilles peut-être aussi. Pourtant, un sentiment domine. Brejnev, Kissinger, le pétrole sont trois chapitres d'un même livre. Celui de la guerre. Celui de la paix. Le même ouvrage. Le même sujet. Qu'un problème bouge et, tout aussitôt, l'autre se met en mouvement. Brejnev malade ou flétri, Kissinger stratège ou roi du bluff ? Cela, dans l'immédiat, importe peu encore. Il suffit que le pétrole fasse une colère, et voici que s'effondrent les châteaux de sable.

Brejnev ? Certaines sources de renseignements dont la marge d'erreur s'est toujours révélée tout particulièrement étroite, ont déjà donné leur diagnostic : troubles cardio-vasculaires, ennui pulmonaire, maladie du sang. C'est beaucoup pour un seul diagnostic ? N'y a-t-il pas autre chose ? D'autre grave pour le patient, quand celui-ci est également le secrétaire général du P.C. soviétique ? L'autre mal dont souffre Brejnev n'est-il pas le discours prononcé le 22 octobre à Tachkent ? Le jour où le secteur idéologique du Politburo décida qu'un coup de semonce devait être donné.

Or, en ce 22 octobre, Souslov n'a pas caché que l'hiver politique russe soufflait déjà en tempête. Il l'a fait à sa manière. En théoricien. Rappelons-nous. L'été était mort avec le départ de Nixon. Octobre avait été, entre les Etats-Unis et l'URSS, le début du désenchantement. Ce devait être aussi, un peu plus tard, la curieuse affaire Kissinger-Jackson concernant l'exode des juifs soviétiques. Octobre, c'était le début de quelque chose. La fin d'une parenthèse que le sommet de Vladivostok n'a pas fait réouvrir.

Revenons à Tachkent. Souslov, en cette année 1974, et c'est un fait à noter, aura été le seul membre du Politburo à prendre la parole pour célébrer l'anniversaire de la révolution soviétique. Et c'est à l'Occident que Souslov s'est adressé. A cet Occident à qui, dans un passé encore tout proche, Brejnev avait fait tant et tant de sourires et où il avait gagné, ici et là, quelques bonnes batailles. Or, Souslov ne sourit pas. Ni au fantôme de Brandt, ni au « lieber Helmut ». Souslov grince des dents et appelle de ses vœux « le triomphe dans le monde entier des idées marxistes-léninistes, du socialisme et du communisme ». C'est important parce que c'est grave. Jamais, depuis 1968, aucun dirigeant soviétique ne s'était exprimé de cette façon. Jamais, depuis des années, un dirigeant du Kremlin n'avait parlé d'exporter la révolution.

En fait, on aurait presque envie de prendre Souslov pour un héritier, si l'on n'était pas convaincu qu'au Kremlin, et ailleurs, sur le plan de la doctrine, Souslov personnifie la VÉRITÉ. Et Souslov ajouta autre chose. Il déclara : « Pour nous, le processus révolutionnaire est irréversible ». C'est une torpille dans le paquebot de luxe de la coexistence. C'est tourner le dos à la politique de coussin. Aux entretiens sous la lampe entre interlocuteurs privilégiés. Brejnev l'avait soulevé dit : « Le processus de la détente doit être rendu irréversible ». Et voici que Souslov prétend qu'il est temps de prendre un autre chemin.

Pourtant, le 22 octobre à Kichinev, Brejnev s'était exprimé d'une autre façon : « Nous continuerons loyalement et honnêtement à coopérer avec les autres Etats ». En fait, le réquisitoire de Souslov n'était pas destiné aux foules occidentales. Il v avait probablement trois de posséder au Kremlin. Et il fallait faire le ménage. Brejnev avait peut-être eu le tort de se sentir parfois plus russe que marxiste. C'était une erreur à ne pas commettre. Doctrine d'abord.

L. GRANGER

Nouveau référendum en Italie ?



(Téléphoto AP)

ROME (AP). — Le petit parti libéral italien (trente députés, et 1,3 million de voix lors des élections de 1972, soit un peu moins de 4 % de l'électorat) affirme avoir plus que les 500.000 signatures nécessaires, au terme de la constitution, pour faire soumettre à un référendum national la loi votée l'année dernière accordant des subventions gouvernementales aux partis.

d'un financement public des partis politiques.

Néanmoins, en l'espace d'un mois, la loi passant le « barrage » des deux Chambres et elle a été promulguée fin mai. Cette célérité, inhabituelle en Italie, a provoqué de nombreuses critiques à l'encontre d'un parlement qui fait attendre depuis des années le vote d'importantes réformes.

La loi attribue aux partis, au prorata de leur représentation au Parlement et au Sénat, un total de 45 milliards de lires annuellement, plus 15 milliards de lires en période d'élections législatives.

Mme Ford hospitalisée

WASHINGTON (AP). — Mme Betty Ford qui a subi une mastectomie en septembre dernier, est entrée lundi à l'hôpital de Bethesda pour divers examens. « Il s'agit d'une vérification de routine », a déclaré le porte-parole de Mme Ford.

L'Indochine en proie à la guerre

NEW-YORK (Reuter). — En violation d'un accord passé il y a deux ans, les Etats-Unis font depuis quelque temps des vols de reconnaissance au-dessus du Viet-nam du Nord, rapporte le « New-York Times » en citant une source gouvernementale.

Selon le journal, un fonctionnaire bien placé au ministère de la défense a indiqué que ces vols de reconnaissance allaient à l'encontre d'un accord secret intervenu entre les Etats-Unis et Hanoï à l'époque de la signature des accords de cessez-le-feu de janvier 1973.

Ce fonctionnaire aurait déclaré : « Nous n'avons commencé ces vols de reconnaissance qu'après les avoir avertis à maintes reprises au sujet de leurs violations des accords de cessez-le-feu de 1973, notamment en amenant des renforts en hommes et de l'équipement nouveau au Viet-nam du Sud ».

Le « Times » ajoute qu'un porte-parole du Pentagone a refusé de commenter l'information mais précise que ce porte-parole a confirmé que des appa-

Les survivants de Phuoc-long pris par les communistes.

— du matériel et du ravitaillement peuvent essentiellement de Thaïlande.

Des journalistes se trouvant près de l'aéroport de la capitale cambodgienne ont pu voir les appareils faire environ 50 atterrissages par jour et décharger des munitions, du kérosène et des vivres.

Les autorités cambodgiennes ont interdit aux journalistes de se rendre sur un terrain à côté de l'aéroport de Pochentong, affirmant agir sur le conseil de l'ambassade américaine. On confirme de source américaine digne de foi que l'ambassade a « suggéré » qu'on empêche la presse de prendre des photos ou d'obtenir des informations au sujet du pont aérien.

On ignore encore la nationalité des pilotes des appareils. Pnom-penh était jusqu'ici approvisionné en vivres et munitions par des convois venant du Viet-nam du Sud par le Mékong. Mais, depuis le mois dernier, les forces rebelles contrôlent les deux tiers du fleuve.

Chirac commence à montrer le bout de l'oreille

PARIS (AFP). — M. Jacques Chirac, à la fois premier ministre et nouveau secrétaire général de l'U.D.R. (gaulliste), la première formation de la majorité présidentielle, est depuis dimanche le chef incontesté du mouvement gaulliste.

Ayant réussi, au Congrès national du parti des 13 et 14 décembre, à arracher la direction de l'U.D.R. aux anciens dirigeants « historiques » du gaullisme, il s'est, en effet, imposé dimanche aux militants de province convoqués à Paris pour recevoir ses consignes avant le renouvellement des cadres du mouvement qui doit s'étaler sur les deux prochains mois.

Il l'a fait, lui-même, aux journalistes à l'issue de la réunion : « J'ai l'adhésion de l'ensemble des militants. Tout le monde semble être satisfait. Il n'y a eu aucune intervention hostile. L'U.D.R. a repris confiance ».

Dans leur ensemble les militants désirent que M. Chirac reste à leur tête, même s'il faut pour cela changer les statuts et créer un poste de président. Bien qu'il se défende de vouloir demeurer longtemps secrétaire général du parti, M. Chirac a tracé un tel program-

me d'action pour les prochains mois qu'il a montré qu'il était désormais le seul « leader » possible avec ou sans titre.

Le premier ministre a rassuré ceux qui auraient pu être encore hésitants en réaffirmant son ambition de défendre les grands options gaullistes « définies par le général De Gaulle et par le président Pompidou ». Autrement dit, il s'est engagé à poursuivre la politique gaulliste d'indépendance française dans les domaines de la politique étrangère et de la défense nucléaire autonome de la France.

Les observateurs ont ressenti comme une mise en garde à l'égard des autres formations de la majorité la phrase de M. Chirac à dire aux militants : « Ni vous, ni moi ne saurions être associés à une action qui ne tiendrait pas compte des impératifs du gaullisme ».

POUR LA SUITE

La reprise en main de l'U.D.R. par le premier ministre a déjà suscité une certaine inquiétude chez ses alliés « Républicains indépendants » et centristes, dont la politique étrangère et de dé-

fense est plus ou moins « atlantiste » et en tout cas résolument « européenne ».

Face à cette remontée gaulliste, M. Dominati, président de la Fédération de Paris des républicains indépendants, propose aux « Républicains indépendants » (dont M. Giscard d'Estaing était le « leader » avant son élection) de « sortir de leur réserve » pour former un grand parti d'élus qui deviendrait alors les concurrents directs de l'U.D.R. M. Pontatowski, ministre d'Etat chargé de l'intérieur, (donc de la préparation directe des futures élections en 1978) est, de son côté, décidé à reprendre les indépendants en main.

Le premier sujet de discorde entre les partenaires de la majorité pourrait être la modification de la loi électorale, évoluant vers la « proportionnelle », comme le souhaitent les R.I. et les centristes de M. Lecanuet, ministre de la justice, et dont ne veulent à aucun prix les gaullistes, comme M. Chirac l'a rappelé devant ses militants.



Les survivants de Phuoc-long pris par les communistes. (Téléphoto AP)

Le prince Charles objectif de l'I.R.A. ?

LONDRES (AP). — Les guérilleros de l'I.R.A. (l'armée républicaine irlandaise) ont dressé des plans pour enlever le prince Charles et assassiner un membre du cabinet britannique avant l'actuel cessez-le-feu, affirment trois jour-

naux londoniens, qui se réfèrent à des sources de l'I.R.A.

Ces révélations viennent alors que l'on pense de plus en plus que le cessez-le-feu, qui doit arriver à expiration jeudi à minuit, sera prolongé par l'I.R.A. d'au moins deux semaines.

Le membre du cabinet britannique dont l'assassinat était envisagé est le ministre de l'intérieur, M. Roy Jenkins. Il devait être exécuté si les sœurs Price, condamnées à la prison à vie pour leur participation aux attentats à la bombe de Londonderry, qui ont fait plus de 200 victimes, avaient succombé à la cause de leur grève de la faim dans la prison britannique où elles étaient incarcérées.

Quant au prince Charles, si l'on en croit le « Sun », il était filé, lors de son stage d'entraînement naval hélicoptère, en Ecosse, le dernier. D'autre part, des sympathisants de l'I.R.A. auraient été mis en alerte lors de la visite de l'héritier de la couronne en Australie, en octobre dernier.

Le prince Charles est « un objectif déclaré, et il l'est depuis longtemps », a déclaré un membre de l'I.R.A. au correspondant du « Sun » à Belfast. L'I.R.A. avait décidé qu'il serait plus facile de l'avoir en Australie qu'en Grande-Bretagne.

PROCHE-ORIENT

Sadate le 27 à Paris

LE CAIRE (AP). — La visite officielle du président Sadate en France a été fixée au 27 janvier.

Selon des informations de sources étrangères, des achats de matériel militaire français pourraient être conclus durant le séjour à Paris du président égyptien.

EUROPE

Baisse du taux d'escompte au Danemark

COPENHAGUE (AFP). — La banque nationale danoise annonce que le taux d'escompte passera de 10 à 9 % à partir d'aujourd'hui.

Drogue : 60 arrestations en Hollande

AMSTERDAM (AFP). — Les brigades néerlandaises anti-narcotiques ont appréhendé pendant le week-end soixante Chinois originaires de Singapour, a révélé le chef des services de la lutte contre la drogue.

Cette opération entre dans le cadre de la campagne menée contre les filières acheminant les « drogues dures » aux Pays-Bas. Les têtes de ces filières, selon la police, se trouvent au Laos, en Malaisie et au Cambodge. La route de l'héroïne passe par Hong-kong et Singapour.

Florence : l'affaire d'avortement

FLORENCE (AP). — Un dirigeant du parti radical italien, M. Spadaccia, qui a été arrêté à Rome à la suite de la découverte à Florence, la semaine dernière, d'une villa qui servait de clinique pour avortements.

Le parti radical avait distribué des tracts revendiquant la propriété de cet établissement.

REBONDISSEMENT DANS L'AFFAIRE PORTAL

MONTAUBAN (AFP). — L'affaire Portal que l'on croyait terminée avec la mort du fils de la famille, Jean-Louis, connaît un nouveau rebondissement.

Mme de Portal et sa fille Marie-Agnès, hospitalisées dans des cellules capitonnées de l'hôpital psychiatrique de Montauban, ont refusé de laisser inhumer le corps de Jean-Louis, mortellement blessé lors de l'assaut donné par les gendarmes à la « Fumade », dans le sud-ouest de la France.

MARÉE NOIRE SUR L'ÎLE VERTE

DUBLIN (Reuter). — 450.000 litres de carburant provenant des soutes d'un pétrolier libérien se sont répandus dans les eaux de Brandy-bay, considérée par beaucoup d'Irlandais comme l'une des plus belles régions de l'île verte.

Une porte-parole de la Gulf Oil qui exploite l'énorme terminal pétrolier installé sur l'île Whiddy a estimé qu'il faudrait au moins six semaines pour éliminer cette marée noire qui recouvre plus de trois km le long de la côte nord de la baie.

Le carburant provenant du pétrolier de 210.000 tonnes (Avran-Zodiac) qui est entré en collision vendredi avec un remorqueur.

VOS PROCHAINES RÉUNIONS...
...pourraient se tenir au Buffet de la gare. Au 1er étage, nous tenons à votre disposition une magnifique salle destinée à vos :
fêtes de famille
assemblées
banquets
conseils d'administration
cocktail-parties
réceptions, etc...
N'hésitez pas à nous demander des propositions de menus, à toute occasion

Buffet de la Gare Neuchâtel

Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53